

BRACHET ET DUSSOUCHET
GRAMMAIRE FRANÇAISE
COURS MOYEN

3 fr.

BRACHET ET DUSSOUCHET

GRAMMAIRE
FRANÇAISE

cours moyen

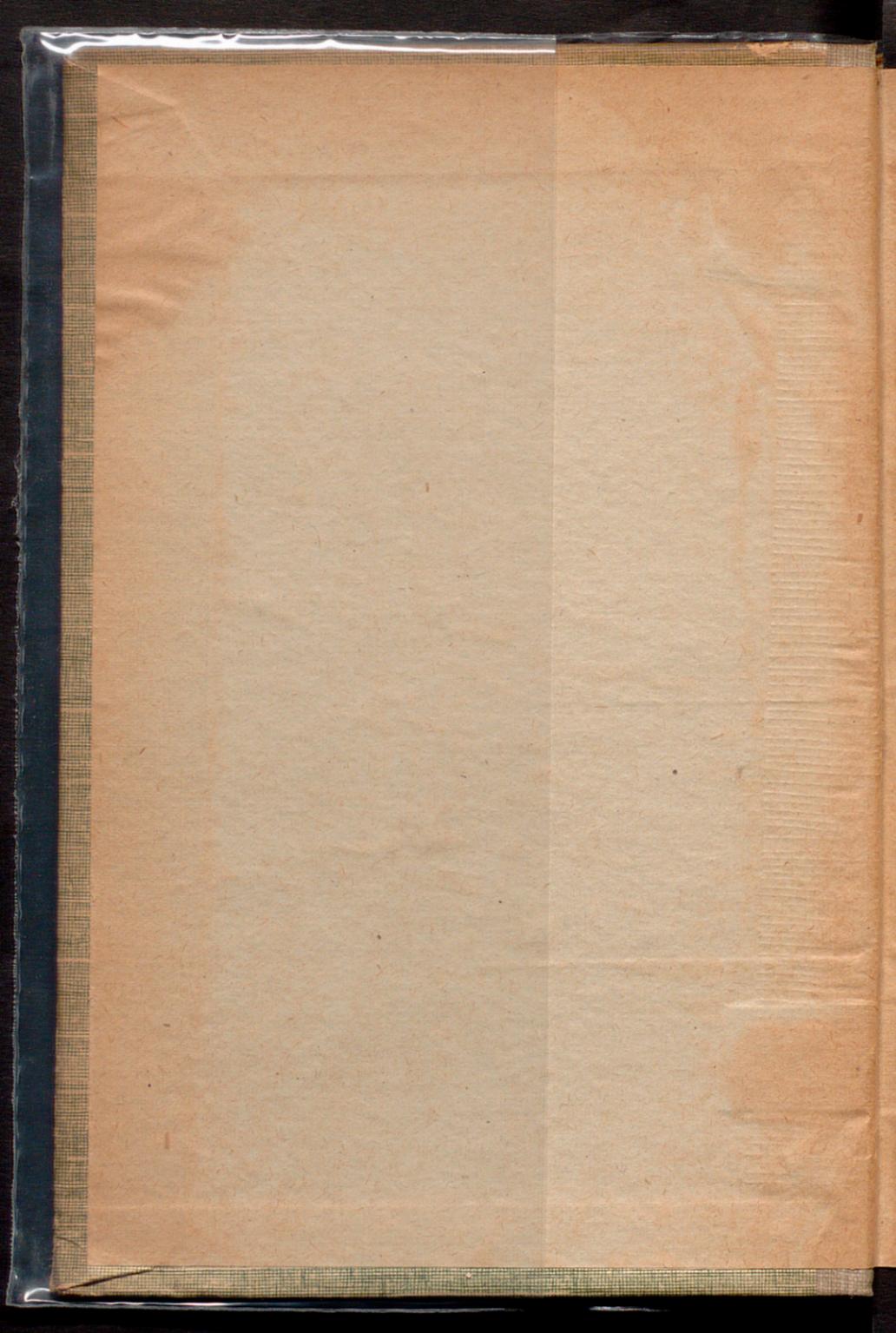
804.0
BRA

UNIVERSITAT DE LLEIDA
Biblioteca



1600091340

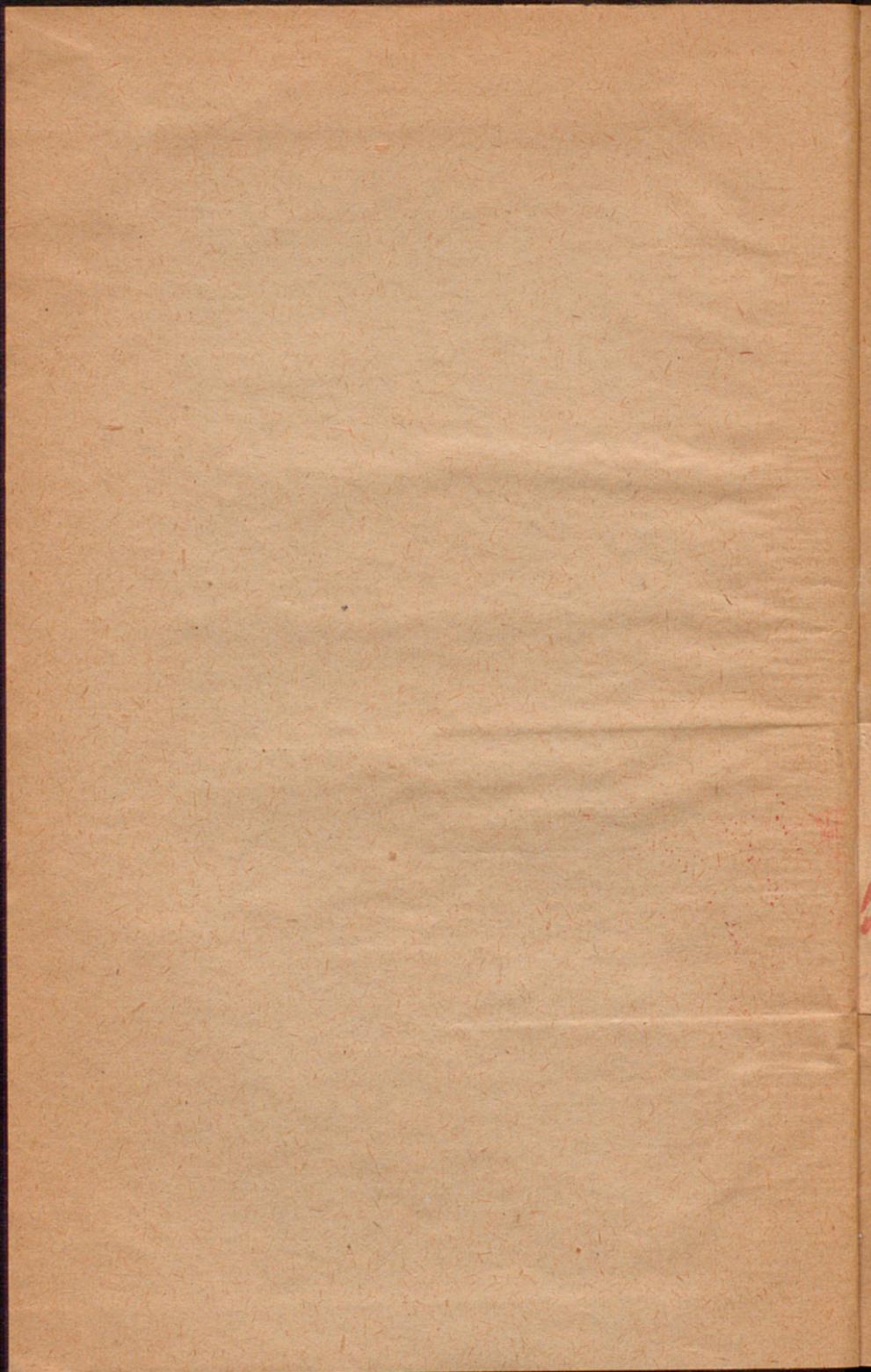
HACHETTE



NO UPP
NO VAB

37

II-2



Grammaire Française

COURS MOYEN

Librairie HACHETTE, Paris
Majoration Temporaire
40 % du prix marqué
DÉCISION
du Syndicat des Éditeurs
du 26 Avril 1920

A LA MÊME LIBRAIRIE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

(Division A)

Nouveau cours de Grammaire française, rédigé conformément aux programmes officiels et à l'arrêté ministériel du 25 juillet 1910 relatif à la nouvelle nomenclature grammaticale, par MM. A. Brachet et J. Dussouchet, ancien professeur agrégé au Lycée Henri IV. Douze volumes in-16, cartonnés.

- Cours préparatoire.** Grammaire et exercices. Un vol. .
Livre du maître. Un vol.
- Cours élémentaire.** Grammaire et exercices. Un vol. .
Livre du maître. Un vol.
Exercices complémentaires. Un vol.
Livre du maître. Un vol.
- Cours moyen** Grammaire. Un vol.
Exercices. Un vol.
Livre du maître. Un vol.
- Cours supérieur . .** Grammaire. Un vol.
Exercices. Un vol.
Livre du maître. Un vol.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

(Division B)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

Cours de Grammaire française, rédigé conformément aux programmes officiels et à l'arrêté ministériel du 25 juillet 1910 relatif à la nouvelle nomenclature grammaticale, par les mêmes auteurs. Cinq volumes in-16, cartonnés.

- Grammaire française abrégée avec exercices.** Un vol.
Livre du maître. Un vol.
- Grammaire française complète.** Un vol.
Exercices sur la grammaire française complète. Un vol.
Livre du maître. Un vol.

804.0 BRA

S.G.G.

1600091340

BRACHET & DUSSOUCHET

Grammaire Française

RÉDIGÉE CONFORMÉMENT

AUX PROGRAMMES OFFICIELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

DIVISION A

COURS MOYEN

VINGT-DEUXIÈME ÉDITION

(205^e mille)



FONS S. GILI I GAYA

LIBRAIRIE HACHETTE

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

1920

00-82-48360

NOMENCLATURE GRAMMATICALE

PREMIÈRE PARTIE : LES FORMES

LE NOM. — *Divisions des Noms* : Noms propres. Noms communs (simples ou composés). — *Nombres des Noms* : Singulier. Pluriel. — *Genres des Noms* : Masculin. Féminin.

L'ARTICLE. — *Divisions des Articles* : 1° Article défini. 2° Article indéfini. 3° Article partitif.

LE PRONOM. — *Divisions des Pronoms* : 1° Personnels et réfléchis. 2° Possessifs. 3° Démonstratifs. 4° Relatifs. 5° Interrogatifs. 6° Indéfinis. — *Personnes et Nombres des Pronoms* : Singulier. Pluriel. — *Genres des Pronoms* : Masculin. Féminin. Neutre. — *Cas des Pronoms* : Cas sujet. Cas complément.

N. B. — On entend par *Cas* les formes que prennent certains pronoms selon qu'ils sont sujets ou compléments.

L'ADJECTIF. — *Nombres* : Singulier. Pluriel. — *Genres* : Masculin. Féminin. Neutre.

DIVISION DES ADJECTIFS. — 1° *Adjectifs qualificatifs* (simples ou composés) : Comparatif d'égalité. Comparatif de supériorité. Comparatif d'infériorité. Superlatif relatif. Superlatif absolu. — 2° *Adjectifs numériques* : Ordinaux. Cardinaux. — 3° *Adjectifs possessifs*. — 4° *Adjectifs démonstratifs*. — 5° *Adjectifs interrogatifs*. — 6° *Adjectifs indéfinis*.

LE VERBE (Verbes et locutions verbales). — *Personnes. Nombres.* — *Éléments du verbe* : 1° Radical. 2° Terminaison. — *Verbes auxiliaires* : Avoir. Être. — *Formes du verbe* : 1° Active. 2° Passive. 3° Pronominale.

MODES DU VERBE. — *Modes personnels* : 1° Indicatif. 2° Conditionnel. 3° Impératif. 4° Subjonctif. — *Modes impersonnels* : 1° Infinitif. 2° Participe.

TEMPS DU VERBE. — *Le Présent.* — *Le Passé* : L'Imparfait. Le Passé simple. Le Passé composé. Le Passé antérieur. *Le Plus-que-parfait.* — *Le Futur* : Le Futur simple. Le Futur antérieur.

Verbes impersonnels.

LA CONJUGAISON. — Les verbes à la forme active sont rangés en trois groupes : 1° *Verbes du type aimer* : Présent en E. — 2° *Verbes du type finir* : Présent en IS. Participe en ISSANT. — 3° *Tous les autres verbes.*

MOTS INVARIABLES. — 1° *Adverbes et locutions adverbiales.* — 2° *Prépositions et locutions prépositives.* — 3° *Conjonctions et locutions conjonctives.* — Conjonctions de coordination. Conjonctions de subordination. — 4° *Interjections.*

DEUXIÈME PARTIE : LA SYNTAXE

LA PROPOSITION. — *Termes de la proposition* : Sujet. Verbe. Attribut. Complément. — *Emplois du nom* : Sujet. Apposition. Attribut. Complément. — *Emplois de l'adjectif* : Epithète. Attribut.

LES COMPLÉMENTS. — Presque tous les mots peuvent avoir des compléments. Il y a :

1° *Des compléments du nom.* — 2° *Des compléments de l'adjectif.* — 3° *Des compléments du verbe* : 1° Complément direct (sans préposition). 2° Complément indirect (avec préposition).

DIVISION DES PROPOSITIONS. — 1° *Propositions indépendantes.* — 2° *Propositions principales.* — 3° *Propositions subordonnées.*

N.B. — Les propositions principales ou subordonnées peuvent être coordonnées.

Les propositions peuvent avoir des fonctions analogues aux fonctions des noms. Elles peuvent être : *Proposition sujet. Proposition apposition. Proposition attribut. Proposition complément.*

PRÉFACE

Ce livre est le COURS MOYEN de notre *Cours complet de grammaire française*; il s'adresse spécialement aux classes de sixième et de cinquième et contient, outre les principes exposés dans le *Cours élémentaire*, les développements nécessaires à cette *étude plus complète*, que recommande le programme. D'un autre côté, le temps consacré à la langue française (trois heures par semaine), ne permet de faire qu'une révision rapide des notions acquises, en insistant seulement sur quelques points importants.

Nous avons donc soigneusement proscrit les remplissages grammaticaux, les petits moyens mécaniques qui ne sont pas à dédaigner pour les commençants, mais qui sont inutiles à des esprits plus exercés. Par contre, nous avons donné une place plus considérable à l'étude des mots (homonymes, paronymes, synonymes), étendu la syntaxe, étudié à fond la formation du pluriel dans les noms, l'accord des adjectifs et des participes, enfin la valeur et l'usage des modes dans les propositions subordonnées. Les règles, les définitions sont les mêmes que dans le Cours précédent; l'élève n'aura donc rien à oublier; il ne fera qu'ajouter aux leçons déjà apprises de nouveaux développements.

Mais ce qui distingue surtout ce livre du *Cours élémentaire*, c'est l'intervention du latin pour l'enseignement du français. Nous tenons du latin notre vocabulaire, notre syntaxe et jusqu'à notre nomenclature grammaticale. Dès lors, quoi de plus naturel et de plus utile que de donner aux enfants la traduction latine de tous ces termes abstraits (nom, adjectif, pronom, etc.), d'indiquer l'origine de la plupart des mots; enfin de rapprocher, chaque fois qu'il y a lieu, la règle latine et la règle française?

Une courte histoire de notre langue montre, dès le début, l'étroite parenté qui la rattache au latin. L'étude de la proposition, réduite aux principes les plus essentiels, mais contenant en germe toute la syntaxe d'accord et de complément, nous sert à résumer les notions précédemment acquises et permettra au maître d'indiquer d'avance les règles générales qui sont communes aux deux idiomes. L'enseignement de la quantité et de l'accent tonique en latin nous amène naturellement à en signaler l'influence en français. Les procédés de dérivation et de composition latines trouvent leur contrepartie dans notre analyse étymologique qui consiste à décomposer les mots et à en retrouver l'origine. Enfin l'étude de la proposition infinitive en latin nous a montré toute l'importance que nous devons accorder à l'étude des propositions subordonnées.

Avec cette grammaire, nous l'espérons du moins, le professeur pourra, dès la sixième, donner un intérêt encore plus grand à l'étude de la langue maternelle, en la faisant recommencer sous un nouvel aspect. Si le français a préparé la voie au latin en rompant les élèves au maniement des mots et en leur apprenant la valeur des termes grammaticaux, le latin à son tour peut prêter au français une base solide en lui révélant ses origines, et un excellent terme de comparaison en formulant les mêmes règles avec des mots nouveaux et des terminaisons sonores. Grâce à cette collaboration des deux langues, l'une s'apprendra plus vite et l'autre s'apprendra mieux.

Des *Exercices* à l'usage des maîtres, renfermant surtout de nombreux sujets de dictées, sont publiés à part pour aider à l'application de notre grammaire.

INTRODUCTION

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

SUR

L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

1. **Géographie.** — La langue française comprend tout le domaine de la France actuelle, à l'exception de la partie occidentale de la Bretagne, où plus de 1 500 000 habitants parlent des dialectes d'origine celtique connus sous le nom de **bas-breton**. A cette exception importante on peut ajouter quatre groupes : 1° dans le département du Nord, 175 000 habitants qui parlent la langue **flamande**, d'origine allemande; — 2° dans le département des Basses-Pyrénées, 140 000 habitants qui parlent le **basque**, idiome fort ancien, dont l'origine est inconnue; — 3° dans le département des Pyrénées-Orientales (ancienne province du Roussillon), plus de 200 000 habitants qui parlent la langue **catalane**, dérivée du latin; — 4° enfin, dans l'île de Corse, plus de 270 000 habitants qui parlent un dialecte italien.

II. Si le domaine de la langue française ne s'étend pas sur tout le territoire actuel de la France, en revanche il comprend à l'étranger plusieurs territoires importants : une partie de la Belgique, l'Alsace-Lorraine dans l'empire d'Allemagne, la Suisse romande; enfin les îles Normandes, qui appartiennent à l'Angleterre. Il faut y ajouter, hors d'Europe, les colonies anglaises du Canada et de l'île

Maurice, et la république d'Haïti, qui ont conservé l'usage du français, sans parler de nos propres colonies (Antilles françaises, Algérie, Tunisie, Guyane, Sénégal, Cochinchine, Madagascar, Congo, etc.). En résumé la langue française est parlée par plus de 60 000 000 d'hommes.

III. Dans toute l'étendue de notre territoire, tous les gens cultivés parlent le français; tous les paysans comprennent le français, mais parlent des patois assez différents les uns des autres et même du français.

A ce point de vue on peut diviser la France en deux grandes régions, à peu près limitées par une ligne qui irait de l'embouchure de la Gironde au cours de l'Ain.

IV. Au nord de cette ligne six groupes de patois : le normand, le poitevin, le picard, le wallon, le lorrain, le bourguignon-champenois. Ce sont les *patois français*.

V. Au sud de cette ligne, les patois sont plus vivants et plus répandus; ce sont : le gascon, le limousin, l'auvergnat, le languedocien et le provençal. On a donné à ces patois le nom de *patois provençaux*.

Entre ces deux régions se trouvent aussi quelques patois intermédiaires *franco-provençaux*.

Tous ces patois sont les restes des anciens dialectes. (Voy. §§ X et XIII).

VI. HISTOIRE. — Chacun sait que les premiers habitants de la Gaule (à notre connaissance) furent les Gaulois, qui parlaient une langue de la famille *celtique*, c'est-à-dire parente des idiomes que nous entendons aujourd'hui en France, dans la bouche des Bas-Bretons, et, en Angleterre, dans l'Écosse, l'Irlande et le pays de Galles.

Dans le premier siècle avant l'ère chrétienne, les Romains, sous la conduite de César, conquièrent la Gaule et la réduisirent en province romaine. Bien supérieurs aux Gaulois par la science et la civilisation, les Romains, quoique moins nombreux, imposèrent aux vaincus la langue latine avec le joug romain, de même que nous imposons peu à peu le français aux Arabes d'Algérie.

VII. Mais à Rome, comme en France aujourd'hui, il y avait deux langues en présence : celle du peuple et des paysans, le *latin vulgaire* en un mot; et celle des savants, des écrivains et des lettrés, que l'on désigne sous le nom de *latin classique* ou *latin littéraire*. Tandis que le latin *classique*, par exemple, disait *equus* pour signifier un cheval, le latin *vulgaire* disait *caballus*, d'où nous avons fait le français *cheval*.

VIII. C'est naturellement le **latin vulgaire** que les soldats romains apportèrent aux paysans gaulois, qui le transformèrent à leur tour en français, à force d'en défigurer la prononciation. Il suffit de voir comment les Anglais par exemple, qui parlent notre langue, altèrent tous la prononciation du français, pour comprendre comment le latin, mis dans la bouche des Gaulois, fut altéré par eux tous d'une seule et même façon; et c'est précisément ce latin corrompu que nous appelons *français*. C'est à peu près vers le cinquième siècle, à la chute de l'empire romain, que le latin vulgaire ainsi transformé par la prononciation gauloise commence à apparaître comme une langue distincte, que les savants du temps appellent dédaigneusement *lingua romana rustica* (c'est-à-dire le *latin des paysans*), d'où nous avons fait **langue romane** pour désigner ce nouvel idiome. A ce moment, l'invasion des Barbares renversait l'empire romain : dans cette tourmente, l'administration, les écoles, la justice, l'aristocratie, les lettres romaines, disparaurent, et avec elles périt le latin *littéraire*, qui en était l'organe et qui avait été créé par elles.

IX. De même que le latin des paysans ou *langue romane* donna en Gaule le français, de même en Italie il devint l'**italien**, en Espagne l'**espagnol**, etc. En France même, il se partagea en deux grands groupes. Au nord, il donna la *langue d'oïl* ou français; au sud, il donna la *langue d'oc* ou provençal : ces noms proviennent de l'habitude, fréquente au moyen âge, de désigner les langues par le signe de l'affirmation *oui* : les termes de langue d'oïl et de langue d'oc viennent de ce que *oui* se disait *oïl* au nord, et *oc* au midi.

X. La langue du nord, la *langue d'oïl*, était à son tour partagée en plusieurs dialectes : le **normand**, le **picard**, le **wallon**, le **champenois-bourguignon**, le **lorrain**, le **poitevin**, le **saintongeais**, enfin le **français**, qui n'était à l'origine que le dialecte de la province appelée *lle-de-France*. (Au moyen âge on entendait spécialement par *Français* les habitants de l'*lle-de-France*). Ces dialectes étaient égaux en pouvoir et en influence, parce qu'il n'y avait point comme aujourd'hui un centre unique, une capitale du royaume qui pût imposer au pays le modèle du beau langage.

XI. Comment ces diverses langues se sont-elles réduites à une seule, et pourquoi le dialecte de l'*lle-de-France*, le *français*, a-t-il plus tard été adopté comme langue commune plutôt que le normand ou le bourguignon? Tant que les rois capétiens, humbles seigneurs de l'*lle-de-France* et de l'Orléanais, restent dépourvus de toute influence hors de leur domaine royal (c'est-à-dire depuis le dixième siècle jusqu'au douzième), le dialecte français n'a, hors de ces deux provinces, aucune notoriété. Mais dès le douzième siècle les petits

rois de France commencent à s'agrandir aux dépens de leurs voisins : ils s'annexent successivement le Berry (1101), la Touraine (1205), la Normandie (1204), la Champagne (1284), la Picardie (1465), et apportent avec eux, dans ces nouvelles provinces, le dialecte de l'Île-de-France, le *français*, qui remplace alors dans chacune d'elles les dialectes indigènes, et ne tarde point, étant la *langue du roi*, à être adopté comme un modèle de *bon ton*. Rebelle à cette invasion, le peuple seul, dans chaque province, garde son ancien dialecte et refuse d'accepter le *français*. Cessant alors de s'écrire, les idiomes *picard*, *bourguignon-champenois*, *normand*, etc., tombent aussitôt du rang de *dialecte* (c'est-à-dire de langue *littéraire* écrite et parlée) à l'humble état de *patois* (c'est-à-dire d'idiome non écrit et seulement parlé). A cette date (le quatorzième siècle) où les dialectes des provinces tombent à l'état de patois, tandis que le dialecte de l'Île-de-France devient la langue commune du royaume, la *langue d'oïl* est morte, et la *langue française* naît à l'histoire.

XII. Les patois que nous trouvons aujourd'hui dans les campagnes de la Normandie, de la Picardie, de la Bourgogne, etc., ne sont donc point, comme on le croit communément, du *français littéraire corrompu dans la bouche des paysans*; ce sont les débris des anciens dialectes provinciaux que les événements politiques ont fait déchoir du rang de langues écrites à celui de patois.

XIII. La *langue d'oc* comprenait le *gascon*, le *catalan*, le *languedocien*, le *limousin*, l'*auvergnat*, le *rouergat*, le *provençal*, le *dauphinois*, enfin le *savoyard*. Tous ces dialectes ont été parlés et écrits jusqu'au quatorzième siècle; mais la sanglante guerre des Albigeois et la défaite du Midi, porta le coup de mort à la langue *d'oc*. En 1272, le Languedoc passe à la France, et l'introduction du français suit de près cette annexion. On cesse d'écrire la *langue d'oc*, elle tombe du rang de langue littéraire à celui de patois, et les patois qui persistent aujourd'hui dans nos campagnes du Midi, ne sont que les débris de cette langue *d'oc* qui, au temps des troubadours, brilla d'un si vif éclat.

XIV. En somme, on voit que le français n'est nullement formé des débris du celtique, et l'on peut ainsi résumer son histoire : le latin *populaire* transporté en Gaule par les soldats de César étouffe promptement la langue indigène, le *celtique*, et donne naissance, par de lentes et insensibles transformations, à un idiome nouveau, la langue *romane*, auquel les Barbares ajoutent un certain nombre de mots allemands (tels que *fief*, *maréchal*, *beffroi*, *guerre*, *épervier*, *martre*, etc.), relatifs au régime féodal, à la guerre, à la chasse. Cette langue romane se divise vers le huitième siècle en deux

branches : la langue d'oc au sud de la Charente, et au nord la langue d'oïl, dont un des dialectes, celui de l'Île-de-France, supplanta peu à peu tous les autres et devint au quatorzième siècle la langue française.

XV. A ce fonds ancien de la langue, qu'on appelle le français populaire, sont venues s'adjoindre, du douzième au dix-neuvième siècle deux catégories de mots nouveaux : mots d'origine étrangère, mots d'origine savante.

1. **Mots étrangers.** — Les mots étrangers ont été importés par diverses circonstances politiques, dont les principales sont :

1° Au treizième siècle, les croisades et le commerce avec l'Orient, qui ont introduit chez nous un petit nombre de mots arabes ou orientaux (*alcool, amiral, élixir, girafe, moire, etc.*);

2° Au seizième, nos guerres d'Italie et l'influence de la Renaissance, qui nous ont apporté plus de cinq-cents termes d'origine italienne (surtout de guerre et d'art, *bravoure, gabion, parapet — aquarelle, costume, galbe, profil, etc.*);

3° Au dix-septième, l'influence de l'Espagne sur la cour de Louis XIII, qui nous donna quelques mots espagnols (*mantille, duègne, mérinos, habler, etc.*); tandis que les guerres d'Allemagne avec la France importèrent quelques termes militaires spéciaux (*blocus, boulevard, cible, obus, sabre, etc.*);

4° Enfin, dans notre siècle, les relations d'industrie, de commerce, de société, qui furent la cause première d'une invasion de mots anglais, tels que *whist, club, tunnel, wagon, rail, coke, verdict, fashionable, budget, jury, etc.*

2. **Mots savants.** — A côté du français populaire, qui est l'œuvre du peuple, — et des mots étrangers importés en France par les circonstances politiques, il faut distinguer une troisième couche de mots, celle qui a été créée par les savants depuis le onzième siècle et qui s'augmente tous les jours. Ce français des savants se compose de mots empruntés directement par eux soit au grec (comme *autopsie, anthropologie, microscope, cosmographie*), soit au latin (comme *relation, proportion, préméditation, précession, coordination, etc.*). Cette importation de mots grecs et latins, postérieure à la naissance de la langue, a été surtout excessive au seizième siècle, où les érudits de la Renaissance forgèrent ainsi plusieurs milliers de mots nouveaux, parfois mal formés, et dont un grand nombre fut proscrit par Malherbe et les grands écrivains du dix-septième siècle.

XVI. La formation de notre langue est donc le résultat d'une double action : l'action populaire et l'action savante. Ces deux actions, s'exerçant d'une manière indépendante, ont souvent tiré deux ou plusieurs mots français du même mot latin. Ainsi *foison* et *fusion* viennent tous deux de *fusionem*; mais le premier a été formé par le peuple, le second par les savants : *foison* et *fusion* sont des

doublets. On appelle *doublets* deux ou plusieurs mots français dérivés d'un même mot latin¹. En voici quelques exemples :

MOT LATIN.	MOT POPULAIRE.	MOT SAVANT.
<i>aerem,</i>	<i>aigre,</i>	âcre.
<i>advocatum,</i>	<i>avoué,</i>	avocat.
<i>angulatum,</i>	<i>anglé,</i>	angulé.
<i>asperitatem,</i>	<i>âpreté,</i>	aspérité.
<i>circulare,</i>	<i>cercler,</i>	circuler.
<i>cumulare,</i>	<i>combler,</i>	cumuler.
<i>decimam,</i>	<i>dime,</i>	décime.
<i>examen,</i>	<i>essai,</i>	examen.
<i>fragilem,</i>	<i>frêle,</i>	fragile.
<i>hospitale,</i>	<i>hôtel,</i>	hôpital.
<i>liberare,</i>	<i>livrer,</i>	libérer.
<i>ministerium,</i>	<i>métier,</i>	ministère.
<i>mobilem,</i>	<i>meuble,</i>	mobile.
<i>porticum,</i>	<i>porche,</i>	portique.
<i>rigidum,</i>	<i>raide,</i>	rigide.
<i>separare,</i>	<i>sevrer,</i>	séparer.
<i>strictum,</i>	<i>étroit,</i>	strict.
<i>traditionem,</i>	<i>trahison,</i>	tradition.

XVII. En dehors de l'influence du latin et des langues étrangères, le français a créé quelques mots empruntés à des souvenirs historiques, où formés par imitation de sons. De là deux classes de mots, peu nombreux du reste : les *mots d'origine historique* et les *onomatopées*.

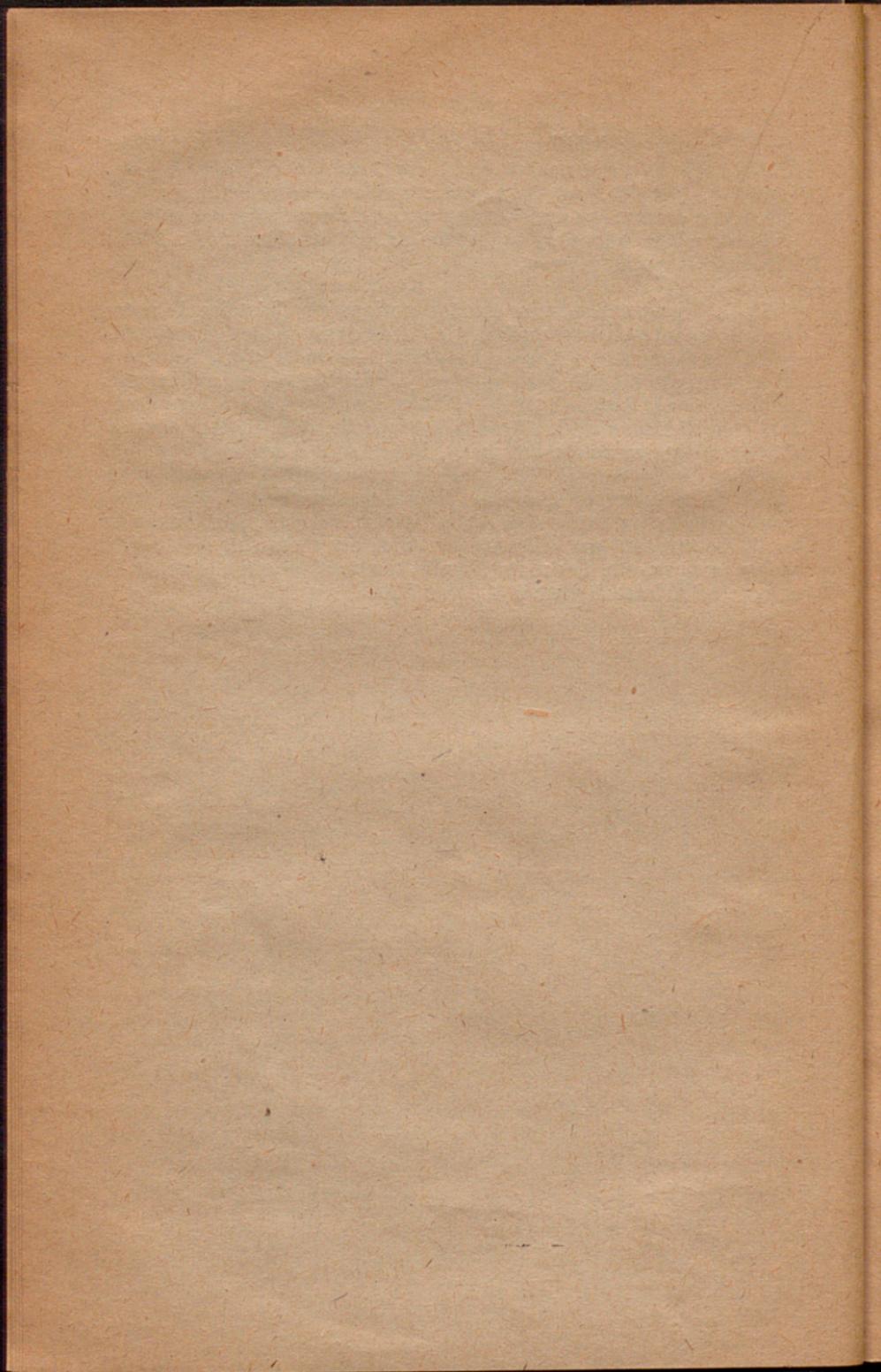
1° Les *mots d'origine historique* désignent presque toujours : des importations nouvelles ; par exemple, des étoffes : *madras*, *nankin*, *mousseline*, *cachemire*, *calicot*, *andrinople*, *rouennerie*, *gaze*, etc., de *Madras*, *Nankin*, *Mossoul*, *Cachemire*, *Calicut*, *Andrinople*, *Rouen*, *Gaza*, lieux où ces tissus furent fabriqués pour la première fois ; — des végétaux : *dahlia* fleur dédiée au botaniste *Dahl*, par *Cavanilles*, en 1789 ; *cantaloup*, melon originaire de *Cantaluppo*, villa des papes, aux environs de Rome ; *fuchsia*, plante ainsi appelée à cause de *Léonard Fuchs*, botaniste bavarois du seizième siècle, etc. ; — des inventions : *guillotine*, *macadam*, *mansarde*, ainsi nommées d'après leurs inventeurs, le docteur *Guillotin*, l'ingénieur anglais *Mac-Adam*, l'architecte *Mansart*, etc., etc.

2° Les *onomatopées* (du grec *onomatopœia*, action de former un mot) sont des mots forgés pour imiter un son, un geste, par exemple : les cris des animaux : *croasser*, *miauler*, *japper* ; la

1. Voyez *Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française*, par A. Brachet.

parole humaine : *babiller, caqueter, chuchoter, marmotter* ; divers bruits naturels : *clapoter, croquer, crac, pouffer, cliquetis, fanfare, glouglou, flac flac, pan pan*, etc. ; quelques interjections : *bah*, qui donne *ébahir* ; *hue*, qui donne *huer*, etc. ; le langage des enfants, qui redoublent volontiers la syllabe principale d'un mot : *fanfan* (de *enfant*), *papa, maman*.

XVIII. En terminant ces courtes notions sur l'histoire de notre langue, montrons par quelques chiffres dans quelles proportions ces trois éléments : français *populaire*, — mots d'origine *étrangère*, — mots d'origine *savante* ou *artificielle*, — se sont réunis pour former la langue française. Nous prendrons pour base de ce calcul le *Dictionnaire de l'Académie française*, qui contient environ 32 000 mots ; sur ces 32 000 mots, 20 000 sont d'origine *savante* ou d'origine *étrangère* ; 12 000 seulement composent ce que nous appelons le français d'origine *populaire*. Sur ces 12 000 mots, 8 000 environ, tels que *pauvrette, faiblir, maigrir*, sont des mots créés directement par le français à l'aide des mots simples *pauvre, faible, maigre*, etc. Les mots simples qui sont le vrai noyau de la langue se réduisent donc à 4 000 ou 5 000.



GRAMMAIRE FRANÇAISE

BUT ET DEFINITION DE LA GRAMMAIRE

1. Nous parlons à l'aide de *propositions* qui sont composées de *mots*, et les mots à leur tour sont composés de *lettres*.

2. La grammaire française est la réunion des règles suivies par la langue française pour former les *mots*, modifier leur *forme*, et les réunir en *propositions*. De là trois parties dans la grammaire : l'étude des *mots*, l'étude des *formes*, l'étude des *propositions*.

On fait remonter l'origine du mot grammaire au grec *gramma*, qui veut dire *lettres*. La grammaire, d'après l'étymologie, serait donc la *science des lettres*.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

ÉTUDE DE LA PROPOSITION

(Revision et complément du Cours élémentaire sur le même sujet.)

3. Nous ne pouvons exprimer une pensée ou énoncer un jugement sans faire ce qu'on appelle une **proposition**. Quand nous disons : *L'enfant aime ses parents*, nous énonçons une proposition. La **proposition** est donc l'énoncé d'un jugement.

4. La **phrase** est soit une proposition simple, soit une réunion de propositions formant un sens complet. Elle est ordinairement comprise entre deux points.

On compte ordinairement dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un *mode personnel*, exprimés ou sous-entendus.

Ainsi dans la phrase : *Le chien est utile*, il n'y a qu'une proposition. Mais dans : *Je crois — que le chien est utile, — quand il garde la maison*, il y a trois propositions.

5. La proposition infinitive et la proposition participe font exception à cette règle. Ainsi dans : Il est honteux *d'être paresseux, d'être paresseux* forme une véritable proposition subordonnée dont le verbe est à l'*infinitif*. Dans : *Les parts étant faites*, le lion parla ainsi, *les parts étant faites* forme une proposition subordonnée dont le verbe est au *participe*.

Nous avons d'ailleurs emprunté ces tours de phrases aux Latins, qui disaient : *Turpe est esse pigrum et partibus factis*, sic locutus est leo.

6. On dit que les propositions sont *coordonnées* quand elles sont simplement placées les unes à côté des autres, comme dans : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*, ou quand elles sont unies par une conjonction, sans que l'une soit nécessaire pour compléter le sens de l'autre; comme dans : *Mon père est juste et sa bonté est infinie*.

7. Une proposition est dite *elliptique* lorsqu'il y a ellipse, c'est-à-dire quand il y a un ou plusieurs mots sous-entendus. Ainsi, dans : *Je l'aime comme mon frère; comme mon frère* est une proposition elliptique, parce que *j'aime* est sous-entendu : *Je l'aime comme (j'aime) mon frère*.

DES DIFFÉRENTES SORTES DE PROPOSITIONS

8. Il y a trois sortes de propositions : la *proposition indépendante*, la *proposition principale* et la *proposition subordonnée*.

1^o La *proposition indépendante* est celle dont le verbe ne dépend d'aucune autre proposition et qui a par elle-même un sens complet. Ex. : *Le chien est utile*.

2^o La *proposition principale* est celle dont dépendent d'autres propositions qu'on appelle propositions subordonnées. Ex. : *Je crois que le chien est utile. Je crois* est une *proposition principale*.

3^o La *proposition subordonnée* est celle qui s'ajoute à la proposition principale ou à une autre proposition pour en

compléter le sens. Ex. : *Je crois que le chien est utile.* (*Que le chien est utile* est la subordonnée de la proposition principale *je crois.*)

La proposition principale n'est pas toujours la première. Ex. : *Quand vous viendrez, vous me ferez plaisir.* Ici la première proposition est une subordonnée.

PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

9. Au point de vue de la forme, les propositions sont subordonnées lorsqu'elles se rattachent au verbe d'une autre proposition :

1° Par une conjonction : *Je crois que le soleil réchauffe la terre;*

2° Par une locution conjonctive : *Il lit pendant que vous jouez;*

3° Par un mot interrogatif : soit pronom : *Il sait qui vous êtes;*

— — — soit adjectif : *Dites-moi quelle heure il est;*

— — — soit adverbe : *Je voudrais savoir où vous êtes.*

C'est ce qu'on appelle *interrogation indirecte.*

Les propositions sont encore subordonnées lorsqu'elles se rattachent par un *pronom relatif* à un nom ou à un pronom d'une autre proposition. Ex. :

Le devoir que j'avais donné était facile; celui que je donne est facile aussi.

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

10. Les propositions subordonnées ont toutes les fonctions des noms ou des pronoms. Une proposition subordonnée peut être :

1° **Sujet** d'une autre proposition.

Ex. : *Il est désirable qu'il vienne.*

2° **Attribut** : Ex. : *Mon opinion est qu'il a tort.*

3° Complément d'objet direct ou indirect. La proposition est alors subordonnée d'objet directe ou indirecte. Ex. : *Je crois que le chien aboie. Chaque jour nous avertit que la mort approche.*

4° Complément de circonstance. La proposition est alors subordonnée de circonstance. Ex. : *Je vous verrai quand vous viendrez à Paris.*

5° Apposition. La proposition subordonnée peut même parfois jouer le rôle d'apposition. Ex. : *On n'est pas toujours heureux par le fait qu'on est riche.*

11. La subordonnée introduite par un pronom relatif est complément d'un nom ou d'un pronom : *C'est cet élève qui aura le premier prix : c'est lui qui a le mieux travaillé.* — La subordonnée, introduite par la conjonction *que*, peut être complément d'un adjectif ou d'un adverbe. Ex. : *Je suis content que vous soyez venu ; Il travaille mieux qu'on ne croit.*

12. On appelle *intercalée* une proposition ordinairement peu étendue, qui peut être intercalée dans une autre proposition. Ainsi, dans : *L'argent, dit le sage, ne fait pas le bonheur*, la proposition *dit le sage* est une intercalée.

Proposition indépendante.

Proposition principale.

Proposition subordonnée.

{ Sujet, attribut.
 { Compl. d'objet.
 { Compl. de circonstance.
 { Apposition, etc.

Proposition intercalée. — Propositions coordonnées.

Proposition elliptique.

SUJET — VERBE — ATTRIBUT — COMPLÉMENT

13. Toute proposition renferme les termes suivants : 1° *sujet* et *verbe* ; ou 2° *sujet*, *verbe* et *attribut* ; ou 3° *sujet*, *verbe* et *complément*.

Le *sujet* indique l'être *qui est* ou *qui fait* quelque chose.

Le *verbe* indique l'état ou l'action du sujet.

L'*attribut* du sujet indique la manière dont le sujet *est* ou *fait* quelque chose.

Le *complément* du verbe est un mot ou un groupe de mots qui s'ajoutent au *verbe* pour en éclaircir, en compléter le sens.

Le complément du verbe peut être *direct* ou *indirect* (voy. § 236).

14. 1° **Sujet.** — Le sujet peut être :

Un nom : *Le travail est utile* ;

Un mot employé comme nom : *Le vrai est aimable* ;

Un pronom : *Vous êtes attentifs* ;

Un infinitif : *Mentir est honteux* ;

Une proposition : *Il est désirable qu'il vienne*.

15. Le sujet a pour **compléments** tous les mots qui lui sont unis avec ou sans préposition et qui servent à compléter l'idée qu'il représente. Ainsi, dans : *Les bons amis sont rares ; le cheval de mon père est beau, l'obéissance au maître est nécessaire* ; les mots *bons, de mon père, au maître* sont les compléments du sujet.

On appelle **sujet de la proposition** le sujet accompagné de ses compléments. Ainsi dans : *Les bons amis sont rares ; le cheval de mon père est beau*, ces mots : *les bons amis, le cheval de mon père*, sont les sujets de la proposition. Dans l'analyse des mots, *amis* et *cheval* seulement seraient sujets.

16. 2° **Verbe.** — Au point de vue de l'analyse de la proposition, il faut remarquer que les verbes comme *être, sembler, paraître, devenir, rester, passer pour, être regardé comme*, etc., peuvent être suivis d'un attribut du sujet : *Pierre est docile, la vie paraît courte*.

17. 3° **Attribut.** — L'attribut peut être :

Un nom : *Le soleil est une étoile* ;

Un adjectif : *La gloire est trompeuse* ;

Un pronom : *Le coupable est celui-ci* ;

Un infinitif : *Plaisanter n'est pas répondre* ;

Un participe passé : *Mon frère est venu* ;

Un mot invariable : *C'est mal* ;

Une expression qualificative : *Les blés sont en herbe*.

18. L'attribut a pour **compléments** tous les mots qui lui sont unis avec ou sans préposition et qui servent à compléter l'idée qu'il représente. Ainsi dans : *Le cheval est utile à l'homme ; ce chapeau est celui de mon frère* ; les mots *à l'homme, de mon frère*, sont les compléments de l'attribut.

On appelle **attribut de la proposition** l'attribut accompagné de ses compléments. Ainsi dans : *Le cheval est utile à l'homme ; ce chapeau est celui de mon frère*, ces mots : *utile à l'homme, celui de mon frère*,

sont les attributs de la proposition. Dans l'analyse des mots, *utile* et *celui* seulement seraient attributs.

19. On appelle **mots mis en apostrophe** des mots qui ne se rattachent à aucun des termes de la proposition; par exemple *mes amis*, dans : **Mes amis**, *il faut qu'on s'entraide*.

20. On appelle **apposition** un nom qui s'ajoute à un des termes de la proposition comme une sorte d'adjectif; par exemple, *fils de Charlemagne*, dans : **Louis, fils de Charlemagne**, *fut surnommé le Débonnaire*.

Dans : *la ville de Paris*, *Paris* est apposition au nom *ville* : la préposition *de* a un rôle explétif.

21. On appelle parfois l'apposition *complément explicatif*.

RÈGLES COMMUNES AU SUJET, AU VERBE ET A L'ATTRIBUT

22. RÈGLE GÉNÉRALE. — Dans toute proposition, le verbe et l'attribut du sujet **s'accordent** avec le sujet, c'est-à-dire qu'ils prennent le nombre, le genre ou la personne du sujet auquel ils se rapportent.

Ex. : *L'herbe est verte*.

Jeanne d'Arc est une héroïne.

Mon cheval est celui-ci.

Ma mère est venue.

Marie, vous êtes attentive.

Paul et moi, nous sommes attentifs.

Quand nous disons *l'herbe est verte*, *est* se trouve à la troisième personne du singulier et *verte* au féminin du même nombre, parce que les deux mots *est* et *verte* se rapportent à un même objet, *l'herbe*, qui est du genre féminin et du singulier. Si l'on compare la proposition à une petite troupe de soldats, on peut dire que le sujet en est le chef, et que le verbe et l'attribut reconnaissent son autorité.

CHAPITRE II

ANALYSE

23. La syntaxe nous apprend à *composer* des phrases suivant les règles prescrites par la grammaire ; il faut aussi apprendre à *décomposer* une phrase dans ses éléments simples, c'est-à-dire dans ses *mots* et dans ses *propositions*.

Cette *décomposition* s'appelle *analyse* (du grec *analysis*, décomposition, résolution d'un composé en ses éléments).

Il y a trois sortes d'analyses : l'analyse des mots, l'analyse des propositions et l'analyse étymologique.

1° ANALYSE DES MOTS

24. L'analyse des mots sert à faire connaître l'espèce et la forme des mots et à indiquer leur fonction dans la phrase.

L'analyse des mots sert à faire connaître :

1° L'espèce des mots, c'est-à-dire s'ils sont noms, adjectifs ou verbes, articles ou pronoms, etc. ;

2° La forme des mots, c'est-à-dire s'ils sont du masculin ou du féminin, au singulier ou au pluriel, etc.

3° La fonction des mots, c'est-à-dire s'ils sont sujets, attributs ou compléments, etc.

25. Exemples d'analyse des mots :

1° Autrefois les rues et les places de Paris étaient éclairées par des torches, qui répandaient çà et là une clarté douteuse

<i>Autrefois</i>	Adverbe de temps, modifie <i>étaient éclairées</i> .
<i>les</i>	Art. déf., se rapport. à <i>rues</i> , fém. plur.
<i>rues</i>	Nom. comm. fém. plur., sujet de <i>étaient éclairées</i> .
<i>et</i>	Conjonction.

<i>les</i>	Art. déf., se rapport. à <i>places</i> , fém. plur.
<i>places</i>	Nom comm. fém. plur., sujet de <i>étaient éclairées</i> .
<i>de</i>	Préposition.
<i>Paris</i>	Nom propre masc. sing., compl. de <i>rues</i> et de <i>places</i> .
<i>étaient éclairées</i>	Verbe trans. à la forme passive, 3 ^e pers. du plur. de l'imparfait de l'ind.
<i>par</i>	Préposition.
<i>des</i>	Art. indéf., se rapport. à <i>torches</i> , fém. plur.
<i>torches</i>	Non comm. fém. plur., compl. ind. de circonstance (moyen) de <i>étaient éclairées</i> .
<i>qui</i>	Pron. relatif, ayant pour antécédent <i>torches</i> , fém. plur., sujet de <i>répandaient</i> .
<i>répandaient</i>	Verbe transitif à la forme active, 3 ^e pers. du plur. de l'imparf. de l'ind.
<i>çà et là</i>	Locution adverbiale, modifie <i>répandaient</i> .
<i>une</i>	Art. indéf., se rapport. à <i>clarté</i> , fém. sing.
<i>clarté</i>	Nom comm. fém. sing., compl. d'objet dir. de <i>répandaient</i> .
<i>douteuse</i>	Adj. qual., épithète de <i>clarté</i> , fém. sing.

2^o L'ardoise est une substance minérale très répandue dans la nature, dont les usages sont très multipliés, mais qui n'a point été connue des anciens.

<i>L'</i>	Art. déf. élide se rapportant à <i>ardoise</i> , fém. sing.
<i>ardoise</i>	Nom comm. fém. sing., sujet de <i>est</i> .
<i>est</i>	Verbe intransitif, 3 ^e pers. du sing. du prés. de l'ind.
<i>une</i>	Art. indéf. se rapportant à <i>substance</i> , fém. sing.
<i>substance</i>	Nom comm. fém. sing., attribut de <i>ardoise</i> .
<i>minérale</i>	Adj. qualif., épithète de <i>substance</i> , fém. sing.
<i>très</i>	Adverbe de quantité, modifie <i>répandue</i> .
<i>répandue</i>	Part. passé, épithète de <i>substance</i> , fém. sing.
<i>dans</i>	Préposition.
<i>la</i>	Art. déf. se rapportant à <i>nature</i> , fém. sing.
<i>nature</i>	Nom comm. fém. sing., compl. ind. de lieu de <i>répandue</i> .
<i>dont</i>	Pron. relat. féminin, sing. ayant pour antécédent <i>substance</i> , compl. de <i>usages</i> .
<i>les</i>	Art. déf. se rapport. à <i>usages</i> , masc. plur.
<i>usages</i>	Nom comm. masc. plur., sujet de <i>sont</i> .
<i>sont</i>	Verbe intransitif, 3 ^e pers. du plur. du prés. de l'ind.
<i>très</i>	Adverbe de quantité, modifie <i>multipliés</i> .
<i>multipliés</i>	Part. passé, attribut de <i>usages</i> , masc. plur.
<i>mais</i>	Conjonction.
<i>qui</i>	Pron. rel., ayant pour antécédent <i>substance</i> , fém. sing., sujet de <i>a été connue</i> .
<i>ne point</i>	Adverbe de négation, modifie <i>a été connue</i> .

- a été connue* Verbe trans. à la forme passive, 3^e pers du sing. du pas-
composé de l'ind.
- des* Art. déf. contracté, se rapp. à *anciens*, masc. plur.
- anciens* Adj. empl. comme nom, masc. plur., c. ind. de circonstance
(agent) de *a été connue*.

2^o ANALYSE DES PROPOSITIONS

26. L'analyse des propositions consiste à faire connaître le rapport des propositions entre elles et des mots entre eux dans la même proposition.

27. Nous avons vu (voy. § 13) les termes que renferme une proposition.

28. Le sujet peut être dit : 1^o *Simple*, quand il n'y en a qu'un : *L'homme est mortel*;

2^o *Multiple*, quand il y en a plusieurs : *Le loup et le chien ont une origine commune*;

3^o *Complexe*, quand il a un complément : *L'herbe du jardin est verte*;

4^o *Incomplexe*, quand il n'a pas de complément : *L'herbe est verte*.

29. L'attribut peut être dit : 1^o *Simple*, quand il n'y en a qu'un : *L'homme est mortel*;

2^o *Multiple*, quand il y en a plusieurs : *Il est grand et fort*;

3^o *Complexe*, quand il a un complément : *Il est avare de son argent*;

4^o *Incomplexe*, quand il n'a pas de complément : *Il est avare*.

30. Exemples d'analyse des propositions :

I. — Le bracelet *est* un ornement du bras, dont l'origine

se perd dans les temps les plus reculés, et dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nous.

Cette phrase renferme trois propositions : une principale : *Le bracelet est un ornement du bras*; deux subordonnées : 1° dont l'origine se perd dans les temps les plus reculés; 2° et dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nous.

1. — *Le bracelet est un ornement du bras.* Proposition principale. Le sujet est *le bracelet*; le verbe est *est*; l'attribut, *un ornement*, ayant pour complément *du bras*.

2. — *Dont l'origine se perd dans les temps les plus reculés.* Proposition subordonnée rattachée à *ornement* par le pronom relatif *dont*. Le sujet est *l'origine*, ayant pour complément *dont*, mis pour *de l'ornement*; le verbe est *perd*, ayant pour complément d'objet direct *se*, et pour complément indirect de temps *dans les temps les plus reculés*.

3. — *Et dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nous.* Proposition subordonnée rattachée à *ornement* par le pronom relatif *dont* et coordonnée à la précédente. Le sujet est *l'usage*, ayant pour complément *dont*, mis pour *de l'ornement*; le verbe est *est perpétué*, ayant pour complément d'objet direct *se*, et pour complément indirect de temps *jusqu'à nous*.

II. — Du temps des patriarches, les hommes mêmes portaient des bracelets comme les femmes.

Cette phrase renferme une proposition principale : *Du temps des patriarches, les hommes mêmes portaient des bracelets*; et une subordonnée : *comme les femmes* (sous-entendu *portaient des bracelets*).

1. — *Du temps des patriarches, les hommes mêmes portaient des bracelets.* Proposition principale. Le sujet est *les hommes*, ayant pour complément *mêmes*; verbe *portaient*, ayant pour complément d'objet direct *des bracelets*, et pour complément indirect de temps *du temps des patriarches*.

2. — *Comme les femmes (portaient des bracelets).* Proposition subordonnée de comparaison et *elliptique*. Le sujet est *les femmes*; le verbe est *portaient* (s.-ent.), ayant pour complément d'objet direct *des bracelets* (s.-ent.), et pour complément indirect de temps *du temps des patriarches* (s.-ent.).

III. — La mode du bracelet subsiste encore aujourd'hui chez plusieurs peuples de l'Orient.

Cette phrase ne renferme qu'une proposition.

La mode du bracelet subsiste encore aujourd'hui chez plusieurs peuples de l'Orient. Proposition indépendante. Le sujet est *la mode*, ayant pour complément du *bracelet*; le verbe est *subsiste*, ayant pour compléments de temps et de lieu *encore aujourd'hui* et *chez plusieurs peuples de l'Orient*.

5^o ANALYSE ÉTYMOLOGIQUE

51. L'analyse étymologique consiste à étudier la formation des mots et à indiquer la manière dont les *dérivés* sont tirés des *mots primitifs*.

52. Exemple d'analyse étymologique :

Chez les Grecs et chez les Romains, les femmes portaient des bracelets qui avaient la figure d'un serpent.

<i>Chez</i>	Du latin <i>casa</i> ¹ (maison), voy. § 453.
<i>les</i>	Du latin <i>illos</i> , voy. § 147.
<i>Grecs</i>	Du latin <i>Græcus</i> , même sens, a donné <i>grecque</i> , <i>gréçiser</i> , etc.
<i>et</i>	Du latin <i>et</i> , voy. § 438.
<i>chez</i>	Du latin <i>casa</i> (maison), voy. § 453.
<i>les</i>	Du latin <i>illos</i> , voy. § 147.
<i>Romains</i>	Du latin <i>Romanus</i> , racine <i>Rome</i> , a donné <i>romaine</i> , <i>roman</i> , <i>romance</i> , <i>romancier</i> , <i>romanesque</i> , <i>romaniser</i> , <i>romaniste</i> , <i>romantique</i> , etc.
<i>les</i>	Du latin <i>illos</i> , voy. § 147.
<i>femmes</i>	Du latin <i>femina</i> , a donné <i>femmelette</i> , <i>fémminin</i> , <i>fémminiser</i> , <i>efféminé</i> , <i>effémiation</i> , etc.
<i>portaient</i>	Du verbe <i>porter</i> , latin <i>portare</i> , racine <i>port</i> , a donné <i>porter</i> , <i>portable</i> , <i>portage</i> , <i>porteur</i> , <i>portatif</i> , <i>portant</i> , <i>portée</i> , <i>reporter</i> , <i>report</i> , <i>apporter</i> , <i>apport</i> , <i>rapporтер</i> , <i>rapport</i> , <i>rapporтер</i> , <i>emporter</i> , <i>emportement</i> , <i>colporter</i> , <i>colporteur</i> , <i>colportage</i> , <i>comporter</i> , <i>transporter</i> , <i>transport</i> , <i>transportation</i> , <i>transportable</i> , <i>déporter</i> , <i>déportation</i> , <i>département</i> , <i>exporter</i> , <i>exportation</i> , <i>importer</i> , <i>importation</i> , <i>importance</i> , <i>supporter</i> , <i>support</i> , <i>supportable</i> , <i>insupportable</i> , etc.
<i>les</i>	Mis pour <i>de les</i> , contracté en <i>dels</i> , puis en <i>des</i> , voy. § 150.

1. La plupart des mots français viennent de l'accusatif latin (*rosam*, *rose*; *lupum*, loup; *saponem*, savon; *latronem*, larron, etc.); cependant, pour ne pas dérouter les commençants, nous avons, chaque fois que c'était possible, cité les mots latins au nominatif (*rosa*, *lupus* etc.).

- bracelets* Diminutif de *bras*, qui a donné également : *brasser*, *brasse*,
brassard, *embrasser*, *embrassade*, *avant-bras*, etc.
- qui* Du latin *qui*, voy. § 219.
- avaient* Du verbe *avoir*, latin *habere* (avere, avoir avoir).
- la* Du latin *illam*, voy. § 147.
- figure* Du latin *figura*, qui a donné *figurer*, *figurant*, *figuré*, *figurine*,
figuratif, *configurer*, *configuration*, *défigurer*, *transfigurer*,
transfiguration, etc.
- de* Du latin *de*, voy. § 433.
- un* Du latin *unus*, voy. § 151.
- serpent* Du latin *serpentem*, a donné *serpenter*, *serpenteau*, *serpentin*, etc.

LIVRE I

ÉTUDE DES MOTS

CHAPITRE I

DE L'ALPHABET

33. Nous parlons à l'aide de *mots* qui servent à exprimer nos pensées. Ces *mots* sont formés d'un ou de plusieurs *sons*, qu'on représente dans l'écriture par des signes appelés *lettres*.

34. La réunion de toutes les lettres d'une même langue s'appelle *alphabet*.

De même que nous disons en français l'ABC pour dire l'alphabet (« *Il ne sait pas lire, il faut le mettre à l'ABC* »), les Grecs disaient l'AB pour l'alphabet, c'est-à-dire l'*alpha* et le *bêta*, qui désignent en grec les deux premières lettres, d'où les Romains ont tiré le mot *alphabetum*, qui est devenu en français *alphabet*. *Lettre* vient du latin *littera*.

35. L'alphabet français est composé de vingt-six lettres, rangées dans cet ordre : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z*.

Notre alphabet vient du latin. Les Romains tenaient leur alphabet des Grecs ; les Grecs avaient reçu le leur des Phéniciens.

36. Toutes les lettres de la langue française sont divisées en deux classes : les *voyelles* et les *consonnes*.

SECTION I

VOYELLES

37. On appelle **voyelle** un son qui peut se prononcer sans le secours d'aucun autre.

Il y a six voyelles en français : *a, e, i, o, u, y*.

Voyelle vient du latin *vocalis*, « qui émet une voix ou un son ».

Le latin avait cinq voyelles, *a, e, i, o, u* (qui se prononçait *ou* et qui a gardé cette prononciation en français dans *loup* de *lupus*, *ours* de *ursus*, etc.). Aux voyelles latines le français a ajouté le son *eu*, inconnu aux Romains, ainsi que notre son moderne *u*, qui remonte à peu près aux temps mérovingiens.

38. Toutes les voyelles peuvent être *brèves* ou *longues*, selon qu'on les prononce *vite* ou *lentement*; ainsi *a* est **bref** dans *patte*, et il est **long** dans *pâte*; *e* est **bref** dans *jette*, et **long** dans *fête*, etc.

39. **E** sert à marquer en français *trois sons* tout à fait différents :

1° Un son très *sourd*, qu'on appelle **e muet**, comme dans : *homme, venir, ils marchent*.

2° Un son *aigu*, qu'on appelle **e fermé**, comme dans : *aimé, bonté*. Cet *e* est ordinairement marqué par le petit signe (e) que l'on appelle *accent aigu*.

L'*e* est encore fermé dans tous les mots terminés en : lorsque *r* n'est pas sonore : *verger, rocher, aimer*, et dans les mots : *assez, et, nez, pied*, etc.

3° Un son très *ouvert*, qu'on entend dans *terre, mer, enfer*,

procès, succès. On appelle cet *e* l'*e* ouvert et on le distingue ordinairement par le petit signe (◌̣) que l'on appelle *accent grave*.

On ne met pas d'accent quand l'*e* ouvert est suivi de deux consonnes (comme dans *peste*, *reste*) ou qu'il termine le mot et est suivi d'un *r* sonore (comme dans *fer*, *ver*, *amer*).

40. Le son *eu* est rendu en français par *eu*, *œ*, *œu*, *ue*.
Ex. : *heure*, *œil*, *bœuf*, *accuei*l.

Eu se prononce comme *u* simple dans *j'eus*, *eu*, etc.

41. **Y**, dans le corps d'un mot et précédé d'une voyelle, se prononce comme deux *i* : *pays*, *moyen*, *joyeux*, qui se prononcent *pai-is*, *moi-ien*, *joi-ieux*.

Dans tous les autres cas il se prononce comme *i* : *yeux*, *analyse*, *jury*.

REMARQUE. — Dans les mots *Bayard*, *Bayonne*, *bruyère*, *Cayenne*, *La Fayette*, *Mayence*, *Mayenne*, *mayonnaise* et quelques autres, l'*y* quoique précédé d'une voyelle se prononce comme *i* dans *aïeul*.

42. **Diphthongues**. — On appelle *diphthongue* la réunion de deux ou trois voyelles qui se prononcent par une seule émission de voix, comme *ui* dans *huileux*. *Ui*, composé des deux voyelles *u* et *i*, est une diphthongue.

Diphthongue vient du mot latin *diphthongus*, qui a été emprunté au grec et qui signifie : *deux sons*.

43. Les principales diphthongues sont *ia*, *ié*, *io*, *iou*, *ieu*; *ui*; *oua*, *oué*, *oui*. Ex. : *piano*, *pied*, *pioche*, etc.

SECTION II

CONSONNES

44. On appelle **consonne** une articulation du son qui varie suivant les mouvements de la langue, des lèvres, etc.

Nous avons vingt consonnes en français : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *w*, *x*, *z*.

On appelle ces lettres *consonnes*, du mot latin *consona* « qui se prononce avec, à l'aide de », parce que les grammairiens romains croyaient que l'on ne pouvait jamais prononcer une consonne sans le secours d'une voyelle.

45. Il faut ajouter à ces vingt lettres les consonnes composées **ch**, **ph**, **th**, que l'on entend dans **chanvre**, **philosophe**, **thème**.

Le **w** n'est pas une lettre française, mais il se rencontre souvent aujourd'hui, par suite de l'invasion des mots étrangers dans notre langue. Dans les mots anglais il se prononce *ou* : **whist**, **whig**, **tramway** (prononcez *ouiste*, *ouig*, *tramouai*). Dans les mots allemands il se prononce *v* : **Westphalie**, **Weimar** (prononcez *Vestphalie*, *Veimar*).

46. Les consonnes peuvent se produire en arrière dans le palais ou l'*arrière-bouche*, contre les *dents*, entre les *lèvres*, sur les *bords* ou à l'extrémité de la langue.

Les consonnes **c**, **k**, **q**, **g**, **h**, qui sont produites dans le palais, sont pour cette raison appelées *palatales*.

C et **g** ont un double son : *dur* devant les voyelles *a*, *o*, *u*, comme dans **camarade**, **corridor**, **cumuler**, **gamin**, **gobelet**, **guttural**, — *doux* devant les voyelles *e*, *i*, comme dans **cerveau**, **cirer**, **germer**, **gibier**.

47. Les consonnes **t**, **d**, **s**, **z**, **n**, **l**, **r**, qui se prononcent à l'aide des dents, sont pour cette raison appelées *dentales*.

S entre deux voyelles a le son du *z* : **poison**, **raison**, **bise**.

48. Les consonnes **p**, **f**, **b**, **v**, **m**, qui sont produites à l'aide des lèvres, sont pour cette raison appelées *labiales*.

Labial dérive du latin *labia* (lèvres).

49. Les consonnes **ch**, **j**, sont appelées *marginales*.

REMARQUE. — 1° **L** et **r** sont deux dentales, qu'on a aussi appelées *liquides*, parce que ces deux lettres se joignent facilement aux autres consonnes, telles que **p**, **b**, **c**, **g**, comme dans **plaine**, **blanche**, **clameur**, **gloire**, — **premier**, **bruit**, **croire**, **grandir**.

Liquide a ici le sens étymologique du latin *liquidus* (coulant).

2° Les consonnes **m**, **n**, suivies d'une autre consonne, comme dans **tomber**, **conter**, donnent un son nasal à la voyelle qui précède et sont appelées pour cette raison *consonnes nasales*.

50. La liquide *l* et la nasale *n* se **muillent** dans certains cas, c'est-à-dire qu'elles sont alors suivies, dans la prononciation, d'un *i* très faible, que l'on entend, par exemple, dans *campagnard*, *travailler*.

51. **X** est une consonne double, qui se prononce tantôt comme *cs* (*luxueux*), tantôt comme *gz* (*examen*).

52. La consonne **h** est **muette** ou **aspirée** :

1^o Elle est **muette** lorsqu'elle ne se fait pas sentir dans la prononciation. Ex. : *l'homme*, *l'habitude*, qu'on prononce comme s'il y avait *l'omme*, *l'abitude* ;

2^o Elle est **aspirée** lorsqu'elle empêche l'éllision, comme dans *la haine* (ne prononcez pas *l'haine*), ou la liaison, comme dans *les héros* (ne prononcez pas *les-zhéros*).

Des mots de la même famille ont tantôt l'*h* muette et tantôt l'*h* aspirée, ainsi : *héros* a l'*h* aspirée ; *héroïque*, *héroïne*, *héroïsme*, l'*h* muette ; — *héraut*, *hanse*, ont l'*h* aspirée ; *héraldique*, *hanséatique*, l'*h* muette. Du reste, les mots commençant par l'*h* aspirée ne sont pas les seuls qui repoussent la liaison et l'éllision ; certains mots, comme *onze*, *oui*, *ouate*, ont la même propriété. On prononce ordinairement le *onze*, le *oui*, la *ouate*. On dit de même le *un* pour désigner le chiffre *un* dans un nombre.

CHAPITRE II

SYLLABES — ACCENT TONIQUE — RACINE — AFFIXES

53. **Syllabes**. — On appelle *syllabe* une ou plusieurs lettres qui se prononcent d'un seul coup. Ainsi *bon-té* a deux syllabes : *bon* et *té* ; *pro-fes-seur* en a trois ; *ré-si-den-ce* en a quatre.

On appelle *monosyllabe* un mot d'une syllabe ; *dissyllabe*, un mot de deux ; *trissyllabe*, un mot de trois ; *polysyllabe*, en général, un mot de plusieurs syllabes.

54. On appelle **syllabe muette** celle qui est terminée par un *e* muet, comme *me* dans *j'ai me*.

Il faut remarquer qu'en poésie l'*e* muet s'éllide devant une *voyelle* ou une *h muette* dans le corps du vers, et ne compte pas à la fin. Ainsi le vers :

La cigogne au long bec n'en put attraper miet te,
n'a que douze syllabes.

55. **Accent tonique.** — On ne prononce jamais avec la même force toutes les syllabes d'un même mot; ainsi quand nous disons : *marchez, cherchons*, nous prononçons la dernière syllabe plus fortement que la première. Cette élévation de la voix sur une syllabe particulière dans chaque mot s'appelle **accent tonique**, et la syllabe qui reçoit cette élévation de la voix s'appelle la syllabe **accentuée** ou **tonique**.

56. En français, la syllabe accentuée est toujours la dernière syllabe du mot (*mouton, cheval, aima*), excepté quand le mot est terminé par un *e* muet (*table, aimable*), auquel cas on reporte l'accent tonique sur l'avant-dernière syllabe : *aimable, lisible*.

L'*s* du pluriel ne change pas l'accentuation (*rose, roses*), bien que l'*e* muet ne termine plus le mot. Il en est de même de la terminaison *ent* qui reste muette dans la conjugaison (*il aime, ils aiment*).

57. Il y a donc dans chaque mot une syllabe accentuée ou tonique. Les autres syllabes du mot sont dites **inaccentuées** ou **atones**. Ainsi, dans *aimable*, *ma* est la syllabe accentuée, *ai* et *ble* sont inaccentuées, sont *atones*; dans *charretier*, *tier* est accentué, *char* et *re* sont *atones* (on le voit d'ailleurs par la prononciation, puisque en réalité nous prononçons *char'tier*).

Atone vient du grec *a* (sans, privé de) et *tonos* (ton, accent), qui est privé d'accent.

58. Quand un mot simple, tel que *chandelle* (qui est accentué sur *el*), donne un mot dérivé tel que *chandelier* (qui est accentué sur *ier*), la syllabe *el*, qui était accentuée dans le mot simple, devient naturellement inaccentuée dans le mot dérivé, et *e* perd alors dans *chandelier* le son plein qu'il avait dans *chandelle*.

59. Souvent cet affaiblissement du son de la voyelle a amené le changement de la voyelle elle-même : ainsi *ai*, qui

est accentué dans *faim*, est inaccentué dans le dérivé *famine*.

60. De même, pour rendre sonore au présent de l'indicatif l'*e* muet des infinitifs *app-e-ler*, *rej-e-ter*, *ach-e-ter*, *p-e-ler*, *m-e-ner*, tantôt le français double la consonne (j'appelle, je rejette) et donne ainsi à l'*e* plus de sonorité; tantôt il place un accent grave sur l'*e* : j'achète, je pèle, je mène (voy. § 307).

En latin, l'accent tonique était sur l'avant-dernière syllabe quand elle était longue (venire), sur la troisième quand l'avant-dernière était brève (veniō).

À l'origine, le français traita différemment les voyelles toniques et les voyelles atones. Or, quand à un mot simple on ajoutait un suffixe, la place de l'accent était changée. Ainsi *a* tonique dans *panem* donne *ai* devant *n* : *pain*. Dans *panarium*, dérivé de *panis*, la voyelle tonique n'est plus le premier, mais le second *a*, qui en syllabe initiale restera *a* : *panier*. Cette règle influe sur les mots de formation purement française : voilà pourquoi la diphtongue *iê* de *lièvre* est devenue *e* dans *levraut*, et pourquoi l'on dit *levrette* et non *lièvrete*. Cette alternance de la voyelle accentuée et de la voyelle atone se retrouve dans un grand nombre de mots : ainsi *salin* à côté de *sel*, *marin* à côté de *mer*, *naseaux* à côté de *nez*; — *acquérir*, *tenir*, *venir*, à côté de *acquiens*, *tiens*, *viens*, *mourir*, *mouvoir*, *pouvoir*, *moulin*, *nouveau*, *bouvier*, à côté de *meurs*, *meus*, *peux*, *meule*, *neuf*, *bœuf*; *vilenie*, *menotte*, *panier*, à côté de *vilain*, *main*, *pain* : etc.

61. **Racine.** — La partie du mot qui en représente l'idée originelle s'appelle *racine*. Ainsi, dans *mortel*, *mort* est la racine.

Radical. — On appelle *radical* le mot simple auquel on ajoute des affixes pour en tirer des *dérivés* ou des *composés*.

Il faut soigneusement distinguer le radical de la racine. Ainsi, dans *finir*, *fin* est à la fois la racine et le radical; mais, dans *définissons*, *fin* est la racine, et *définiss* le radical, auquel on ajoute la désinence verbale *ons* pour marquer la première personne du pluriel.

62. **Affixes.** — Les *affixes* sont les éléments qui s'ajoutent au radical pour en modifier le sens et en former des mots nouveaux.

63. On les divise en deux classes : les **préfixes** et les **suffixes** :

Les **préfixes** sont les particules qui précèdent le *radical* comme *dé* dans *dé finir*.

Préfixe vient du latin *præfixus* (fixé devant).

Les **suffixes** sont les particules qui suivent le *radical* comme *ir* dans *définir*.

Suffixe vient du latin *suffixus* (placé après).

64. En s'ajoutant au radical, les **préfixes** forment des **mots composés**; les **suffixes** forment des **mots dérivés**; ainsi *em bûche* est un mot *composé*, *bûcheron* un mot *dérivé*.

65. On appelle **famille des mots** la réunion de tous les mots qui se rattachent à une même racine.

Ainsi *terre* est un mot primitif qui a donné naissance aux mots : *terrer*, *terreau*, *terrasse*, *déterrer*, *souterrain*, etc. Ces mots *dérivés* ou *composés*, tirés d'une racine unique (*terre*), forment ce qu'on appelle une famille de mots.

CHAPITRE III

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES

66. On appelle **signes orthographiques** certains signes employés dans l'écriture, — soit pour modifier la prononciation des voyelles ou des consonnes, — soit pour indiquer leur suppression, — soit enfin pour réunir deux ou plusieurs mots en un seul.

67. Il y a cinq espèces de *signes orthographiques* : les *accents*, le *tréma*, l'*apostrophe*, la *cédille* et le *trait d'union*.

68. Les **accents** sont au nombre de trois : l'**accent aigu** (´), l'**accent grave** (`), l'**accent circonflexe** (^).

L'**accent aigu** se met sur les *e fermés* : *bonté*, *santé*.

L'**accent grave** se met sur les *e ouverts* : *procès*, *suc cès*, et sur *à*, *là*, *où*, *dès*, pour qu'on ne les confonde pas avec *a*, *la*, *ou*, *des*, qui ont une autre signification.

L'**accent circonflexe** se met sur les voyelles longues : *côte*, *gîte*.

L'accent circonflexe indique ordinairement la suppression d'une lettre. Ainsi le latin *testa, bestia, festa* donna à l'origine le vieux français *teste, beste, feste*; cet *s* fut prononcé jusqu'au treizième siècle, puis il disparut, mais en allongeant la syllabe qui le précédait, et l'on eut alors la prononciation en *ê*: *tête, bête, fête*. Cependant, bien qu'il ne se prononçât plus, cet *s* persista plusieurs siècles encore dans l'écriture; toutes les éditions du Dictionnaire de l'Académie française, jusqu'en 1740, écrivent encore *teste, beste, feste*, et Bossuet, Racine, Boileau, etc., n'écrivent pas autrement. — L'accent circonflexe indique aussi la disparition d'une voyelle: *âge* (anciennement *aage*), *baïller* (anc. *baailler*), *câble* (anc. *caable*), *sûr* (anc. *seur*), etc.

69. Le **tréma** (¨) se place sur les voyelles *i, u, e*, lorsque, en contact immédiat avec une autre voyelle, elles doivent être prononcées séparément: *haïr, Saül, ciguë* (qui sans cela eût été prononcé *cigue*, comme *figue, ligue*).

70. La **cédille** (ç) se place sous le *c* devant *a, o, u*, pour lui donner le son de *s*: *façade, leçon, reçu*.

71. L'**apostrophe** (') marque l'élision des voyelles *a, e, i*: *l'épée, j'arrive, s'il vient*.

72. Le **trait d'union** (—) sert à réunir plusieurs mots en un seul ou à indiquer, à la fin d'une ligne, que le mot n'est pas fini et qu'il continue à la ligne suivante.

On peut écrire avec ou sans trait d'union les noms composés: *chou-fleur* ou *chou fleur, arc-en-ciel* ou *arc en ciel*, etc.; — les pronoms *moi-même* ou *moi même, celui-ci* ou *celui ci*, etc.; — les verbes *irai-je* ou *irai je, dit-il* ou *dit il*, etc.; — Les adjectifs numéraux *dix-sept* ou *dix sept, quatre-vingts* ou *quatre vingts*, etc.

Tous ces signes orthographiques ont été introduits dans notre langue par les grammairiens du seizième siècle. — **Tréma** est un mot grec qui veut dire *trou* ou *point*. — **Apostrophe** (autre mot grec) signifie *qui détourne*, parce que l'élision *détourne*, empêche le choc de deux voyelles. — La **cédille**, qui date du seizième siècle, a été empruntée aux imprimeurs italiens qui désignaient par *zediglia* un petit crochet en forme de *z* que l'on plaçait sous le *c* pour lui donner le son de *s*.

72 bis. On appelle **lettres majuscules** ou **grandes lettres** certaines lettres plus grandes que les autres, et qui ont une figure différente. Ainsi **A, B** sont des *majuscules*; *a, b* sont des *minuscules*.

On met une *majuscule* au commencement d'un nom propre, d'une phrase, d'un vers ou d'une citation.

CHAPITRE IV

DE LA PONCTUATION

73. La **punctuation** sert : soit à distinguer, au moyen de différents signes, les propositions entre elles ou les parties d'une proposition; soit à noter la valeur particulière d'une proposition.

74. Les **siges de punctuation** sont : la *virgule* (,), le *point-virgule* (;), le *deux-points* (:), le *point* (.), le *point d'interrogation* (?), le *point d'exclamation* (!), les *points de suspension* (...), les *parenthèses* (), les *guillemets* (« ») et le *tiret* (—)

DE LA VIRGULE (,)

75. La **virgule** sert à séparer les sujets, les attributs, les verbes, les compléments, les propositions.

Ex. : *Le lion, le tigre, le cheval sont des quadrupèdes.*

Le chien est doux, caressant, fidèle.

L'attelage suait, soufflait, était rendu.

Nous aimons tous les champs, les bois, les beaux jours.

L'air siffle, le ciel gronde et l'onde au loin mugit.

Le mot *virgule* vient du latin *virgula* (proprement *petite verge*) trait pour marquer dans les manuscrits les passages défectueux. Ce n'est que plus tard que ce signe a été employé pour marquer les repos dans les phrases.

76. La **virgule** sert encore à séparer les mots mis en apostrophe, les appositions, les propositions subordonnées, les intercalées, etc.

Ex. : *Paul, soyez plus doux envers votre mère.*

Marie, petite fille laborieuse, aura beaucoup de prix.

Ces roses, qu'on cultive à Provins, sont admirables.

La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation la mort.

77. On ne met pas de virgule entre deux mots ou deux propositions de très peu d'étendue, unis par les conjonctions *et*, *ni*, *ou*.

Ex. : *Le père et la mère sont contents. Marie est une petite fille laborieuse et attentive. Je ne vois ni n'entends l'orateur. Les géraniums sont roses ou rouges.*

78. On ne met pas de virgule entre la proposition principale et une proposition subordonnée lorsque cette dernière proposition est indispensable au sens de la principale.

Ex. : *Tous les objets qui avaient frappé ma vue ne me paraissaient que des points lumineux.*

79. REMARQUE. — On met une virgule pour remplacer un verbe sous-entendu. Ex. : *On a toujours raison ; le destin, toujours tort* (c'est-à-dire : le destin a toujours tort).

DU POINT-VIRGULE (;)

80. Le **point-virgule** sert à séparer des propositions d'une certaine étendue, mais liées entre elles par le sens.

Ex. : *Aristide avait été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que la justice ; Léonidas était mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie ; Sparte était sobre avant que Socrate eût loué la sobriété.*

DES DEUX-POINTS (:)

81. Les **deux-points** annoncent : 1° Une citation. Ex. : *Pythagore disait : « Mon ami est un autre moi-même ».*

REMARQUE. — Le mot qui commence une citation prend toujours une *majuscule* ou grande lettre.

2° Une énumération. Ex. : *Voici les cinq parties du monde : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie.*

3° Le développement de l'idée contenue dans la proposition précédente. Ex. :

*Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde :
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.*

(LA FONTAINE.)

DU POINT (.)

82. Le **point** se met à la fin d'une phrase. Ex. : *L'oisiveté est la mère de tous les vices.*

REMARQUE. — Après un point, la phrase qui suit doit toujours commencer par une *majuscule*.

DU POINT D'INTERROGATION (?)

83. Le **point d'interrogation** se met à la fin d'une phrase qui renferme une demande, une question. Ex. :

Que vouliez-vous qu'il fit contre trois? — Qu'il mourût.
(CORNEILLE.)

On ne met pas ce signe après une interrogation indirecte : *Je demande quel est cet homme.*

DU POINT D'EXCLAMATION (!)

84. Le **point d'exclamation** se met à la fin d'une phrase qui marque la surprise, la terreur, la joie, l'admiration. Ex. :

*Que le Seigneur est bon! Que son joug est aimable!
Heureux qui dès l'enfance en connaît la douceur!*
(RACINE.)

On met encore ce signe après les interjections : *hélas! eh bien!* etc., excepté après *ô*.

DES POINTS DE SUSPENSION (...)

85. Les **points de suspension** indiquent une réticence, une interruption. Ex. :

*Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie,
Te... Mais du prix qu'on m'offre il me faut contenter.*
(RACINE.)

DES PARENTHÈSES ()

86. Les **parenthèses** servent à enfermer les mots qui forment au milieu de la phrase un sens distinct et isolé. Ex. :

*La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.*

(LA FONTAINE.)

On dit qu'on ouvre la parenthèse, quand on se sert du premier signe ((), et qu'on la ferme quand on se sert du second ()).

DES GUILLEMETS (« »)

87. Les **guillemets** se mettent au commencement et à la fin d'une citation et souvent même au commencement de chaque ligne ou de chaque vers du texte cité. Ex. :

Quel plaisir de penser et de dire en vous-même :

« *Partout en ce moment, on me bénit, on m'aime;*

« *On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer;*

« *Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer ! »*

(RACINE.)

DU TIRET (—)

88. Le **tiret** sert, dans un dialogue, à indiquer le changement d'interlocuteur, et à remplacer les mots : *dit-il, répondit-il*. Ex. :

..... *Mon moulin est à moi,*

Tout aussi bien, au moins, que la Prusse est au roi.

— *Allons, ton dernier mot, bonhomme, et prends-y-garde !*

— *Faut-il vous parler clair ? — Oui. — C'est que je le garde.*

(ANDRIEUX).

CHAPITRE V

HOMONYMES — PARONYMES — SYNONYMES

I. HOMONYMES.

89. Les **homonymes** sont des mots qui se prononcent de la même manière, bien qu'ils n'aient pas la même signification, comme *abaisse* et *abbesse*, *amonde* et *amende*.

Du grec *homónymos*, composé de *homos*, semblable, et de *onyma* ou *onoma*, nom.

Bien différents des *synonymes*, qui n'ont entre eux qu'une ressemblance de sens, les *homonymes* ne se ressemblent que par le son.

90. Voici quelques exemples d'homonymes :

- 1° *Cent*, adj. num., dix fois dix.
Sang, n. m., liquide rouge qui circule dans les veines.
Sans, préposition.
Sens (je), du verbe sentir.
Sens, dans cette locution, sens dessus dessous.
- 2° *Foi*, n. f., confiance.
Foie, n. m., un des viscères.
Fois, n. f., le temps qui désigne la quantité.
Foix, nom propre de ville, de comté.
- 3° *Mettre*, v., poser, placer.
Mètre, n. m., mesure, 1 pied de vers.
Maître, n. m., chef, possesseur, professeur.
- 4° *Peine*, n. f., affliction, chagrin, châtement.
Pène, n. m., pièce d'une serrure.
Penne, n. f., grande plume des ailes et de la queue d'un oiseau.
- 5° *Tante*, n. f., sœur du père ou de la mère.
Tente, n. f., pavillon de toile qui sert d'abri.
Tente (je), ind. prés. du verbe tenter.
6. *Toue*, n. f., sorte de bateau plat.
Tous, adj. indéfini.
Tour, n. f., mouvement convulsif de la poitrine.
- 7° *Vair*, n. m., fourrure blanche et grise, terme de blason.
Ver, n. m., animal mou et rampant.
Verre, n. m., corps transparent et fragile, vase à boire.
Vers, préposition.
Vers, n. m., assemblage de mots mesurés et cadencés.
Vert, n. m., herbe qu'on donne fraîche aux chevaux.
Vert, adj., couleur de l'herbe.

II. PARONYMES

91. On appelle **paronymes** les mots dont la prononciation est assez voisine pour qu'on soit exposé à les confondre, tels que *gôte* et *goutte*, *mâtin* et *matin*, etc.

Paronyme vient du grec *paronimos*, composé de *para*, à côté, et de *onoma* ou *onyma*, nom.

92. En voici quelques exemples :

1. *Bailler*, donner en bail. — *Bâiller*, ouvrir la bouche.
2. *Bat*, du verbe battre. — *Bât*, n. m., selle de l'âne.
3. *Boite*, du verbe boiter. — *Boîte*, n. f., petit coffre.
4. *Faite*, du verbe faire. — *Faîte*, n. m., le sommet.
5. *Pomme*, n. f., fruit du pommier. — *Paume*, n. f., le dedans de la main.
6. *Tacher*, faire une tache. — *Tâcher*, s'efforcer de.

93. On appelle aussi **paronymes** des mots qui ont une ressemblance de son encore plus éloignée, tels que *anoblir* et *enoblir*, *consommer* et *consumer*.

94. En voici quelques exemples :

<i>Apurer</i> , vérifier un compte.	<i>Épurer</i> , nettoyer, clarifier.
<i>Avènement</i> , arrivée, venue.	<i>Événement</i> , circonstance grave.
<i>Cercler</i> , entourer de cercles.	<i>Sarcler</i> , arracher les mauvaises herbes.
<i>Éruption</i> , sortie violente.	<i>Irruption</i> , entrée violente.
<i>Évasion</i> , fuite, sortie.	<i>Invasion</i> , envahissement.
<i>Pédale</i> , touche qu'on abaisse avec le pied.	<i>Pétale</i> , pièce de la corolle des fleurs.

III. SYNONYMES

95. On appelle **synonymes** des mots qui ont entre eux de grandes ressemblances de sens.

Synonymes vient de deux mots grecs, *syn*, avec, et *onyma*, nom, c'est-à-dire mot qui sert à nommer avec d'autres, qui a la même signification qu'un autre.

96. On divise ordinairement les synonymes en deux classes :

- 1^o *Ceux qui ont des racines identiques ;*
- 2^o *Ceux qui ont des racines différentes.*

97. 1^o Les *synonymes qui ont des racines identiques* ont nécessairement un fond commun de signification, mais les préfixes et les suffixes, ou quelque autre accident grammatical, établissent entre eux des nuances qu'il est facile de distinguer. Ainsi *abuser* et *mésuser* sont synonymes ; mais l'un veut dire *user* d'une chose *avec excès*, l'autre *en faire un mauvais usage* ; différence marquée par les préfixes *ab* et *més*.

98. *Délicieux* et *délectable* sont synonymes ; mais l'un veut dire *plein de délices*, l'autre *qui en peut causer* ; différence marquée par les suffixes *eux* et *able*.

99. Souvent le même nom prend un sens nouveau en passant du singulier au pluriel : la *dignité*, les *dignités* ; la *bonté*, les *bontés*.

100. Souvent aussi la place de l'adjectif en modifie la signification : un homme *brave*, un *brave* homme ; un homme *honnête*, un *honnête* homme, etc.

101. Enfin une foule de verbes présentent de légères différences de sens *selon* qu'ils sont employés avec la préposition *à* ou la préposition *de*. Exemples : *commencer à*, *commencer de* ; *forcer à*, *forcer de*. etc.

102. 2^o Les *synonymes qui ont des racines différentes* présentent naturellement les différences de sens les plus tranchées. *Haine*, *aversion*, *antipathie*, *répugnance* sont quatre termes qui renferment l'idée d'un mouvement de l'âme contre ce qui l'affecte désagréablement. Mais la *haine* est le terme le plus fort ; c'est un sentiment qui nous porte non seulement à repousser celui qui en est l'objet, mais encore à lui désirer ou à lui faire du mal ; l'*aversion* fait qu'on évite les gens, qu'on s'en

détourne (*avertere*, détourner); l'*antipathie* fait qu'on ne les trouve pas aimables; la *répugnance* empêche qu'on ne fasse les choses de bonne grâce.

103. *Abattre*, *démolir*, *renverser*, *ruiner*, *détruire* sont synonymes; mais, en remontant à leur signification primitive, on voit que chacun de ces mots ajoute une idée particulière à l'idée générale de *faire tomber*. Ainsi *abattre*, c'est *jeter à bas*; *démolir*, c'est *jeter à bas une construction*; *renverser*, c'est *mettre à l'envers* ou sur le côté; *ruiner*, c'est *faire tomber par morceaux*; *détruire*, c'est *faire disparaître* ce qui avait été agencé, construit.

On voit par ces courtes remarques qu'il n'y a pas, à vrai dire, de *synonymes*, car il n'y a jamais identité de signification entre les mots réputés tels.

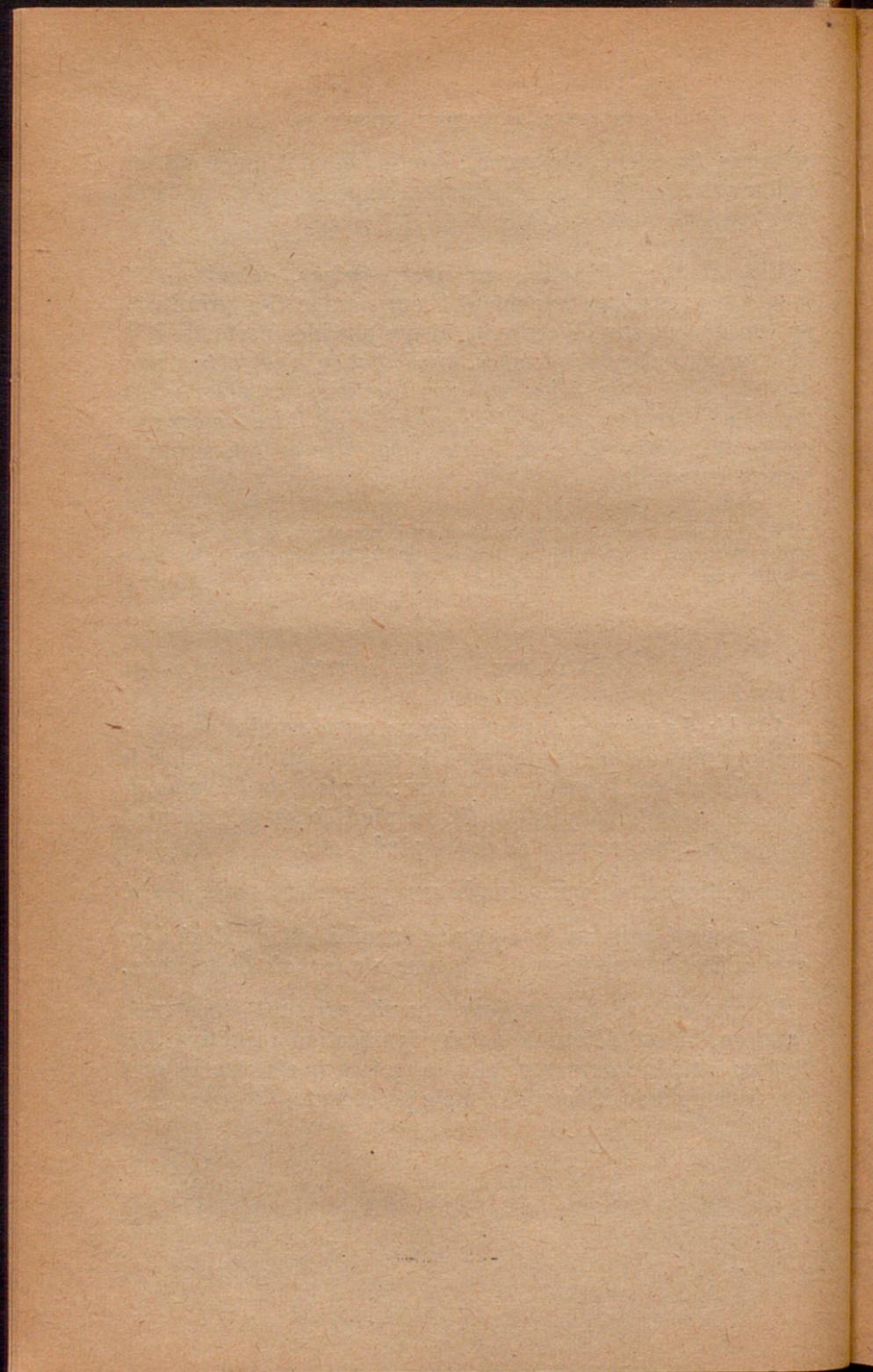
SENS PROPRE. — SENS FIGURÉ

103 bis. Le même mot peut avoir un grand nombre de significations plus ou moins éloignées de son sens primitif. Ainsi le mot *piéd* n'a pas le même sens dans : *le piéd de l'homme*, *le piéd de la table*, *le piéd du lit*, *un piéd de salade*, *au piéd de la montagne*, *un vers de douze piéd*s, etc.

On distingue ordinairement le *sens propre* et le *sens figuré*.

Un mot est pris au *sens propre* quand il est employé dans sa signification primitive : *Cet homme a une maladie de cœur*.

Un mot est pris au *sens figuré* quand, par suite d'une comparaison, il est détourné de sa signification primitive : *Cet homme est plein de cœur*. (Ici le mot *cœur* n'a pas le sens physique qu'il avait dans l'exemple précédent.)



LIVRE II

ÉTUDE DES FORMES

104. Il y a neuf espèces de mots en français : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*. Ces neuf espèces de mots se nomment les *parties du discours*, c'est-à-dire les *parties de la langue française*.

Sauf l'article que les Romains ne connaissaient pas, nous avons reçu du latin toutes les autres parties du discours.

105. Le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom* et le *verbe* sont des mots **variables**, c'est-à-dire des mots dont la terminaison peut changer.

106. L'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection* sont des mots **invariables**, c'est-à-dire des mots dont la terminaison ne peut pas changer.

Fonctions des mots dans la proposition. — Le *nom* peut être : *sujet*, *attribut*, *mis en apostrophe*, *mis en apposition*, *complément d'un nom* ou *d'un pronom*, *complément d'un adjectif*, *complément d'objet direct*, *complément d'objet indirect*, *complément de circonstance*.

Il en est de même pour le *pronom* qui remplace le nom et pour l'*adjectif*, le *verbe à l'infinitif*, le *participe*, etc., quand ils sont employés comme noms.

L'*article* est toujours lié au nom.

L'*adjectif qualificatif* peut être *épithète* ou *attribut*. Employé comme adverbe, il forme un *complément de circonstance*.

Le *pronom* a les mêmes fonctions que le nom et de plus il est parfois employé d'une manière *explétive*, c'est-à-dire surabondante.

Le *verbe* rattache au sujet l'*attribut* et le *complément*.

L'*adverbe* est le plus souvent *complément de circonstance*.

La *préposition* et la *conjonction* servent de trait d'union entre les mots ou les propositions.

L'*interjection* est un mot isolé, une exclamation.

CHAPITRE I

DU NOM

107. Le **nom** est un mot qui sert à nommer les personnes, les animaux ou les choses, comme *Pierre, cheval, jardin*.

108. Il y a deux sortes de noms, le nom *commun* et le nom *propre*.

1° Le **nom commun** est celui qui convient, qui est *commun* à toutes les personnes, à tous les animaux ou à toutes les choses de la même espèce, comme *soldat, chien, maison*.

2° Le **nom propre** est celui qui ne convient, qui n'est *propre* qu'à une personne, à un animal ou à une chose prise en particulier, comme *Louis, Médor, Paris, la Loire*.

Ainsi *Louis* peut être le nom de plusieurs hommes, mais il ne convient pas à tous les individus de l'espèce humaine.

REMARQUE. — La première lettre d'un nom propre est toujours une majuscule.

Noms concrets, noms abstraits. — Les noms servent à désigner tous les êtres. Parmi ces êtres, les uns sont des êtres ou des objets qui tombent sous nos sens, c'est-à-dire que nous pouvons voir ou toucher : les noms qui les désignent sont des *noms concrets* : *homme, Paul, cheval*; — les autres sont des idées ou des sentiments et ne peuvent être ni vus ni touchés; les noms qui les désignent sont des *noms abstraits* : *paresse, courage, lenteur*.

109. On appelle **noms collectifs** ceux qui expriment un assemblage, une collection de personnes ou de choses, comme *foule, troupe, multitude*.

110. On appelle **noms composés** des noms formés de plusieurs mots qui ne désignent qu'une seule et même personne ou une seule et même chose, comme *sous-préfet, chef-d'œuvre, Château-Thierry*.

111. Dans les noms, il faut considérer le *genre* et le *nombre*.

SECTION I

DU GENRE DANS LES NOMS

142. Le genre est la différence, la distinction que l'on fait entre les êtres mâles ou femelles.

143. Il y a en français deux genres, le masculin et le féminin.

144. Les noms d'hommes et d'animaux mâles sont du genre masculin, comme *Louis, le père, le lion*.

Les noms de femmes et d'animaux femelles sont du genre féminin, comme *Louise, la mère, la lionne*.

145. On a donné, par analogie, le genre masculin ou féminin à des noms de choses qui ne sont ni mâles ni femelles : ainsi, le *château, le pays, le bois*, sont du genre masculin, tandis que la *lune, la cour, la grille* sont du genre féminin.

Des trois genres que possédait la langue latine (le masculin, le féminin et le neutre), le français n'a conservé pour les noms que le masculin et le féminin.

1° Les noms latins masculins sont ordinairement restés masculins en français : *mundus, murus, filius* ont donné le monde, le mur, le fils. Il faut excepter les noms en *or*, comme *color, calor, pavor*, etc., qui, masculins en latin, sont devenus féminins en français, la couleur, la chaleur, la peur, etc. (voy. § 457).

2° Les noms latins féminins sont également restés féminins en français : ainsi *rosa, dea, filia* ont donné la rose, la déesse, la fille. Il faut excepter les noms d'arbres, comme *pinus, fraxinus, cupressus*, etc., qui, féminins en latin, sont devenus masculins en français : le pin, le frêne, le cyprès, etc.

3° Les noms neutres latins se sont fondus en français tantôt dans les noms masculins, tantôt dans les noms féminins, ainsi *templum, membrum*, etc., ont donné le temple, le membre; *folium, cornu*, etc., ont donné la feuille, la corne, etc. Le genre neutre a donc disparu dans les noms; nous en retrouverons quelques traces dans les pronoms.

146. RÈGLE GÉNÉRALE. — On forme ordinairement le féminin en ajoutant un *e muet* au masculin : *marquis* fait *marquis e*; *ours*, *ours e*.

147. Les noms en *er* et en *ier* prennent en outre un accent

grave sur l'e pénultième : *berger, bergère; cuisinier, cuisinière.*

118. La plupart des noms terminés par *n* et *t* redoublent cet *n* et cet *t* au féminin : *baron, baronne; paysan, paysanne; chat, chatte; linot, lino tte.*

119. Les noms en *ain*, *in* et quelques noms en *an* font exception à cette règle : *Romain* fait *Romaine*; *orphelin*, *orpheline*; *faisan*, *faisane*; *Persan*, *Persane*, etc., sans redoubler l'*n*.

120. Une vingtaine de noms forment leur féminin en ajoutant *esse* au masculin : *nègre, négresse; hôte, hôt esse; abbé, abb esse.*

121. Les noms terminés en *eur* forment leur féminin en *euse*, comme *chanteur, chanteuse; buveur, buveuse*; — ou en *ice*, comme *mediateur, médiatrice; ambassadeur, ambassadrice*; — ou en *esse*, comme *chasseur, chasser esse; pêcheur, pécher esse.*

Cette finale *esse* ne s'ajoute qu'à huit ou neuf noms en *eur* : *bailleur, chasseur, défendeur, demandeur, enchanteur, pêcheur, vendeur*, auxquels il faut ajouter *devin*, dont une forme peu usitée, *devineur*, a donné *devinnesse*. La syllabe *eur*, cessant d'être accentuée s'affaiblit en *e*, de là le changement de *eur* en *er*.

Quelques-uns de ces noms ont également un féminin en *euse* : *vendeur, vendeuse; chasseur, chasseuse*, etc. *Chanteur* fait aussi *cantatrice* au féminin, comme *empereur* fait *impératrice*, du latin *cantatricem, imperatricem*.

122. Les noms tels que *auteur, écrivain, peintre, professeur*, etc., qui désignent des professions le plus souvent exercées par des hommes, manquent d'une forme distincte pour le féminin. On dit *une femme auteur, une femme peintre*, etc.

Le français emploie aussi parfois des mots complètement différents pour désigner les deux sexes. Ex. : *homme, femme; père, mère; frère, sœur; oncle, tante; cheval, jument; coq, poule*, etc. Enfin pour préciser le genre de certains animaux on est obligé d'ajouter le mot *mâle* ou *fé-melle* et de dire : *le rossignol mâle, le rossignol femelle; la girafe mâle, la girafe femelle*, etc.

SECTION II

DU NOMBRE DANS LES NOMS

123. Le **nombre** est la différence, la distinction que l'on fait entre une chose seule et plusieurs choses réunies.

124. Il y a en français deux nombres : le **singulier**, qui désigne une seule personne ou une seule chose, comme **une femme, un livre**; — le **pluriel**, qui désigne plusieurs personnes ou plusieurs choses, comme **des femmes, des livres**.

125. RÈGLE GÉNÉRALE. — Pour former le pluriel des **noms**, on ajoute **s** au singulier. Ex. : **un homme, des hommes; un livre, des livres**.

Les six cas de la déclinaison latine se réduisirent d'abord à deux. — dans le latin mérovingien (le *cas sujet*, nominatif, et le *cas complément*, accusatif); ces deux cas à leur tour se réduisirent en français, vers le quatorzième siècle, au seul accusatif. — Or, au singulier, l'accusatif latin (*rosam, nidum, colorem*) n'avait pas d'*s* : c'est pourquoi *rose, nid, couleur* n'ont pas d'*s* au singulier. Au pluriel, au contraire, la marque distinctive du latin était *s*, et les accusatifs latins *rosas, nidos, colores* donnèrent naturellement *roses, nids, couleurs*; voilà pourquoi *s* marque en français la différence du singulier et du pluriel, et pourquoi notre langue a employé pour cet usage *s*, et non pas telle autre lettre, *m* ou *b*, par exemple.

126. Quand les noms sont terminés au singulier par **s, x, z**, ils ne changent pas au pluriel. Ex. : **le fils, les fils; la voix, les voix; le nez, les nez**.

127. EXCEPTIONS. — Les noms terminés au singulier par **au** ou par **eu** prennent **x** au pluriel. Ex. : **un bateau, des bateaux; un feu, des feux**.

128. Les sept noms suivants terminés en **ou** : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou*, prennent aussi un **x** au pluriel : **des bijoux, des cailloux, etc.**

Les autres noms en **ou** prennent **s** au pluriel : un *clou*, des *clous* ; un *verrou*, des *verrous*.

129. La plupart des noms terminés en **al** font leur pluriel en **aux** : le *cheval*, les *chevaux* ; le *mal*, les *maux*.

130. *Bal*, *carnaval*, *chacal*, *pal*, *régal* et quelques autres font au pluriel : *bals*, *carnavals*, etc.

131. La plupart des noms terminés en **ail** forment régulièrement leur pluriel avec un **s** : un *gouvernail*, des *gouvernails* ; un *portail*, des *portails*.

132. Excepté les sept noms suivants : *bail*, *corail*, *émail*, *soupirail*, *travail*, *vantail*, *vitrail*, qui font au pluriel : *baux*, *coraux*, *émaux*, *soupiraux*, *travaux*, *vantaux*, *vitraux*.

133. **Bétail**, qui est une ancienne forme de *bestial*, a pour pluriel *bestiaux*.

Les noms terminés en *al* faisaient d'abord régulièrement *als* au pluriel : *chevals*. Puis *l* étant devenu *u* devant *s*, on eut *chevaus*. Mais on remplaçait souvent dans l'écriture le groupe *us* par le signe abrégé *x* ; de là les formes *chevaux* et *chevax*. On cessa bientôt de comprendre la valeur du signe *x* et l'on remit un *u*, ce qui donna *chevaux*.

Les noms en *ail* formèrent de même leur pluriel en *aïls*, puis en *als*, puis en *aus*, *ax* et enfin *aux*.

Quelques noms en *ou*, comme *genou*, *pou*, *chou*, etc., qui étaient en ancien français : *genouil*, *pouil*, *chol*, etc., ont subi les mêmes changements à cause de *l* final et pris un *x* au pluriel.

134. **Aïeul**, **ciel**, **œil** (voy. § 474 et suiv.), font au pluriel, *aïeux*, *cieux*, *yeux*. — **Ail** fait *aïls* ou *aulx*.

Le féminin *aïeule* suit la règle générale et fait au pluriel *aïeules*.

Ciel est successivement devenu au pluriel *ciels*, *cieus*, *ciex* et enfin *cieux*.

SECTION III

ACCORD ET COMPLÈMENT DU NOM

135. Quand deux noms désignent la même personne ou le même chose, le second s'accorde avec le premier en genre et en nombre.

Ex. : *La reine mère. Les soldats laboureurs. Turenne est un héros. Jeanne d'Arc est une héroïne.*

On disait de même en latin *Ludovicus rex* (Louis roi), *Æsopo auctori* (à Esope auteur).

136. On appelle **complément** d'un nom le mot qui complète le sens de ce nom à l'aide des prépositions *de, à, en,* etc. Ainsi, dans : *un homme d'honneur; la maison de Paul; un fusil à aiguille; d'honneur* est le complément de *homme; de Paul*, le complément de *maison; à aiguille*, le complément de *fusil*.

Les Latins exprimaient par les diverses terminaisons des cas les rapports que nous exprimons à l'aide de nos prépositions. *Liber Petri* (le livre de Pierre); *Puer egregia indole* (un enfant d'un bon naturel); *Tempus legendi* (le temps de lire), etc.

136 bis. **Fonctions du nom dans la proposition.** — Le nom peut être :

- 1° **Sujet** : *L'abeille est laborieuse;*
- 2° **Attribut** : *L'abeille est un insecte laborieux;*
- 3° **Mis en apostrophe** : **Enfants, vous aimez le miel;**
- 4° **Mis en apposition** : *L'abeille, insecte laborieux, fait le miel; la ville de Narbonne exporte beaucoup de miel;*
- 5° **Complément du nom et de l'adjectif** : *La ruche de l'abeille est pleine de miel;*
- 6° **Complément d'objet direct** : *Nous admirons le travail de l'abeille;*
- 7° **Complément indirect** : *L'abeille fournit la cire aux hommes;*
- 8° **Complément de circonstance** : *Chez les Romains le miel servait de sucre.*

SECTION IV

FORMATION DES NOMS

137. Nous avons vu (§ 110) qu'il y a des *noms composés* formés de plusieurs mots qui ne désignent qu'une seule et même chose, comme *chef-d'œuvre, arrière-pensée.*

138. On forme ces noms en réunissant :

- 1° Soit deux noms : *borne-fontaine, chef-lieu, chou-fleur.*

2° Soit deux noms unis par une préposition : *arc-en-ciel*, *œil-de-bœuf*, *pied-à-terre*.

3° Soit un nom et un adjectif : *basse-cour*, *grand-père*, *rouge-gorge*.

4° Soit un nom et un verbe : *abat-jour*, *cache-nez*, *casse-tête*.

5° Soit un nom et un adverbe ou une préposition : *avant-garde*, *sous-préfet*, *contre-ordre*.

6° Soit des mots divers qui forment des locutions invariables : *cache-cache*, *gâgne-petit*, *passe-partout*.

139. REMARQUE. — Tous ces noms composés peuvent s'écrire avec ou sans trait d'union : *chef-lieu* ou *chef lieu*, *arc-en-ciel* ou *arc en ciel*, etc.

140. On crée, en outre, des noms nouveaux, tantôt en plaçant devant les noms déjà existants un mot nommé *préfixe*, tantôt en ajoutant à certains mots une terminaison nouvelle, nommée *suffixe*. Ainsi, dans *embûche*, *em* est un *préfixe*, et dans *bûcher*, *er* est un *suffixe* (voy. § 63).

141. On appelle *composés* les noms formés à l'aide d'un préfixe ou de plusieurs mots simples (*chef-lieu*, *basse-cour*, etc.), et *dérivés* les noms formés à l'aide d'un suffixe. De là deux procédés de formation : la *composition* et la *dérivation*.

142. **Composition par les préfixes.** — Les principaux préfixes employés pour former des noms composés sont : *a*, *bis*, *com*, *de*, *é*, *en*, *in*, *més*, *mi*, *pré*, *pro*, *re*, *sub*, *tri*, *vice*.

A (du lat. *ad*, vers, devient en français *a*, *af*, *an*, *ap*, etc.) : *amont*, *affaire*, *annotation*, *apposition*, etc.

Bis et **bi** (du lat. *bis*, deux fois), *bis cuit*, *bis sac*.

Com (du lat. *cum*, avec, ensemble) : *commère*, *concitoyen*, *coreligionnaire*.

Dé, **dés** (du lat. *dis*, marque le contraire du mot simple) : *déraison*, *désordre*, *désunion*; — *discrédit*, *disgrâce*.

E, **es** (du lat. *ex*, marque extraction ou augmentation) : *échange*, *es compte*, — *exposition*.

En, **em** (du lat. *in*, dans) : *emplacement*, *emmagasinage*; *encaisse*, *enclos*.

In, **im** (du lat. *in*, dans) : *infusion*, *impression*; — ou avec un sens négatif : *inconstance*, *illégalité*, *irrégularité*.

Més ou **mé** (du lat. *minus*, moins, a un sens diminutif ou péjoratif) : *mésintelligence*, *mécompte*, *méfait*.

- Mi** (du lat. *medium*, moitié) : *minuit*, *milieu*.
Pré (du lat. *præ*, avant) : *prédisposition*, *prévision*.
Pro (du lat. *pro*, en avant) : *projet*, *proposition*.
Re et Ré (du lat. *re*, marque renouvellement, redoublement, retour en arrière) : *reprise*, *réexpédition*, *réaction*, *raccord*.
Sub (du lat. *sub*, au-dessous) : *subalterne*, *succession*, *supposition*.
Tri ou tré signifie trois : *triangle*, *trident*, *tré pied*.
Vice (du lat. *vice*, à la place de) : *vice-roi*, *vice-président* et par abréviation *vicomte*.

145. **Dérivation par les suffixes.** — Voici les principaux suffixes employés pour former des noms dérivés :

Ade indique une réunion d'objet : *balustrade*, *colonnade*; — ou le résultat de l'action : *embrassade*, *promenade*.

Age indique : soit une collection d'objets : *herbage*, *branchage*; — soit un état : *esclavage*, *veuvage*; — soit le résultat de l'action : *brigandage*, *balayage*.

Aie indique une collection de végétaux : *aunaie*, *chênaié*, *cerisaié*.

Ail marque le lieu, l'instrument : *soupirail*, *éventail*.

Ain (fém. *aine*) désigne : soit des personnes : *chapelain* (de *chapelle*), — soit des noms de nombres : *quatraïn* (de *quatre*), *centaine* (de *cent*).

Aire marque l'agent : *mousquetaire*, *bibliothécaire*.

Aison (*ison*) marque l'action : *comparaison*, *liaison*; — *ison* s'ajoute surtout aux verbes en *ir* du type *finir* : *garnison*, *guérison*, *trahison*.

Ance s'ajoute au radical du participe présent : *naissance* (de *naissant*), *vengeance* (de *vengeant*), *obéissance* (d'*obéissant*).

Ard (fém. *arde*) donne *billard*, *canard*; *poularde*.

At marque la dignité, la profession : *marquisat*, *cardinalat*.

Ateur indique l'agent : *dominateur*, *libérateur*, *opérateur*.

Ation ou (*ition*), forme latine du suffixe *aison*, *ison* marque l'action : *fondation*, *inclination*; *abolition*, *tradition*.

Ature indique le résultat de l'action : *courbature*, *signature*.

È a donné *comté*, *parenté*, *doigté*.

Ê marque le contenu : *assiétée*, *bouchée*; — ou diverses parties de la journée : *matinée*, *soirée*.

Er, ier (fém. *ère*, *ière*) indique : soit des végétaux : *poirier*, *pommier*; — soit des métiers : *portier*, *botlier*; — soit des réceptacles : *encrier*, *sucrier*; — féminin : *sapinière*, *lingère*, *poudrière*.

Erie marque l'état, la situation, le local où s'exerce une industrie, souvent cette industrie même : *réverie*, *fourberie*, *draperie*, *pâtisserie*.

Esse marque la qualité : *faiblesse*, *noblesse*, *hardiesse*. — Un autre suffixe *esse* sert à former le féminin des noms : *tigresse*, *ânesse*, *négresse*.

Eur, isseur (fém. *euse*, *isseuse*), marque l'agent ou la qualité :

chasseur, danseur; bâtisseur, blanchisseur; doux, fratcheur; — faucheuse, batteuse, ouvreuse.

Le marque la qualité : *perfidie, barbarie, folie*; — ou le pays : *Normandie, Arabie.*

Ien indique la profession : *musicien, pharmacien*; — le pays, la race : *Autrichien, Italien, Parisien.*

Is marque le résultat de l'action : *hachis, gâchis, éboulis.*

Ise marque l'état ou la qualité : *bêtise, franchise.*

Isme marque une opinion politique ou religieuse : *royalisme, catholicisme*; — une tournure propre à une langue : *gallicisme, germanisme.*

Iste marque l'emploi, la conviction : *journaliste, monarchiste.*

Ment marque le résultat de l'action : *hurlement, rugissement,*

Oir, oire indique l'endroit où se passe l'action : *parloir, bain oire*; — ou l'instrument : *fermoir, rasoir, nageoire.* Pour les verbes en *ir* au type *finir*, il faut intercaler *iss* : *rôtissoire, polissoir.*

On indique le résultat de l'action : *coupon, plongeon.*

Té marque la qualité : *beauté, acreté, fermeté.*

Ure marque le résultat de l'action : *blesure, parure.* Pour les verbes en *ir* on intercale *iss* : *moisissure, meurtrissure.* — Ce suffixe marque aussi la qualité : *froidure, courbure.*

144. Suffixes diminutifs. — On appelle *suffixes diminutifs* ceux qui ajoutent au nom une idée de diminution ou de dépréciation. Les suffixes diminutifs sont au nombre de six :

1° **Aille** : *roc, rocaille; valet, valetaille;*

2° **As** : *plâtre, plâtras* (au féminin *asse : paille, paillasse*);

3° **Eau** : *baleine, baleineau; prune, pruneau* (au féminin *elle : prunelle*).

Le suffixe *eau* fait au féminin *elle*, parce que notre ancienne langue disait au masculin *el* pour *eau* : ainsi *chapel*, ancienne forme de chapeau, est resté dans *chapelier*.

4° **Et** : *livre, livret* (au féminin *ette : chansonnette*; d'où les composés en *elette : gouttelette, tartelette*);

5° **On** : *âne, ânon* (d'où les composés en *illon : carpe, carpillon*; et en *eron, mouche, moucheron; puce, puceron*);

6° **Ot, ote** : *île, ilot; balle, ballot; cape, capote.*

145. On crée encore d'autres noms en mettant l'article devant des adjectifs : *le beau, le fort, le faible*; — des verbes : *le devoir, le diner, le rire*; — des participes présents : *le tranchant, le commerçant, le pliant*; — des participes passés : *un reçu, un député, une flambée, une vue*; — des mots invariables : *le pour, le contre, le mieux, le dessus.*

146. Enfin en retranchant à l'infinitif le suffixe verbal *er, ir* ou *re*, on forme encore de nouveaux noms; ainsi *oublier, accorder, rôtir, combattre*, donnent *oubli, accord, rôt, combat.*

CHAPITRE II

DE L'ARTICLE

147. L'article est un mot que l'on met ordinairement devant le nom pour indiquer s'il est pris dans un sens déterminé ou indéterminé. Ex. : *Le cheval de Louis, une belle maison.*

L'article prend le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte.

Article vient du latin *articulus*, jointure, articulation.

Notre article vient de l'accusatif latin *illum*, devenu dans le latin mérovingien *illo*, puis *lo*, qui vers le onzième siècle s'est adouci en *le*; de même *illam* a donné *la*; et *illos* a donné à l'origine le vieux français *los*, qui au dixième siècle s'est adouci en *les*.

148. Il y a trois sortes d'articles : 1^o L'article **défini**, qui se met devant les noms dont le sens est déjà déterminé, comme *cheval* dans cette phrase : **Le cheval de mon père est noir.**

De mon père qui accompagne le mot *cheval* sert à le préciser.

2^o L'article **indéfini**, qui se met devant les noms dont le sens est encore indéterminé, c'est-à-dire vague, peu précis, comme *cheval* dans cette phrase : **Un cheval s'est abattu.**

3^o L'article **partitif**, qui se met devant les noms qui désignent une partie d'un tout, une certaine quantité, comme dans : **acheter du pain, manger de la viande.**

149. L'article **défini** est : *le* pour le masculin : **le livre**; — *la* pour le féminin : **la rose**; — *les* pour le pluriel des deux genres : **les livres, les roses.**

150. Il y a deux remarques à faire sur l'article *défini*.

1^o **Élision.** — Quand *le, la* précèdent un mot commençant par une voyelle ou une *h muette*, l'article perd sa voyelle, qui est remplacée par une *apostrophe*. Ex. : **L'enfant, l'envie, l'honneur, l'humeur.** On dit alors que l'article défini est *élidé*.

Élider vient du latin *elidere* qui veut dire *écraser* : la voyelle *élidée* est en effet *écrasée* et remplacée par l'apostrophe.

2^o **Contraction.** — Devant un nom masculin singulier commençant par une consonne ou une *h aspirée* on met *au* pour

à *le*; du pour *de le*. Ex. : **Au père, au héros, du père, du héros.**

Au pluriel, devant tous les noms, *de les* se change en *des*; à *les* se change en *aux*. Ex. : **Des pères, aux pères.**

On dit alors que l'article défini est *contracté*.

Contracté se rattache au latin *contractum*, resserré.

A *le* est d'abord devenu *al* dans le vieux français. Vers le douzième siècle, *l* se vocalise en *u* (comme dans *aube* de *aIba*, *autre* de *alter*) et l'article *al* est devenu *au*.

De même *de le* est d'abord devenu *del*, et *del* est devenu *deu*, comme la vieille forme *chevel* (restée dans *chevelure*) est devenue *cheveu*. Plus tard, *deu* s'est contracté en *du*, par le changement de *eu* en *u*.

Le pluriel *a les* donna le vieux français *als*, puis *aus* et enfin *aux* (voy. § 135).

De les, contracté en *dels* à l'origine, s'est réduit au douzième siècle à *des*.

151. L'article **indéfini** est, au singulier, **un** pour le masculin, **une** pour le féminin; au pluriel, **des** pour les deux genres : *un homme, une femme; des hommes, des femmes.*

151 bis. L'article **partitif** est, au singulier, **du, de l'** pour le masculin : *acheter du pain, gagner de l'argent*; — **de, la,** pour le féminin : *manger de la viande*; — au pluriel **des** pour les deux genres : *prêtez-moi des livres de votre bibliothèque, cueillez des roses de mon jardin.*

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF

152. L'**adjectif** est un mot que l'on ajoute au nom pour en *indiquer la qualité* ou pour en *préciser le sens*.

Ainsi, quand on dit *cheval noir*, **noir** fait connaître *comment est* le cheval; **noir** est un adjectif. Quand on dit *mon cheval*, **mon** précise le sens de *cheval* en indiquant spécialement l'animal qui m'appartient : **mon** est aussi un adjectif.

Adjectif est tiré du latin *adjectivus* et signifie *qui ajoute à*.

153. Les adjectifs qui indiquent la qualité du nom s'appellent *adjectifs qualificatifs*; ceux qui précisent le sens du nom sont les *adjectifs numériques, démonstratifs, interrogatifs, possessifs et indéfinis*.

SECTION I

ADJECTIFS QUALIFICATIFS

154. Les adjectifs qualificatifs indiquent la *qualité*, c'est-à-dire la *manière d'être*. Ex. : *Les grands hommes ; les enfants sages*.

155. Ces adjectifs prennent les deux genres et les deux nombres. Ex. : *grand*, féminin *grande* ; *loyal*, pluriel *loyaux*.

L'adjectif qui se rapporte à un pronom du genre neutre est nécessairement du *neutre*. Il y a donc en réalité trois genres dans les adjectifs : *masculin*, *féminin* et *neutre*. Pour le masculin et le neutre, les formes sont les mêmes.

1^o FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS QUALIFICATIFS

156. RÈGLE GÉNÉRALE. — Pour former le féminin des adjectifs, on ajoute un **e muet** au masculin : *méchant*, *méchante* ; *petit*, *petite*.

En latin le féminin était ordinairement en *a* : *bonus* (bon), *bona* (bonne). A final donnant toujours *e* muet en français (*divina*, *divine* ; *humana*, *humaine*, etc.), cet *e* devint pour notre langue le signe distinctif du féminin.

157. Quand le masculin est déjà terminé par **e**, comme dans *sage*, *maigre*, *large*, l'adjectif ne change pas au féminin : *sage*, *maigre*, *large*.

158. Les adjectifs en **el**, **eil**, **ol**, **ul**, **en**, **on**, **et**, **ot**, et les adjectifs terminés par **s**, doublent en général au féminin la consonne finale **l**, **n**, **t**, **s**, avant de prendre l'*e* muet :

cruel,	cruelle.	muet,	muette.
pareil,	pareille.	sot,	sotte.
ancien,	ancienne.	gras,	grasse.
bon,	bonne.	épais,	épaisse.
mol,	molle.	nul,	nulle.

Cependant les adjectifs *niais*, *ras*, *dévo*t, *falot*, *idiot*, *manchot* font *niaise*, *rased*, *dévot*e, *falote*, *idiote*, *manchote* sans redoubler la consonne finale. Il en est de même des noms de peuples en *ais* et en *ois* : Français, Anglais, Danois font Française, Anglaise, Danoise sans redoubler l'*s* final. — Hébreu, *fat* et *dispos* n'ont pas de féminin.

159. Les adjectifs en **ier**, **er** et les six adjectifs *complet*, *concret*, *discret*, *inquiet*, *replet*, *secret*, ne redoublent pas la

consonne finale, mais prennent un accent grave sur l'e qui précède l'r ou le t :

Altier,	altièrè.	discret,	discrète.
étranger,	étrangère.	inquiet,	inquiète.
complet,	complète.	replet,	replète.
concret,	concrète.	secret,	secrète.

Le redoublement de la consonne (*cruel*, *cruelle*) et l'emploi de l'accent grave (*altier*, *altièrè*) ont pour but de renforcer la syllabe tonique (voyez § 60).

Quant aux mots *complet*, *replet*, etc., du latin *completus*, *repletus*, etc., ce sont des mots introduits par les savants (voyez § XV) et qui, pour cette raison, ne se sont point pliés aux règles du redoublement qu'observe notre langue pour les mots d'origine populaire.

160. Les adjectifs **beau**, **jumeau**, **nouveau**, **fou**, **mou**, **vieux** font au féminin *belle*, *jumelle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*, *vieille*.

Ces adjectifs s'écrivaient autrefois au masculin *bel*, *jumel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil* : de là leur féminin en *elle* (*belle*, *jumelle*, etc.). Les masculins *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil* s'emploient encore aujourd'hui devant les noms qui commencent par une voyelle ou une *h* muette : *bel* homme, *nouvel* an, *fol* orgueil, *mol* édreton, *vieil* ami.

161. Les adjectifs terminés par **x** changent **x** en **se** au féminin : *heureux*, *heureuse* ; *jaloux*, *jalouse*.

162. **Faux**, **roux**, **doux** font au féminin *fausse*, *rousse*, *douce*.

Les adjectifs *faux*, *roux* s'écrivaient autrefois *faus*, *rous* : d'où le féminin *fausse*, *rousse*, etc., comme *gras* fait *grasse* ; *gros*, *grosse*. — *Doux* vient du latin *dulcem* ; c'est donc le *c* originel qui reparait au féminin *douce*.

163. Les adjectifs terminés par **f**, comme *craintif*, *bref*, *neuf*, forment leur féminin en changeant **f** en **ve** : *craintive*, *brève*, *neuve*.

Le français garde toujours intact le *v* latin quand il *conserve une voyelle* après ce *v* (ainsi de *viva* il a fait *vive*, de *nova* il a fait *neuve*), tandis qu'il change toujours le *v* latin en *f* quand il en fait la dernière lettre du

mot : d'où *vif* de *vivum*, *neuf* de *novum*, *bœuf* de *bovem*, *œuf* de *ovum*, *serf* de *servum*, etc. Voilà pourquoi *bref* fait au féminin *brève* et non *brète*, pourquoi *captif* fait *captive*, et non *captife*, etc.

164. **Blanc, franc, sec, frais** font au féminin *blanche*, *franche*, *sèche*, *fraîche*.

Le latin *ca* à la fin d'un mot et précédé d'une consonne devient *che* en français (*arche* de *arca*, *perche* de *perca*, *mouche* de *musca*, *fourche* de *furca*) ; l'adjectif masculin *siccus* donnant **sec**, le féminin *sicca* devint naturellement *sèche*, comme *vacca* donne *vache* et *bucca* *bouche*.

165. **Turc, public, caduc, Franc** changent *c* en *que* au féminin : *turque*, *publique*, *caduque*, *Franque*. — Grec fait *grecque*.

166. **Long** fait *longue* ; **oblong**, *oblongue*.

Si l'on n'avait ajouté que l'*e* muet à *turc*, *public*, *caduc*, on aurait eu *turce*, *publi ce*, etc., qui auraient perdu le son dur du *c*, pour le conserver, on a remplacé *c* par son équivalent *que*. C'est pour la même raison que *long* fait *longue* et non *longe*.

167. Les adjectifs en **eur** forment leur féminin de quatre manières :

1^o Les uns suivent la règle générale et ajoutent un *e* au masculin : *majeur*, *majeure*, *antérieur*, *antérieure* ;

2^o D'autres, et ce sont les plus nombreux, changent **eur** en *euse* : *moqueur*, *moqueuse*, *trompeur*, *trompeuse* ;

3^o D'autres changent **eur** en *eresse* : *vengeur*, *vengeresse*, *chasseur*, *chasseresse* ;

4^o D'autres enfin changent **teur** en *trice* : *conducteur*, *conductrice*.

Les adjectifs en *eur* qui forment leur féminin par un *e* muet sont au nombre de *douze* et viennent tous de comparatifs latins : *majeur* (*majorem*, plus grand), *mineur* (*minorem*, plus petit), *inférieur* (*inferiorem*, plus au-dessous), etc. Voyez § 124 l'explication du changement de *eur* en *eresse* dans quelques mots, comme *vengeur*, *vengeresse*, ou de *teur* en *trice* dans *accusateur*, *accusatrice*.

168. Les adjectifs terminés en *gu* forment leur féminin en *guë* : *aigu*, *aiguë* ; *ambigu*, *ambiguë* ; c'est-à-dire qu'on place un *tréma* sur l'*e* muet.

169. Les adjectifs **bénin, malin**, — **favori, coi** font au féminin **bénigne, maligne**, — **favorite, coïte**. — Tiers fait *tierce*.

Bénin et *malin* viennent du latin *benignum, malignum*, et le *gn* latin qui, dans ces mots, s'était réduit à la finale *n*, redevient *gn* en français dans *bénigne, maligne* (de *benigna, maligna*), parce qu'il est suivi dans ce cas d'une voyelle qui occupe la dernière place du mot.

Les adjectifs *canine* et *crasse* n'ont pas de masculin ; *aquilin, dispos, fat* n'ont pas de féminin.

2° FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS QUALIFICATIFS

170. RÈGLE GÉNÉRALE. — On forme le pluriel des adjectifs comme celui des noms, c'est-à-dire en ajoutant un **s** au singulier : **grand, grands**, — **petit, petits**, — **savant, savants**.

171. Quand l'adjectif est terminé au singulier par **s** ou **x**, il ne change pas au pluriel : *des arbres gros, des hommes heureux*.

172. EXCEPTIONS. — I. Les adjectifs terminés en **al** ont le pluriel en **aux** : *loyal, loyaux*, — *légal, légaux*, — *égal, égaux*.

D'après le *Dictionnaire de l'Académie*, les adjectifs : *automnal, colossal, fatal, frugal, glacial, jovial, natal, naval, pascal*, n'ont pas de pluriel masculin en *aux* ; ces adjectifs forment donc leur pluriel en ajoutant un *s*. L'Académie garde le silence sur *astral, austral, boréal, central, dominical, ducal, facial, fétal, final, idéal, initial, littéral, magistral, matinal, patriarcal, pénal, pluvial, virginal*, etc.

II. Les adjectifs terminés en **eau** prennent **x** au pluriel : *beau, nouveau* font *beaux, nouveaux*.

III. Les adjectifs en **eu** et en **ou** prennent **s** au pluriel : *bleu, bleus* ; *fou, fous* ; mais *hébreu* fait *hébreux*.

173. REMARQUE. — L'adjectif *tout* perd le **t** au pluriel : *tous*.

3° COMPARATIF ET SUPERLATIF.

174. L'adjectif est au comparatif quand il exprime la qualité avec une idée de *comparaison* : *Mon cheval est plus noir que le vôtre*.

On forme le **comparatif** en ajoutant *plus* à l'adjectif, quand on veut marquer la *supériorité* : *Mon cheval est plus noir que le vôtre*; — *moins*, quand on veut marquer l'*infériorité* : *Mon cheval est moins noir que le nôtre*; — *aussi*, quand on veut marquer l'*égalité* : *Mon cheval est aussi noir que le vôtre*.

175. De là trois sortes de comparatifs : le comparatif de *supériorité*, le comparatif d'*infériorité* et le comparatif d'*égalité*.

Ces degrés de comparaison ont été introduits dans la langue française par imitation de la langue latine. Les latins formaient le comparatif en ajoutant, au radical de l'adjectif, *ior* pour le masculin et le féminin, *ius* pour le neutre; *doctus*, savant, *doctior*, *doctius*, plus savant; — ou bien en mettant *magis* (plus) devant l'adjectif : *magis pius*, plus pieux. C'est cette seconde manière que le français a adoptée.

176. Nous n'avons en réalité que trois comparatifs, qui nous sont venus tout formés du latin : *bon* a pour comparatif *meilleur* (du latin *melioem*), *mauvais* a pour comparatif *pire* (du latin *pejor*), *petit* a pour comparatif *moindre* (du latin *minor*). On dit aussi *plus mauvais*, *plus petit*; mais on ne dit pas *plus bon*.

En outre, les deux comparatifs latins *major* (plus grand) et *seniorem* (plus vieux) sont restés en français comme noms dans *maire* et *seigneur*, mais ils ont perdu leur sens originaire.

177. L'adjectif est au **superlatif** quand il exprime la qualité au plus haut degré : *Mon cheval est très noir*. — *Voici le plus noir de vos chevaux*.

Le premier superlatif, *très noir*, est dit superlatif **absolu**, parce qu'il n'y a pas comparaison avec d'autres *chevaux*. — Le second, le *plus noir*, est dit superlatif **relatif**, parce qu'il y a comparaison, *relation*, avec d'autres *chevaux*.

178. On forme le superlatif *absolu* en ajoutant à l'adjectif : *très*, *fort*, *bien*, *extrêmement*; et le superlatif *relatif* en ajoutant : *le plus*, *le moins*.

Les Latins formaient ordinairement le superlatif en ajoutant *issimus* au radical de l'adjectif; *doctus*, savant, *doctissimus*, très savant ou le plus savant; la langue française a formé de même quelques superlatifs

en *issime* : *sérénissime*, *richissime*, *ravissime*, *illustrissime*, etc. Telle est l'origine du mot *généralissime*.

SECTION II

ADJECTIFS NUMÉRAUX, DÉMONSTRATIFS, INTERROGATIFS,
POSSESSIFS ET INDÉFINIS

179. Ces différents adjectifs précisent l'objet désigné par le nom auquel ils se rapportent. Ex. : **Ce** livre ; **mon** cheval (c'est-à-dire *le livre que voici* ; *le cheval qui est à moi*).

1. Adjectifs numéraux.

180. Les adjectifs numéraux sont ceux qui marquent le nombre, l'ordre ou le rang.

181. Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les adjectifs numéraux *cardinaux* et les adjectifs numéraux *ordinaux*.

Les grammairiens latins distinguaient ces deux espèces d'adjectifs numéraux par les termes de *numeri cardinales* (nombres fondamentaux, les nombres cardinaux étant en effet la base de toute numération), — et de *numeri ordinales* (nombres ordinaux, qui marquent l'ordre, le rang).

182. Les adjectifs numéraux **cardinaux** sont ceux qui expriment le *nombre* ou la *quantité*, comme *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *zéro*, *dix*, *vingt*, *quarante*, *cent*, *mille*.

Ex. : **Deux** hommes ; **trois** soldats ; **dix** chevaux.

183. On peut écrire avec ou sans trait d'union : *dix-sept* ou *dix sept*, *dix-huit* ou *dix huit*, *vingt-deux* ou *vingt deux*, *quatre-vingts* ou *quatre vingts*, etc.

Excepté *zéro*, qui nous vient des Arabes, tous les autres adjectifs numéraux sont empruntés au latin. — On disait autrefois, et l'on dit encore, dans la Suisse romande et dans quelques-unes de nos provinces du Midi, *septante* pour *soixante-dix*, *octante* pour *quatre-vingts*, *nonante* pour *quatre-vingt-dix*. — *Quatre-vingts* signifie *quatre fois vingt*, et nos pères disaient de même *trois vingts* pour 60, *six vingts* pour 120, etc. Cette manière de compter par *vingt* a laissé des traces dans quelques locutions, telles que : l'hospice des *Quinze-Vingts* (c'est-à-dire 15 fois 20 ou 300, cette maison ayant été fondée par saint Louis pour y recueillir 300 aveugles).

Mille ne vient pas du latin *mille*, qui a donné *mil* (comme *ille* a donné *il*), mais du pluriel *millia*. De même qu'en latin *mille* s'emploie pour un seul *millier* d'objets, et *millia* pour plusieurs milliers, le vieux français disait *mil* hommes et deux *mille* chevaux ; cette distinction de *mil* comme singulier et de *mille* comme pluriel s'est plus tard éteinte en français, et *mil* n'est plus employé que dans la numération des années : *mil* huit cent soixante, etc. — *Million*, *milliard* sont des noms dérivés de *mille* à l'aide des suffixes *on* et *ard*.

184. REMARQUE. — Il ne faut pas confondre un article indéfini avec un adjectif numéral. Le premier n'exprime qu'une indication vague : *Un général doit être le père de ses soldats*, c'est-à-dire *tout général doit être*, etc. Le second marque la quantité : *Il y en a un ou deux*.

185. Les adjectifs numéraux **ordinaux** sont ceux qui marquent l'ordre, le rang, comme *premier*, *second* ou *deuxième*, *troisième*, *quatrième*, *cinquième*, *dixième*, *centième*, etc.

Ex. : *Le premier homme ; le quatrième enfant*.

Le français adopta à l'origine les adjectifs ordinaux latins. De *primus* (premier), *secundus* (deuxième), *tertius* (troisième), *quartus* (quatrième), *quintus* (cinquième), etc., il tira *prime* ou *premier*, *second*, *tiers*, *quart*, *quint*, etc. On disait au onzième siècle : *le tiers homme, la quatrième lieue* pour le troisième homme, la quatrième lieue, etc. — Plus tard notre langue adopta un autre système : au lieu d'employer des adjectifs ordinaux empruntés au latin, elle en tira de son propre fonds en ajoutant *ième* aux adjectifs cardinaux : d'où le système actuel (*deuxième*, *troisième*, *quatrième*, etc.), qui supplanta l'ancien vers la fin du moyen âge, sauf pour *premier* et pour *second* (qui persista parallèlement à *deuxième*). — Quant à *prime*, *tiers*, *quart*, *quint*, etc., ils ont disparu et ne subsistent aujourd'hui que dans quelques rares locutions : *le tiers état*, *le tiers parti*, *Charles-Quint*, *de prime abord*, *de prime saut*, c'est-à-dire *le troisième état*, *le troisième parti*, *Charles Cinq*, *du premier abord*, *du premier saut*. La Fontaine a dit encore *quart* (Un *quart* voleur survint) pour un *quatrième*, et nous disons de même : l'indiscrétion d'un *tiers* (pour un *troisième*.)

186. Aux adjectifs numéraux il faut rattacher :

1° Les **noms de nombre**, qui marquent une certaine quantité, tels que : *dizaine*, *centaine*, *douzaine*, etc. ;

2° Les adjectifs qui servent à *multiplier*, tels que : *double*, *triple*, *décupie*, *centuple*, etc.

2. Adjectifs démonstratifs.

187. Les adjectifs démonstratifs sont ceux qui servent à montrer la personne ou la chose dont on parle : *ce château*, *ce héros*.

188. Les adjectifs démonstratifs sont :

Ce pour le masculin : *ce livre* ;

Cette pour le féminin : *cette table* ;

Ces pour le pluriel des deux genres : *ces livres* ; *ces tables*.

REMARQUE. — On met *cet* au lieu de *ce* devant les mots qui commencent par une voyelle ou une *h* muette : *cet enfant*, *cet homme*.

Le pronom latin *ecceistum* (celui-là) donna au onzième siècle le vieux français *icest*, qui s'est plus tard abrégé en *cest* (comme nous disons *ci* pour *ici*), d'où *cet* (sur lequel on a formé le féminin *cette*, comme *nette* de *net*). *Cet* s'est affaibli en *ce* devant les mots commençant par une consonne ; parce que le *t* était alors muet.

3. Adjectif interrogatif.

189. L'adjectif interrogatif marque une interrogation.

Ex. : *Quel âge avez-vous?* — *Quelles sont-elles?*

Cet adjectif est *quel*, qui varie en genre et en nombre.

Singulier masculin : *quel*, Pluriel masculin : *quels*.

Singulier féminin : *quelle*, Pluriel féminin : *quelles*.

L'adjectif *quel* est exclamatif dans : *Quel bonheur!* *Quelle misère!*

4. Adjectifs possessifs.

190. Les adjectifs possessifs sont ceux que l'on met devant le nom pour indiquer à qui appartient l'objet désigné par ce nom. Ex. : *Mon cheval*, *ton livre* (c'est-à-dire le cheval qui est à moi, le livre qui est à toi).

191. Les adjectifs possessifs sont :

1° Quand l'objet appartient à une seule personne :

Singulier	{	Masculin :	mon, ton, son.
		Féminin :	ma, ta, sa.

Pluriel (des deux genres) : mes, tes, ses.

2^o Quand l'objet appartient à plusieurs personnes en même temps :

Singulier (*des deux genres*) : **notre, votre, leur.**

Pluriel (*des deux genres*) : **nos, vos, leurs.**

Mon, ton, son, — ma, ta, sa, — mes, tes, ses viennent respectivement des accusatifs latins *meum* (le mien), *tuum* (le tien), *suum* (le sien) joints à un nom, c'est-à-dire non accentués ; — tandis que les mêmes formes accentuées ont donné le *mien, le tien, le sien, la mienne, la tienne, etc.*

De même : *notre* du latin *nostrum* (notre), — *votre* de *vostrum*, forme archaïque de *vestrum* (votre), que l'on trouve dans le poète Ennius. — *Nos, vos* viennent du latin *nostros, vestros* (pour *vestros*), par la réduction successive de *nostros* à *nostrs, nots, nos* et finalement *nos, etc.* *Leur*, qui est *lor* dans le vieux français, vient du latin *illorum* (d'eux) par la chute de *il* et par le changement de *o* en *eu*, qu'en retrouve dans honneur de honorem, labour de laborem. *Leur cheval* signifie donc étymologiquement *le cheval d'eux*.

192. REMARQUE. — 1^o **Mon, ton, son** s'emploient au féminin, au lieu de *ma, ta, sa*, devant un mot qui commence par une voyelle ou une *h muette* : **mon âme, ton épée, son humeur.**

2^o **Votre, vos** s'emploient par respect au lieu de *ton, ta, tes*. Ainsi l'on dit en s'adressant à une seule personne : **votre cheval, votre chapeau; vos chevaux, vos chapeaux.**

On emploie dans ce cas *mon, ton, son* pour éviter le choc que produirait la rencontre des deux voyelles si l'on disait *ma âme, ma épée, etc.* Le français du temps de saint Louis réservait au contraire *mon* pour le masculin et *na* pour le féminin, mais traitait *ma, ta, sa* comme nous traitons *ta*, c'est-à-dire qu'il élidait *la* et disait *m'âme, l'épée, s'amie* (pour *mâ-âme, ta-épée, etc.*), comme nous disons *l'âme, l'épée, l'amie* (pour *la-âme, la-épée, la-amie*). C'est vers le quatorzième siècle que cet usage de l'éliision fut remplacé par l'usage moderne qui substitua *mon, ton, son* à *ma, ta, sa*. — Mais une trace du vieux français persiste encore dans l'expression *m'amie* (pour *ma amie*), qui s'est plus tard corrompue en *ma mie*, d'où *ta mie, sa mie, etc.*

5. Adjectifs indéfinis.

193. Les **adjectifs indéfinis** sont ceux qui marquent que le nom est employé d'une manière vague et générale.

Ex. : **Aucune lettre n'est arrivée; quelque malheur nous menace.**

194. Ces adjectifs sont : **aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, plusieurs, quelconque, quelque, tel, tout.**

195. REMARQUE. — **Certain** est adjectif indéfini quand il signifie *un, quelque*, comme dans *certain homme, certain renard gascon*. — Lorsqu'il signifie *sûr, assuré*, il est adjectif qualificatif, comme dans *j'en suis certain*.

Aucun. Ce mot, qui s'écrivait au treizième siècle *alcun*, et *alqun* au douzième, est un composé de *alque*, qui vient du latin *aliquis* (quelque). *Alque* est donc l'équivalent de *quelque*, et *alqun* (alqu'un) l'équivalent de *quelqu'un*.

Autre, en vieux français *altre*, vient du latin *alter*. De même que *cel* avait pour cas régime *celui*; *nul*, *nullui*, et *cet*, *cettui*, — *autre* avait pour cas régime *autrui*, qui veut dire proprement *de l'autre*.

Certain est dérivé du latin *certus* (certain) à l'aide du suffixe *ain*.

Chaque a été tiré de *chacun* par analogie de *quelque* qui existait à côté de *quelqu'un*. *Chacun* vient du bas latin *cascunum*, altération de *quiscunq. unum*.

Même, anciennement *mesme*, vient du latin *metipsimus*, contraction de *metipsissimus*, que l'on trouve dans les textes classiques sous la forme *ipsissimusmet*, signifiant : tout à fait *lui-même*.

Nul (du latin *nullus*). — **Plusieurs** vient du latin *pluriores*, comparatif barbare tiré de *plus, pluris*.

SECTION III

ACCORD ET COMPLÈMENT DE L'ADJECTIF

196. L'adjectif se met au **même genre** et au **même nombre** que le **nom** ou **pronom** auquel il se rapporte : *Le père est bon, — ma mère est bonne, — elle est bonne, — nous sommes bons*.

La règle était la même en latin : *pater bonus, mater bona* (le père bon, la mère bonne).

197. L'adjectif qui se rapporte à **plusieurs noms** au singulier se met au **pluriel** : *Le riche et le pauvre sont égaux devant la loi*.

La règle était la même en latin : *pater et filius boni; mater et filia bonæ* (le père et le fils bons; la mère et la fille bonnes).

198. Si les noms sont de **différents genres**, l'adjectif se met au **masculin pluriel** : *Le père et la mère sont prudents*.

La règle était la même en latin : *pater et mater boni* (le père et la mère bons).

199. On appelle *complément d'un adjectif* le mot qui complète le sens de cet adjectif, à l'aide des prépositions *de, à, etc.* Ainsi, dans *avide de louanges, utile à l'homme, curieux de*

voir; *de louanges* est le complément de *avide*; à *l'homme*, le complément de *utile*; *de voir*, le complément de *curieux*.

Nous avons déjà vu que les Latins exprimaient par les diverses terminaisons des cas les rapports que nous exprimons à l'aide de nos prépositions. Ainsi ils disaient : 1° avec le génitif : *Avidus laudum*, *avide de louanges*; *cupidus videndi*, *curieux de voir*; — 2° avec le génitif ou le datif : *similis patris* ou *patri*, *semblable au père*; — 3° avec le datif : *id mihi utile est*, *cela m'est utile*; *aptus natando*, *propre à nager*; — 4° avec l'ablatif : *dignus laude*, *digne de louange*; etc.

200. Fonctions des adjectifs dans la proposition. — L'adjectif qualificatif s'appelle *épithète* quand il est joint au nom sans l'intermédiaire d'un verbe; dans le cas contraire il s'appelle *attribut*. Ainsi dans : *Le vrai mérite est modeste*, *vrai* est une épithète, *modeste* un attribut.

Mais l'adjectif qualificatif peut être employé comme nom et il remplit alors les mêmes fonctions que le nom dans la proposition. Ex. : *Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire*. (*Sot*, adjectif employé comme nom, joue d'abord le rôle de sujet, puis de complément d'objet direct.)

La main du riche doit être secourable. (*Riche*, adjectif employé comme nom, est complément du nom.)

L'adjectif qualificatif peut aussi être employé comme adverbe. Ex. : *chanter juste*, *voir clair*. Il est alors complément de circonstance.

SECTION IV

FORMATION DES ADJECTIFS

201: On forme des adjectifs nouveaux par **composition** et par **dérivation**.

202. **Composition**. — I. On forme des adjectifs composés en réunissant : 1° Soit deux adjectifs ou deux participes : *sourd-muet*, *aigre-doux*, *mort-né*, *dix-huit*, *vingt-deux*. — 2° Soit un adjectif ou un participe et un adverbe ou un adjectif pris adverbialement : *clair-semé*, *clairvoyant*, *court-vêtu*, *nouveau-né*. — 3° Soit un verbe et son complément : *tout-puissant*, *fainéant*, *vermoulu*.

REMARQUE. — Tous ces adjectifs composés peuvent s'écrire sans trait d'union : *sourd muet*, *dix huit*, etc. On peut écrire en un seul mot *courtvetu*, *nouveauné*, etc.

II. On forme en outre des adjectifs composés en plaçant devant un mot simple un des préfixes :

Bien (du lat. *bene*) : bien-aimé, bienheureux, bienfaisant, bienséant.

Dé, dès (du lat. *dis*, marque le contraire du mot simple) : *déloyal*, *désagréable*, *dés honnête*; — *discontenu*, *disgracieux*, *disjoint*.

In ou im, il, ir a un sens négatif : *inconstant*, *imprudent*, *illisible*, *irrégulier*.

Mal (du lat. *male*) : *malheureux*, *malhonnête*, *malsain*.

Mes, mé (du lat. *minus*, moins) a un sens diminutif ou péjoratif : *meséant*, *mécontent*, *médisant*.

Sous, sou (du lat. *subtus*, en dessous) : *sous-entendu*, *soutenable*.

Sur (du lat. *super* ou *supra*, au-dessus) : *surabondant*, *surhumain*.

203. **Dérivation.** — On forme des adjectifs dérivés en ajoutant à un radical un des suffixes suivants :

Able marque la possibilité, la qualité : *applicable*, *remarquable*, *périssable*.

Ain (fém. *aine*) : *mondain*, *hautain*, *certain*; *romain*, *lorrain*.

Ais (fém. *aise*), forme surtout des noms de peuples, d'habitants : *français*, *marseillais*, *dijonnais*; *française*, *marseillaise*.

Al, ou *el* signifie qui tient à la nature de : *colonial*, *oriental*; *mortel*.

Ard (fém. *arde*) a un sens dépréciatif : *richard*, *criard*, *vantard*; *criarde*, *vantarde*, etc.

Atre marque dépréciation, diminution : *blanchâtre*, *douceâtre*.

Aud (fém. *aude*) marque exagération en mal de telle ou telle qualité : *courtaud*, *finaud*, *rougeaud*; *courtaude*, *finaude*, etc.

É (fém. *ée*) marque la possession : *âgé*, *perlé*; *âgée*, *azurée*.

Er, ier (fém. *ère*, *ière*) marque la qualité : *gaucher*, *princier*; *routière*.

Et, ou *elet* marque diminution : *doucet*, *propret*; — *aigret*.

Eux (fém. *euse*) marque la qualité, la possession : *bourbeux*, *cou rageux*, *honteux*.

Ible marque la possibilité, la qualité : *admissible*, *lisible*, *paisible*.

If (fém. *ive*) marque l'action, la faculté d'agir : *adoptif*, *pensif*, *tardif*; *adoptive*, *pensive*, etc.

In (fém. *ine*) marque l'origine, la qualité) : *enfantin*, *blondin*; *enfantine*, *blondine*, etc.

Ique marque l'origine, la qualité : *académique*, *anarchique*.

Ois (fém. *oise*) marque le lieu d'habitation, d'origine : *suédois*, *gaulois*, *bourgeois*; *suédoise*, *gauloise*, etc.

Ot (fém. *otte*) marque diminution : *bellot*, *pâlot*, *vieillot*; *bellotte*, *pâlotte*, etc.

U (fém. *ue*) marque la possession : *barbu*, *bossu*; *barbue*, *bossue*.

204. On emploie aussi comme adjectifs soit des noms, par exemple : *espigle*, *rose*, *marron*; — soit des participes présents : *charmant*, *louchant*; — soit des participes passés : *aimé*, *connu*, *poli*.

CHAPITRE IV

DU PRONOM

205. Le **pronom** est un mot qui tient la place du nom. Dans cette phrase : **Paul est espiègle, mais il deviendra raisonnable, il**, qu'on met à la place de **Paul**, est un pronom.

Pronom vient du latin *pronomem* (qui se met à la place du nom).

206. Le pronom prend le genre et le nombre du nom dont il tient la place. Ex. : *Les hirondelles partent; elles vont dans les pays chauds.*

Elles est du féminin et du pluriel, parce que **hirondelles** est du féminin et du pluriel.

Votre maison est grande; la mienne est plus petite.

La mienne est du féminin et du singulier comme le mot remplacé **maison**.

REMARQUE. Quand le pronom ne tient la place ni d'un nom masculin, ni d'un nom féminin, il est du neutre.

207. Il y a six sortes de pronoms : les pronoms *personnels*, *démonstratifs*, *possessifs*, *relatifs*, *interrogatifs* et *indéfinis*.

SECTION I

PRONOMS PERSONNELS ET RÉFLÉCHIS

208. Les **pronoms personnels** sont ceux qui désignent les personnes, en indiquant le rôle que ces personnes jouent dans le discours.

Dans cette phrase : « **Je** devine que **tu** viens de chez **lui** », on distingue trois personnages différents : *je*, *tu* et *lui*, qui sont les trois acteurs de ce petit drame. Ces acteurs ont des rôles différents, que nous trouvons marqués ici par trois mots distincts : le premier rôle (*je*) est celui de l'acteur qui parle de lui-même ; le second (*tu*), celui de l'acteur à qui l'on parle ; le troisième (*lui*), celui de l'acteur dont on parle.

En termes de grammaire on appelle ces trois rôles des *personnes* (du latin *persona*, rôle, personnage de théâtre).

209. Les **pronoms personnels** sont :

Singulier :

- | | | |
|-----------------|------------|------------------------------------|
| 1 ^{re} | personne : | <i>Je, me, moi.</i> |
| 2 ^e | — | <i>Tu, te, toi.</i> |
| 3 ^e | — | <i>Il, elle, lui, le, la, soi.</i> |

Pluriel :

1^{re} personne : *Nous*
 2^e — *Vous*
 3^e — *Ils, elles, eux, les, leur.*

Des deux nombres :

3^e personne : *Se, en, y.*

Se, soi s'appellent aussi pronoms réfléchis, parce qu'ils rappellent toujours le sujet de la proposition. Ex. : *On a souvent besoin d'un plus petit que soi.* (La Fontaine.)

Je, au douzième siècle *jo*, au dixième *io*, au neuvième *io* et aussi *eo* dans les fameux *Serments* de Strasbourg de 842, vient du latin *ego* (je).

— *Moi, toi, soi* viennent du latin *mē* (moi), *tē* (toi), *sē* (soi). — *Nous, vous* viennent des pronoms latins *nos* (nous), *vos* (vous).

Notre langue a emprunté sa 3^e personne au pronom démonstratif latin accentué *ille* (celui-là), *illa* (celle-là) : *ille* passé à *illi* sous l'influence de *qui* a donné *il* ; *illa* a donné *elle* ; le pluriel *illi* a donné le vieux français *il*, auquel la langue moderne a ajouté un *s*, d'où *ils* ; *elles* vient de *illas* ; — *eux* vient de *illos*, comme *cheveux* de *capillos*. — On a vu au § 147 l'origine de *le, la, les*. — *Me, te, se* viennent du latin *me, te, se* (atones). — *Lui* est le latin *illi* devenu *illui* sous l'influence des datifs en *ui*.

Leur vient de *illorum* par la chute de la première syllabe.

210. REMARQUES. — 1^o Les pronoms *il, ils, eux, le, le*, remplacent les noms masculins ; *elle, elles, la*, remplacent les noms féminins ; les autres servent pour les deux genres.

Nous avons vu que le genre neutre avait disparu dans les noms ; nous en retrouvons quelques traces dans les pronoms.

Il et *le* signifiant *cela* ne peuvent être ni du masculin ni du féminin dans les phrases telles que : *il est vrai, il est beau de mourir pour sa patrie ; le bateau coulera, je le crains ; êtes-vous mère ? je le suis*, etc. Dans tous ces cas *il* et *le* sont du neutre.

Il en est de même de *en* et *y* dans *nous en souffrons* (de cela) ; *j'y songe* (à cela).

2^o *Vous* s'emploie par politesse au lieu de *tu*, et l'adjectif reste au singulier : *Paul, vous êtes sage.*

3^o *Le, la, les* pronoms sont toujours placés avant ou après un verbe : *Je te la donne, prends-la.*

Le, la, les articles accompagnent toujours un nom : *Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.*

4^o *Leur* est pronom lorsqu'il signifie à *eux, à elles* ; il accompagne alors le verbe et ne prend jamais d'*s*. Ex. *Je leur ai donné un livre.*

Il est adjectif lorsqu'il signifie *d'eux, d'elles*, et peut alors prendre la marque du pluriel : *J'ai donné leurs livres à ces enfants.*

5° **En** est pronom lorsqu'il est mis pour *de lui, d'elles, d'eux, de cela*, etc. Ex. : *J'aime cet enfant et j'en suis aimé* — Autrement il est adverbe : *J'en viens*; ou préposition : *Je suis en France.*

6° **Y** est pronom quand il signifie *à cette chose, à ces choses, à cela*. Ex. : *L'affaire est importante, j'y donnerai tous mes soins.* — Autrement il est adverbe : *Tu y cours.*

En, dans le vieux français *ent*, vient de l'adverbe latin *inde* (en, de là). — *Y* vient de l'adverbe latin *ibi* (là).

211. Pour donner plus de force à l'expression, on joint aux pronoms personnels l'adjectif *même*; on a alors les pronoms composés : *moi-même, toi-même, lui-même, nous-mêmes*, etc. Ex. : *Il a lu lui-même ma lettre; je viendrai moi-même.*

SECTION II

PRONOMS DÉMONSTRATIFS

212. Les pronoms démonstratifs remplacent le nom en montrant la personne ou la chose dont on parle. Ex. : *Mon cheval est moins beau que celui-ci.*

213. Les pronoms démonstratifs sont :

Singulier :	Pluriel :
<i>Ce, celui, celle.</i>	<i>Ceux, celles.</i>

214. En ajoutant les adverbes *ci* et *là* à ces pronoms, on forme de nouveaux pronoms démonstratifs, qui sont :

Singulier :	Pluriel :
<i>Ceci, cela,</i>
<i>Celui-ci, celui-là,</i>	<i>Ceux-ci, ceux-là,</i>
<i>Celle-ci, celle-là,</i>	<i>Celles-ci, celles-là.</i>

Le pronom latin du masculin *eccillum* (celui-là) donna le vieux français

icel; — le féminin *eccillam* donna *icelle*; — le pluriel *eccillos* donna *iceux*. — *Icel*, qui avait pour complément *icelui* de *eccillui* formé comme *illui* (voy. § 209), disparut au seizième siècle. De même que *ici* se réduit à *ci*, — *icelle*, *icelui*, *iceux* se réduisent à *celle*, *celui*, *ceux*. La forme *icelle* a persisté néanmoins dans quelques formules de procédure. — *De ma cause et des faits renfermés en icelle*, dit Racine dans *les Plaideurs*.

REMARQUE. — *Ce* est pronom et du neutre : 1° Lorsqu'il accompagne un verbe. Ex. : *Ce doit être son frère. Est-ce lui?*

2° Lorsqu'il est placé devant les pronoms *qui*, *que*, *quoi*, *dont*. Ex. : *Voyez ce qui est arrivé; je ferai ce que vous voulez.*

Mais, placé devant un nom, *ce* est adjectif : *ce livre, ce chapeau.*

Ce, dans notre vieille langue *ço*, à l'origine *ico*, vient du latin *ecce hoc* (c'est cela). Il ne faut pas confondre ce mot avec l'adjectif démonstratif *ce* (*ce cheval*), qui a une autre origine, comme nous l'avons vu au § 189.

SECTION III

PRONOMS POSSESSIFS

215. Les pronoms possessifs remplacent le nom en marquant la possession. Ex. : *Ce livre est plus beau que le vôtre; ton cheval est plus noir que le sien.*

216. Les pronoms possessifs sont :

Sing. masc. :	Sing. fém. :	Plur. masc. :	Plur. fém. :
<i>le mien,</i>	<i>la mienne,</i>	<i>les miens,</i>	<i>les miennes.</i>
<i>le tien,</i>	<i>la tienne,</i>	<i>les tiens,</i>	<i>les tiennes.</i>
<i>le sien,</i>	<i>la sienne,</i>	<i>les siens,</i>	<i>les siennes.</i>
<i>le nôtre,</i>	<i>la nôtre,</i>	<i>les nôtres,</i>	<i>les nôtres.</i>
<i>le vôtre,</i>	<i>la vôtre,</i>	<i>les vôtres,</i>	<i>les vôtres.</i>
<i>le leur,</i>	<i>la leur,</i>	<i>les leurs,</i>	<i>les leurs.</i>

Au moyen âge, *mien*, *tien*, *sien* pouvaient être employés comme adjectifs : le vieux français disait indifféremment *mon frère*, *ton vassal*, ou *le mien frère*, *le tien vassal*. De cette règle, qui ne tarda point à disparaître, il est resté quelques traces dans : *un mien cousin* (pour *mon cousin*), *la maison est tienne*, *le sien propre*, etc.

Pourquoi cette différence d'orthographe entre *notre* et *le nôtre*, *votre*

et le *vôtre*? Pourquoi, dans le premier cas, *o* est-il bref, tandis que dans le second il est long et surmonté d'un accent circonflexe? Le latin *nostrum* donna, le vieux français *nostre*, qui remplaça régulièrement *s* par un accent circonflexe marquant l'allongement de la voyelle, d'où *nôtre*, comme *teste*, *beste*, *tempeste*, *apostre* sont devenus *tête*, *bête*, *tempête*, *apôtre*. Mais quand *nostrum* était joint à un nom, l'*o* était atone et par conséquent affaibli dans la prononciation. Le pronom fut donc long : le *nôtre*, le *vôtre*, et l'adjectif bref *notre*, *votre*.

SECTION IV

PRONOMS RELATIFS

217. Les pronoms relatifs sont ceux qui unissent le nom ou le pronom dont ils tiennent la place avec le membre de phrase qui les suit. Ex. : *Le chêne que j'ai vu l'an dernier est mort.* — *L'homme qui vint hier était triste.*

218. Le mot que le pronom relatif représente est appelé son *antécédent*. Dans les exemples qui précèdent, *chêne* est l'antécédent de *que*, *homme* est l'antécédent de *qui*.

Le mot *antécédent* vient du latin *antecedentem* (qui marche avant), parce que ce mot se place avant le pronom relatif.

219. Les pronoms relatifs sont : *qui*, *que*, *quoi*, *dont* (invariables), — et *lequel*, qui varie en genre et en nombre :

SINGULIER		PLURIEL	
Masculin :	Féminin :	Masculin :	Féminin :
<i>lequel,</i>	<i>laquelle,</i>	<i>lesquels,</i>	<i>lesquelles,</i>
<i>duquel,</i>	<i>de laquelle,</i>	<i>desquels,</i>	<i>desquelles,</i>
<i>auquel,</i>	<i>à laquelle,</i>	<i>auxquels,</i>	<i>auxquelles.</i>

On peut joindre à ces pronoms l'adverbe *où*, qui sert aussi à unir deux propositions,

Qui, *que*, *quoi* viennent respectivement du latin *qui*, *quem*, *quid*.

Dont vient du latin *de unde* (d'où).

Lequel est composé de *le* et de *quel*, qui est le latin *qualis* (quel).

220. RÈGLE. — Le pronom relatif est toujours du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent. Ex. : *C'est toi qui commandes, c'est nous qui obéissons.*

Le pronom *quoi* est toujours du neutre. Dans *ce qui* ..., *ce que* ..., *ce dont* ..., *qui*, *que*, *dont* sont du neutre (voy. Remarque, § 214).

221. REMARQUE. — Il ne faut pas confondre *que* pronom avec *que* adverbe ou conjonction :

Que est pronom lorsqu'il peut être remplacé par *lequel*, *laquelle*, *lesquelles*. Ex. : *Voici la rose que j'ai cueillie* (c'est-à-dire *laquelle* j'ai cueillie).

Que est adverbe lorsqu'il signifie *combien* : *Que de belles roses j'ai cueillies!*

Que est conjonction lorsqu'il ne signifie ni *lequel* ni *combien* : *Je crois que tu lis.* — *Je pense que vous êtes contents.*

SECTION V

PRONOMS INTERROGATIFS

222. Les pronoms *qui*, *que*, *quoi*, *lequel*, servent également à interroger; on les appelle alors **pronoms interrogatifs**. Ex. : *Qui êtes-vous?* — *Que demandez-vous?* — *A quoi êtes-vous bon?* — *Voici deux accusés, lequel est coupable?*

Que et *quoi* employés interrogativement sont du neutre.

223. Les pronoms interrogatifs n'ont point d'*antécédent*.

SECTION VI

PRONOMS INDÉFINIS

224. Les pronoms **indéfinis** sont ceux qui désignent une personne ou une chose d'une manière vague, générale et indéfinie. Ex. : *Quelqu'un est venu*; *on nous l'a dit*; *respectez le bien d'autrui*.

225. Ces pronoms sont : *on* ou *l'on*, *chacun*, *autrui*, *personne*, *rien*, *quelqu'un*, *quiconque*, *l'un*, *l'autre*.

On, qui était au douzième siècle *om*, n'est autre chose que le latin *homo*, et veut dire proprement *un homme*; voilà pourquoi ce mot peut être précédé de l'article (*l'on*).

Personne vient du latin *persona* (rôle, personnage); — *rien*, du latin *rem*, qui signifiait *chose*; — *quiconque*, du latin *quicumque*, qui signifiait *tous ceux qui*.

226. REMARQUE. — I. Le mot *personne* est un pronom et du neutre lorsqu'il n'est accompagné ni de l'article ni d'aucun

adjectif. Ex. : **Personne** n'est venu; **personne** a-t-il jamais parlé comme vous?

Le mot **personne** est un nom et du féminin lorsqu'il est accompagné de l'article ou d'un adjectif. Ex. : *Ces personnes sont obligeantes.*

II. Le mot **rien** est pronom et du neutre, lorsqu'il n'est accompagné ni de l'article ni d'aucun adjectif : *Je n'ai rien vu.*

Le mot **rien** est un nom masculin lorsqu'il est accompagné de l'article ou d'un adjectif. Ex. : *Un songe, un rien, tout lui fait peur.*

227. Quelques adjectifs indéfinis peuvent s'employer sans être suivis d'un nom et deviennent alors pronoms indéfinis. Ex. : **Nul** n'est irréprochable; **Plusieurs** ont pleuré; **Tout** est perdu, etc.

228. Ces adjectifs sont : *aucun, autre, nul, tel, tout, plusieurs, certains, etc.*

229. REMARQUE. — **Certain** est pronom indéfini au pluriel quand il signifie *quelques-uns*. Ex. : **Certains** l'affirment.

230. Fonctions du pronom dans la proposition. — Le pronom a les mêmes fonctions que le nom, c'est-à-dire qu'il peut être : *sujet, attribut, complément, etc.* Il faut remarquer cependant que :

1° Les pronoms *je, tu, il, ils, on, nul*, s'emploient seulement comme sujets; ce sont les **cas sujets**.

2° Les pronoms *me, te, se, en, leur, y, dont, autrui*, s'emploient seulement comme compléments; ce sont les **cas compléments**.

231. Enfin les pronoms sont parfois *explétifs*, c'est-à-dire inutiles au sens. Ainsi *vous* est explétif dans : *Il vous prend sa cognée, il vous tranche la bête*; — *Y* est explétif dans : *Il n'y voit pas, etc.*

CHAPITRE V

DU VERBE

232. Le **verbe** est un mot qui exprime que l'on est ou que l'on fait quelque chose : *le cheval est utile ; le loup mange l'agneau.*

Verbe vient du latin *verbum* (le mot) ; c'est en effet le mot par excellence, celui qui est le terme essentiel de la proposition.

Dans cette phrase : *Le cheval est utile*, le mot *est*, qui attribue au *cheval* la qualité d'*utile*, s'appelle **verbe** ; — le mot *utile*, qui exprime la qualité attribuée au *cheval*, s'appelle **attribut** du sujet ; — enfin le *cheval* qui possède la qualité marquée par l'attribut, est appelé **sujet**.

Dans cette phrase : *Le loup mange l'agneau*, le mot *mange*, qui indique l'action de *manger* accomplie par le *loup*, s'appelle **verbe** ; — le mot *loup*, qui indique celui qui fait l'action de *manger*, s'appelle **sujet** du verbe ; — le mot *agneau*, qui indique celui qui supporte cette action, s'appelle **complément** du verbe.

REMARQUE. — On appelle *locutions verbales* des expressions comme *avoir faim, avoir soif, avoir raison, avoir soin, avoir droit, faire pitié, prendre garde, tirer parti, faire face, tenir tête, rendre compte, se faire fort*, etc.

233. Le **sujet** indique l'être qui est ou qui fait quelque chose.

Le sujet répond à la question : *qui est-ce qui ?* pour les personnes ou les êtres animés ; et *qu'est-ce qui ?* pour les choses. *Qui est-ce qui mange ? le loup.* — *Loup* est sujet.

234. L'**attribut** du sujet indique la manière dont le sujet est ou fait quelque chose.

L'attribut est parfois attribut du complément d'objet. Ex. : *il me croit riche ; qui te rend si hardi ?*

235. Le **complément** complète l'idée exprimée par le verbe.

236. Le complément du verbe, considéré au point de vue de la *forme*, est **direct** ou **indirect**.

237. Le complément **direct** est celui qui complète la signification du verbe *directement*, c'est-à-dire sans le secours d'un autre mot. Ex. : *Il aime son père. Certains oiseaux émigrent l'hiver.*

238. Le complément **indirect** est celui qui complète la signification du verbe par un moyen *indirect*, c'est-à-dire avec le secours d'une préposition. Ex. : *Il obéit à son père. Certains oiseaux émigrent en hiver.*

239. Le complément du verbe, considéré au point de vue du *sens*, est *complément d'objet* ou *complément de circonstance*.

Le *complément d'objet* désigne la personne ou la chose sur laquelle s'exerce *nécessairement* l'action marquée par le verbe transitif. Ex. : *Il aime son père. Il obéit à son père.*

Le *complément de circonstance* complète la signification du verbe en y ajoutant quelque circonstance de *manière*, de *temps*, de *lieu*, etc. Ex. : *Il obéit à son père avec plaisir. Il passe ses vacances en Angleterre.*

240. Il faut considérer dans les verbes : le *nombre*, la *personne*, le *mode*, le *temps*, l'*auxiliaire* et la *conjugaison*.

1° Nombres.

241. Les verbes, comme les noms, ont deux **nombres** : le *singulier* quand il s'agit d'un seul : *je marche, tu lis, il mange* ; le *pluriel*, quand il s'agit de plusieurs : *nous lisons, vous marchez, ils finissent*.

2° Personnes.

242. L'action qu'exprime le verbe peut être faite soit par la personne qui parle : *Je marche, nous marchons* ; soit par la personne à qui l'on parle : *tu marches, vous marchez* ; soit par la personne dont on parle : *il lit, ils marchent*.

Ces changements de **personnes** sont marqués par des terminaisons différentes : *e, ons, ez*, etc.

3° Modes.

243. Le **mode** est la *manière* dont le verbe présente l'état ou l'action qu'il exprime.

Mode est le mot latin *modus* (manière).

244. Il y a six **modes** en français : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif*, l'*infinitif* et le *participe*.

1° Le mode **indicatif** indique simplement que l'action a lieu : *Je marche, tu liras, il rompit*.

2° Le mode **conditionnel** indique que l'action aurait lieu si une certaine *condition* était remplie : *Je sortirais s'il faisait beau*.

3° Le mode **impératif** s'emploie pour exprimer le *commandement* : *Marchez, lisons*.

4° Le mode **subjonctif** présente l'action d'une manière douteuse, parce qu'elle dépend toujours d'une autre action : *Je veux que tu viennes*. *Que tu viennes* dépend du verbe *je veux*.

5° Le mode **infinitif** présente simplement l'action d'une manière vague, *indéfinie*, sans distinction de nombre ni de personne : *Lire, faire, remplir*.

6° Le mode **participe** tient à la fois du verbe et de l'adjectif : *Aimant, aimé, aimée*.

245. REMARQUE. — Le mode *infinitif* et le mode *participe*, qui n'indiquent pas les *personnes* par des terminaisons, sont dits modes *impersonnels*; les autres modes, qui indiquent les personnes, sont dits modes *personnels*.

4° Temps.

246. Le **temps** est la série des formes que prend le verbe pour marquer à quel moment se fait la chose dont on parle.

Il y a trois temps principaux : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

247. Le **présent** marque que l'action se fait au moment où l'on parle, comme *je marche*; — le **passé** marque que l'action a été faite, comme *j'ai marché*; — le **futur** que l'action se fera, comme *je marcherai*.

248. Il n'y a qu'un seul *présent*, mais il y a plusieurs *passés* et plusieurs *futurs*, parce que toute action peut se placer à différents moments dans le passé ou dans le futur.

249. On distingue cinq sortes de *passés* : l'*imparfait*, le *passé simple*, le *passé composé*, le *passé antérieur* et le *plus-que-parfait*.

1° L'*imparfait* exprime une action actuellement passée, mais qui ne l'était pas encore quand une autre s'est faite : *je lisais quand vous êtes entré*.

2° Le *passé simple* exprime une action faite à une époque déterminée, *définie*, complètement passée au moment où l'on parle : *Je lus hier toute la journée*.

3° Le *passé composé* exprime une action faite à une époque vague, *indéfinie* : *J'ai lu ce livre autrefois*.

4° Le *passé antérieur* exprime une action faite *immédiatement avant* une autre également passée : *Quand j'eus lu ce livre, je sortis*.

5° Le *plus-que-parfait* exprime une action faite avant une autre également passée : *J'avais lu ce livre quand je sortis*.

Le latin n'avait que trois *passés* : l'*imparfait*, *legebam*; le *passé*, *legi*, et le *plus-que parfait*, *legeram*; *legi* voulait dire à la fois : *je lus, j'ai lu* et *j'eus lu*.

250. On distingue deux sortes de *futurs* : le *futur simple* et le *futur antérieur*.

1° Le *futur simple* marque simplement que l'action se fera : *Je lirai ce livre*.

2° Le *futur antérieur* marque que l'action se fera avant

une autre qui est à faire : *J'aurai lu ce livre quand vous viendrez.*

5° Auxiliaires.

251. On appelle **auxiliaires** les verbes *être* et *avoir*, lorsqu'ils aident à conjuguer les autres verbes : *Je suis venu, j'ai dormi.*

On peut aussi considérer comme auxiliaires certains verbes tels que *aller, devoir, faire, venir de*, dans ces locutions : *je vais sortir*, devant *porter cette lettre, je lui fais faire son devoir, il vient de partir* (§ 232).

252. On appelle **temps simples** les temps conjugués sans auxiliaire : *J'aime, j'aimais, que j'aime.*

253. On appelle **temps composés** les temps conjugués avec l'auxiliaire *être* ou *avoir* : *J'ai aimé, j'aurais aimé, je serais aimé.*

6° Conjugaison.

254. La réunion de tous les temps d'un même verbe, à tous leurs nombres et à toutes leurs personnes, s'appelle **conjugaison**.

255. Au point de vue de la conjugaison, les verbes de forme active sont répartis en **trois groupes** :

256. Le *premier groupe* comprend les verbes qui ont l'indicatif présent terminé par *e* et l'infinitif par *er* (*aimer, chanter, etc.*).

257. Le *deuxième groupe* comprend les verbes à l'infinitif en *ir* qui ont l'indicatif présent terminé par *is* et le participe présent en *issant* (*finir, grandir, etc.*).

258. Le *troisième groupe* comprend tous les autres verbes (*recevoir, rompre, perdre, conclure, acquérir, cueillir, etc.*).

REMARQUE. — Les verbes du troisième groupe ont l'indicatif présent terminé, à la 1^{re} personne du singulier, par *s*, sauf quelques exceptions comme *cueillir, offrir, ouvrir, souffrir, etc.*, qui sont *je cueille, j'offre, j'ouvre, je souffre, etc.*

250. Le français comprend (si l'on prend pour base le *Dictionnaire de l'Académie*) environ 4000 verbes simples (nous laissons de côté les composés), dont 3600 se terminent en *er*; — 350 en *ir*, avec l'imparfait en *issais*; — 28 en *ir*, avec l'imparfait en *ais*; — 15 verbes en *oir*, — et 50 verbes en *re*. Le groupe des verbes en *er* comprend donc à lui seul les quatre cinquièmes des verbes français.

Comme on le verra, notre langue crée des verbes nouveaux à l'aide des noms et des adjectifs, en ajoutant aux premiers la terminaison *er*: *fête, fêter*, — *gant, ganter*, — *lard, larder*, — *camp, camper*; — en ajoutant aux seconds la terminaison *ir*: *maigre, maigrir*, — *cher, chérir*, — *bleu, bleuir*, — *pâle, pâlir*. Les verbes en *er* s'augmentent des verbes nouveaux formés avec les noms; les verbes en *ir*, du type *finir*, s'augmentent des verbes nouveaux formés avec les adjectifs: ce sont donc des conjugaisons *vivantes*, puisqu'elles se prêtent encore chaque jour à de nouvelles formations.

Les verbes à l'infinitif en *oir* et en *re* et les verbes en *ir*, comme *sentir*, sont au contraire incapables de s'augmenter de verbes nouveaux, et, depuis l'origine de la langue, le français n'a pas ajouté un seul verbe en *ir* (participe présent en *ant*), en *oir* ou en *re* au petit nombre de ceux que le latin lui avait légués. Ces conjugaisons, qui sont restées stériles, peuvent à bon droit être appelées des *conjugaisons mortes*.

SECTION I

VERBES AUXILIAIRES

260. **Avoir** et **être** ne sont auxiliaires que lorsqu'ils servent à conjuguer un autre verbe; on ne peut leur donner ce nom lorsqu'ils sont employés seuls, comme dans: *J'ai un cheval, je suis pauvre*.

261. CONJUGAISON DU VERBE AUXILIAIRE **AVOIR**.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'ai.
Tu as.
Il ou elle a.
Nous avons.
Vous avez.
Ils ou elles ont.

PASSÉ COMPOSÉ.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il ou elle a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ou elles ont eu.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il *ou* elle avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils *ou* elles avaient.

PASSÉ SIMPLE.

J'eus.
Tu eus.
Il *ou* elle eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils *ou* elles eurent.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il *ou* elle aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils *ou* elles auront.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il *ou* elle avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils *ou* elles avaient eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il *ou* elle eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils *ou* elles eurent eu.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il *ou* elle aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils *ou* elles auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il *ou* elle aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils *ou* elles auraient.

PASSÉ.

J'aurais *ou* j'eusse eu.
Tu aurais *ou* tu eusses eu.
Il *ou* elle aurait *ou* il *ou* elle eût eu.
Nous aurions *ou* nous eussions eu.
Vous auriez *ou* vous eussiez eu.
Ils *ou* elles auraient *ou* ils *ou* elles eussent eu.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

.....
Aie.

.....
Ayons.

.....
Ayez.

.....

PASSÉ.

.....
Aie eu.

.....
Ayons eu.

.....
Ayez eu.

.....

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que j'aie.
 Que tu aies.
 Qu'il *ou* qu'elle ait.
 Que nous ayons.
 Que vous ayez.
 Qu'ils *ou* qu'elles aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
 Que tu eusses.
 Qu'il *ou* qu'elle eût.
 Que nous eussions.
 Que vous eussiez.
 Qu'ils *ou* qu'elles eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
 Que tu aies eu.
 Qu'il *ou* qu'elle ait eu.
 Que nous ayons eu.
 Que vous ayez eu.
 Qu'ils *ou* qu'elles aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
 Que tu eusses eu.
 Qu'il *ou* qu'elle eût eu.
 Que nous eussions eu.
 Que vous eussiez eu.
 Qu'ils *ou* qu'elles eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Ayant.

PASSÉ.

Ayant eu.

PARTICIPE PASSÉ.

Eu; *fémin.* eue.

262.

CONJUGAISON DU VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.
 Tu es.
 Il *ou* elle est.
 Nous sommes.
 Vous êtes.
 Ils *ou* elles sont.

PASSÉ COMPOSÉ.

J'ai été.
 Tu as été.
 Il *ou* elle a été.
 Nous avons été.
 Vous avez été.
 Ils *ou* elles ont été.

IMPARFAIT.

J'étais.
 Tu étais.
 Il *ou* elle était.
 Nous étions.
 Vous étiez.
 Ils *ou* elles étaient.

PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais été.
 Tu avais été.
 Il *ou* elle avait été.
 Nous avions été.
 Vous aviez été.
 Ils *ou* elles avaient été.

PASSÉ SIMPLE.

Je fus.
 Tu fus.
 Il *ou* elle fut.
 Nous fûmes.
 Vous fûtes.
 Ils *ou* elles furent.

FUTUR.

Je serai.
 Tu seras.
 Il *ou* elle sera.
 Nous serons.
 Vous serez.
 Ils *ou* elles seront.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
 Tu eus été.
 Il *ou* elle eut été.
 Nous eûmes été.
 Vous eûtes été.
 Ils *ou* elles eurent été

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été.
 Tu auras été.
 Il *ou* elle aura été.
 Nous aurons été.
 Vous aurez été.
 Ils *ou* elles auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais.
 Tu serais.
 Il *ou* elle serait.
 Nous serions.
 Vous seriez.
 Ils *ou* elles seraient.

PASSÉ.

J'aurais *ou* j'eusse été.
 Tu aurais *ou* tu eusses été.
 Il *ou* elle aurait *ou* il *ou* elle eût été.
 Nous aurions *ou* nous eussions été.
 Vous auriez *ou* vous eussiez été.
 Ils *ou* elles auraient *ou* ils *ou* elles eussent été.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

.....
 Sois.

 Soyons.
 Soyez.

PASSÉ.

.....
 Aie été.

 Ayons été.
 Ayez été.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je sois.
 Que tu sois.
 Qu'il *ou* qu'elle soit.
 Que nous soyons.
 Que vous soyez
 Qu'ils *ou* qu'elles soient.

PASSÉ.

Que j'aie été.
 Que tu aies été.
 Qu'il *ou* qu'elle ait été.
 Que nous ayons été.
 Que vous ayez été.
 Qu'ils *ou* qu'elles aient été.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
 Que tu fusses.
 Qu'il *ou* qu'elle fût.
 Que nous fussions.
 Que vous fussiez.
 Qu'ils *ou* qu'elles fussent.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
 Que tu eusses été.
 Qu'il *ou* qu'elle eût été.
 Que nous eussions été.
 Que vous eussiez été.
 Qu'ils *ou* qu'elles eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant

PASSÉ.

Ayant été.

PARTICIPE PASSÉ INVARIABLE.

Été.

SECTION II

VERBES TRANSITIFS A LA FORME ACTIVE

263. Les **verbes** sont **transitifs** quand ils font passer l'action du sujet sur un complément d'objet direct ou indirect.
 Ex. : *Le cheval traîne la voiture; L'enfant obéit à son père.*

Traîne, obéit, sont des verbes transitifs parce qu'ils font passer, ils transmettent l'action du cheval à la voiture, de l'enfant au père.

264. FORME ACTIVE. — Le verbe transitif est à la *forme active* quand le sujet fait l'action. Ex. : *Pierre aime Paul.*

FORME PASSIVE. — En renversant la construction, on a : *Paul est aimé de Pierre.* Le verbe est alors à la *forme passive*, parce que le sujet Paul supporte l'action.

FORME PRONOMINALE. — Le verbe transitif est à la *forme pronominale* quand il se conjugue avec deux pronoms de la même personne. Ex. : *Il se flatte.*

Seuls, les verbes transitifs qui ont un complément d'objet direct peuvent prendre la *forme passive*; tous les verbes transitifs peuvent prendre la *forme pronominale*.

265. Un verbe est transitif lorsqu'il a un complément d'objet ou *direct* ou *indirect*.

Ainsi, *finir, nuire, parler*, sont des verbes transitifs dans : *il finit sa besogne, cela me nuit, nous parlons de notre voyage*.

266. Nous donnons dans les tableaux suivants des modèles de la conjugaison complète des verbes transitifs à *forme active*, en ayant soin de séparer le radical de la terminaison et de mettre les temps *composés* en face des temps *simples*.

267.

PREMIER GROUPE DES VERBES

INDICATIF PRÉSENT EN E

AIMER

Radical aim | Terminaison er.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J' aim e.
Tu aim es.
Il aim e.
Nous aim ons.
Vous aim ez.
Ils aim ent.

PASSÉ COMPOSÉ.

J'ai aim é.
Tu as aim é.
Il a aim é.
Nous avons aim é.
Vous avez aim é.
Ils ont aim é.

IMPARFAIT.

J' aim ais.
Tu aim ais.
Il aim ait.
Nous aim ions.
Vous aim iez.
Ils aim aient.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aim é.
Tu avais aim é.
Il avait aim é.
Nous avions aim é.
Vous aviez aim é.
Ils avaient aim é.

PASSÉ SIMPLE.

J' aim ai.
Tu aim as.
Il aim a.
Nous aim âmes.
Vous aim âtes.
Ils aim èrent.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus aim é.
Tu eus aim é.
Il eut aim é.
Nous eûmes aim é.
Vous eûtes aim é.
Ils eurent aim é.

FUTUR.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'	aim er ai	J'aurai	aim é.
Tu	aim er as.	Tu auras	aim é.
il	aim er a.	Il aura	aim é.
Nous	aim er ons.	Nous aurons	aim é.
ous	aim er ez.	Vous aurez	aim é.
ls	aim er ont.	Ils auront	aim é.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

PASSÉ.

J'	aim er ais.	J'aurais ou j'eusse	aim é
Tu	aim er ais.	Tu aurais ou tu eusses	aim é
Il	aim er ait.	Il aurait ou il eût	aim é.
Nous	aim er ions.	Nous aurions ou nous eussions	aim é.
Vous	aim er iez.	Vous auriez ou vous eussiez	aim é.
Ils	aim er aient.	Ils auraient ou ils eussent	aim é.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT

PASSÉ.

.....	Aim e.	Aie aim é.
.....	Aim ons.	Ayons aim é.
.....	Aim ez.	Ayez aim é.
.....		

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

PASSÉ.

Que j'	aim e.	Que j'aie	aim é.
Que tu	aim es.	Que tu aies	aim é.
Qu'il	aim e.	Qu'il ait	aim é.
Que nous	aim ions.	Que nous ayons	aim é.
Que vous	aim iez.	Que vous ayez	aim é.
Qu'ils	aim ent.	Qu'ils aient	aim é.

IMPARFAIT.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'	aim asse.	Que j'eusse	aim é.
Que tu	aim asses.	Que tu eusses	aim é.
Qu'il	aimât.	Qu'il eût	aim é.
Que nous	aim assions.	Que nous eussions	aim é.
Que vous	aim assiez.	Que vous eussiez	aim é.
Qu'ils	aim assent.	Qu'ils eussent	aim é.

INFINITIF.

PRÉSENT.

PASSÉ.

Aim er.	Avoir aim é.
---------	--------------

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.	PASSÉ
Je fin <i>ir</i> ais.	J'aurais <i>ou</i> j'eusse fin i.
Tu fin <i>ir</i> ais.	Tu aurais <i>ou</i> tu eusses fin i.
Il fin <i>ir</i> ait.	Il aurait <i>ou</i> il eût fin i.
Nous fin <i>ir</i> ions.	Nous aurions <i>ou</i> nous eussions fin i.
Vous fin <i>ir</i> iez.	Vous auriez <i>ou</i> vous eussiez fin i.
Ils fin <i>ir</i> aient.	Ils auraient <i>ou</i> ils eussent fin i.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.	PASSÉ
..... Fin <i>is</i> Aie fin i.
..... Fin <i>iss</i> ons. Ayons fin i.
..... Fin <i>iss</i> ez. Ayez fin i.
.....

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.	PASSÉ
Que je fin <i>iss</i> e.	Que j'aie fin i.
Que tu fin <i>iss</i> es.	Que tu aies fin i.
Qu'il fin <i>iss</i> e.	Qu'il ait fin i.
Que nous fin <i>iss</i> ions.	Que nous ayons fin i.
Que vous fin <i>iss</i> iez.	Que vous ayez fin i.
Qu'ils fin <i>iss</i> ent.	Qu'ils aient fin i.
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Que je fin <i>isse</i> .	Que j'eusse fin i.
Que tu fin <i>isses</i> .	Que tu eusses fin i.
Qu'il fin <i>ît</i> .	Qu'il eût fin i.
Que nous fin <i>issions</i> .	Que nous eussions fin i.
Que vous fin <i>issiez</i> .	Que vous eussiez fin i.
Qu'ils fin <i>issent</i> .	Qu'ils eussent fin i.

INFINITIF.

PRÉSENT.	PASSÉ
Fin <i>ir</i> .	Avoir fin i.

PARTICIPE.

PRÉSENT.	PASSÉ
Fin <i>iss</i> ant.	Ayant fin i.

PARTICIPE PASSÉ.

Fin i; *fém.* fin ie.

TROISIÈME GROUPE DES VERBES

INDICATIF PRÉSENT EN S

RECEVOIR

Radical *recev* | Terminaison *oir*.

INDICATIF.

PRÉSENT.			PASSÉ COMPOSÉ.		
Je	reç	ois.	J'ai	reç	u.
Tu	reç	ois.	Tu as	reç	u.
Il	reç	oit.	Il a	reç	u.
Nous	recev	ons.	Nous avons	reç	u.
Vous	recev	ez.	Vous avez	reç	u.
Ils	reçoiv	ent.	Ils ont	reç	u.

IMPARFAIT.			PLUS-QUE-PARFAIT.		
Je	recev	ais.	J'avais	reç	u.
Tu	recev	ais.	Tu avais	reç	u.
Il	recev	ait.	Il avait	reç	u.
Nous	recev	ions.	Nous avions	reç	u.
Vous	recev	iez.	Vous aviez	reç	u.
Ils	recev	aient.	Ils avaient	reç	u.

PASSÉ SIMPLE.			PASSÉ ANTÉRIEUR.		
Je	reç	us.	J'eus	reç	u.
Tu	reç	us.	Tu eus	reç	u.
Il	reç	ut.	Il eut	reç	u.
Nous	reç	ûmes.	Nous eûmes	reç	u.
Vous	reç	ûtes.	Vous eûtes	reç	u.
Ils	reç	urent.	Ils eurent	reç	u.

FUTUR.			FUTUR ANTÉRIEUR.		
Je	recev	r ai.	J'aurai	reç	u.
Tu	recev	r as.	Tu auras	reç	u.
Il	recev	r a.	Il aura	reç	u.
Nous	recev	r ons.	Nous aurons	reç	u.
Vous	recev	r ez.	Vous aurez	reç	u.
Ils	recev	r ont.	Ils auront	reç	u.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.			PASSÉ		
Je	recev	r ais.	J'aurais	ou j'eusse	reç u.
Tu	recev	r ais.	Tu aurais	ou tu eusses	reç u.
Il	recev	r ait.	Il aurait	ou il eût	reç u.
Nous	recev	r ions.	Nous aurions	ou nous eussions	reç u.
Vous	recev	r iez.	Vous auriez	ou vous eussiez	reç u.
Ils	recev	r aient.	Ils auraient	ou ils eussent	reç u.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT

Reç **ois**
 Recev **ons**.
 recev **ez**.

PASSÉ

Aie reç **u**.
 Ayons reç **u**.
 Ayez reç **u**.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je reçoi**ve**.
 Que tu reçoi**ves**.
 Qu'il reçoi**ve**.
 Que nous recev*ions*.
 Que vous recev*iez*.
 Qu'ils reçoi**vent**.

PASSÉ

Que j'aie reç **u**.
 Que tu aies reç **u**.
 Qu'il ait reç **u**.
 Que nous ayons reç **u**.
 Que vous ayez reç **u**.
 Qu'ils aient reç **u**.

IMPARFAIT.

Que je reç*usse*.
 Que tu reç*usses*.
 Qu'il reç*ût*.
 Que nous reç*ussions*.
 Que vous reç*ussiez*.
 Qu'ils reç*ussent*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reç **u**.
 Que tu eusses reç **u**.
 Qu'il eût reç **u**.
 Que nous eussions reç **u**.
 Que vous eussiez reç **u**.
 Qu'ils eussent reç **u**.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Recev **oir**.

PASSÉ

Avoir reç **u**.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Recev **ant**.

PASSÉ.

Ayant reç **u**.

PARTICIPE PASSÉ.

Reç **u** : *tém.* reç **u**.

270.

TROISIÈME GROUPE DES VERBES (*Suite*)

INDICATIF PRÉSENT EN S

ROMPRE

Radical romp | Terminaison re.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je romp s.
 Tu romp s.
 Il romp t.
 Nous romp ons.
 Vous romp ez.
 Ils romp ent.

PASSÉ COMPOSÉ.

J'ai romp u.
 Tu as romp u.
 Il a romp u.
 Nous avons romp u.
 Vous avez romp u.
 Ils ont romp u.

IMPARFAIT.

Je romp ais.
 Tu romp ais.
 Il romp ait.
 Nous romp ions.
 Vous romp iez.
 Ils romp aient.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais romp u.
 Tu avais romp u.
 Il avait romp u.
 Nous avions romp u.
 Vous aviez romp u.
 Ils avaient romp u.

PASSÉ SIMPLE.

Je romp is.
 Tu romp is.
 Il romp it.
 Nous romp imes.
 Vous romp ites.
 Ils romp irent.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus romp u.
 Tu eus romp u.
 Il eut romp u.
 Nous eûmes romp u.
 Vous eûtes romp u.
 Ils eurent romp u.

FUTUR.

Je romp r ai.
 Tu romp r as.
 Il romp r a.
 Nous romp r ons.
 Vous romp r ez.
 Ils romp r ont.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai romp u.
 Tu auras romp u.
 Il aura romp u.
 Nous aurons romp u.
 Vous aurez romp u.
 Ils auront romp u.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je romp r ais.
 Tu romp r ais.
 Il romp r ait.
 Nous romp r ions.
 Vous romp r iez.
 Ils romp r aient.

PASSÉ.

J'aurais *ou* j'eusse romp u.
 Tu aurais *ou* tu eusses romp u.
 Il aurait *ou* il eût romp u.
 Nous aurions *ou* eussions romp u.
 Vous auriez *ou* eussiez romp u.
 Ils auraient *ou* eussent romp u.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

PASSÉ.

.....
Romp s.	Aie romp u.
.....
Romp ons.	Ayons romp u.
Romp ez.	Ayez romp u.
.....

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

PASSÉ.

Que je romp e.	Que j'aie romp u.
Que tu romp es.	Que tu aies romp u.
Qu'il romp e.	Qu'il ait romp u.
Que nous romp ions.	Que nous romp u.
Que vous romp iez.	Que vous ayez romp u.
Qu'ils romp ent.	Qu'ils aient romp u.

IMPARFAIT.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je romp isso.	Que j'eusse romp u.
Que tu romp isses.	Que tu eusses romp u.
Qu'il romp ît.	Qu'il eût romp u.
Que nous romp issions.	Que nous eussions romp u.
Que vous romp issiez.	Que vous eussiez romp u.
Qu'ils romp issent.	Qu'ils eussent romp u.

INFINITIF.

PRÉSENT.

PASSÉ.

Romp re.	Avoir romp u.
-----------------	----------------------

PARTICIPE.

PRÉSENT.

PASSÉ.

Romp ant.	Ayant romp u.
------------------	----------------------

PARTICIPE PASSÉ.

Romp **u; fém. romp ue.**

SECTION III

VERBES CONJUGUÉS INTERROGATIVEMENT

271. Pour conjuguer un verbe interrogativement, on met le pronom après le verbe dans les temps simples : *Aiment ils? Recevez-vous?*

272. On met le pronom entre l'auxiliaire et le participe dans les temps composés : *Ai-je aimé? Aurai-je reçu?*

273. Quand le verbe est terminé par un *e* muet à la première personne du singulier, on remplace cet *e* muet par l'*é* fermé : *Aimé-je? Puissé-je?*

Si la première personne du singulier se termine par une syllabe muette (*j'aime, que je puisse*), cette syllabe devient *accentuée* (voy. § 55) quand le verbe est conjugué interrogativement (*aimé-je, puisse-je*), et pour marquer ce changement, on remplace l'*e* muet par un *é* fermé.

274. Quand le verbe est terminé à la troisième personne du singulier par une voyelle, on met un *t* entre le verbe et le pronom : *Aime-t-il? A-t-il? Aimerait-il?*

Pour l'origine de ce *t* euphonique, voy. § 276.

On peut aussi écrire ces mots sans trait d'union : *Aiment ils? Recevez vous? Ai je aimé?* etc. — Il paraît cependant difficile de le supprimer dans les locutions *aimé-je, puisse-je*, à cause de l'accent tonique : — et dans *chantes-en, aime-t il, etc.*, où l'*s* et le *t*, dits euphoniques, faisaient autrefois partie du verbe.

SECTION IV

REMARQUES SUR LES VERBES

275. **Présent de l'indicatif.** — A la première personne du présent de l'indicatif, les verbes en *er* n'ont pas d'*s* (*je chante*) tandis que les autres verbes ont un *s* (*je finis, je romps*):

Cette exception est un vestige de notre vieille langue; dans l'ancien français, la première personne n'avait jamais d'*s* : on disait *j'aime, je croi, je rend*, parce que la première personne n'avait jamais d'*s* en latin : *amo, j'aim, — credo, je croi, — reddo, je rend*. Vers le seizième siècle, on ajouta un *s*, par analogie avec l'*s* de la 2^e personne (*tu chantes, tu lis, tu vois*); mais les verbes en *er* échappèrent à ce changement, et, même pour les autres verbes, les formes sans *s* persistèrent longtemps après chez les poètes : on trouve encore au dix-septième siècle *je voi, je li, je croi*, dans La Fontaine, Molière et Corneille.

276. A la troisième personne, tous les verbes, à l'exception des verbes en *er* (*il aime*), ont un *t* (*il finit, il reçoit, il rompt*).

Les verbes à l'infinitif en *re* tels que *rendre*, *vendre*, etc., laissent tomber ce *t* à cause du *d* contenu dans le radical, et font *il rend*, *il vend*, au lieu de *il rendt*, *il vendt*. — Aux verbes en *er*, le vieux français avait un *t* et disait *il aimet*, comme nous disons *il finit*, *il rompt*. Naturellement *et* dans *il aimet* était muet, comme *ent* dans *ils aiment*. Quand on prenait la tournure interrogative (*aiment-ils?*), *il aimet* devenait *aimet-il?*

Plus tard le *t* de *il aimet* disparut (parce qu'il était muet), et la forme se réduisit à *il aime* : mais le *t* persista dans la tournure interrogative par analogie avec les autres verbes qui ont un *t* à la troisième personne au présent; seulement on ne tarda pas à oublier l'origine et la raison d'être de cette lettre : on la sépara par un tiret du corps du mot dont elle faisait partie, et au lieu de la vieille forme *aimet-il?* on écrivit dès le seizième siècle *aime-t-il?* C'est cette confusion qui a donné naissance à notre *t* euphonique.

277. **Imparfait.** — L'imparfait de l'indicatif a la même terminaison pour tous les verbes (*ais*, *ait*, etc.), toujours avec cette remarque que les verbes en *ir* du type *finir* intercalaient *iss* entre le radical et la terminaison (*fin-iss-ais*).

L'imparfait, avant Voltaire, s'écrivait toujours par *ois* (*j'aimois*, *je chantois*, etc.), au lieu de *ais*. C'est lui qui le premier écrivit *aimais*, *chantais*, etc.; mais ce changement, opéré malgré l'Académie, ne fut sanctionné par elle qu'en 1835. Un siècle avant Voltaire, en 1675, un avocat obscur, Nicolas Bérain, avait demandé cette réforme.

278. **Passé simple.** — Le passé simple a un *t* à la troisième personne, sauf dans les verbes en *er*, *il aima*. Ce *t* reparait, comme au présent de l'indicatif, dans la tournure interrogative : *aima-t-il?* — Il y a toujours un accent circonflexe sur la première et la deuxième personne du pluriel : nous *aimâmes*, vous *aimâtes*.

Cette particularité des verbes en *er* n'est qu'un adoucissement de l'ancien français *il aimat*, qui a disparu vers le quinzième siècle, en persistant toutefois dans la tournure interrogative *aima-t-il?* que nous avons écrit plus tard *aima-t-il?* et ce *t* est devenu, comme nous l'avons montré ci-dessus (§ 276), ce qu'on appelle aujourd'hui notre *t* euphonique.

279. **Futur.** — On forme le futur dans tous les verbes de la même manière, c'est-à-dire en ajoutant à l'infinitif

nitif du verbe le présent de l'indicatif du verbe *avoir* (*ai, as, a, etc.*).

Je chanterai équivaut donc littéralement à *j'ai à chanter* : d'où *aimerai, as, a*; mais au pluriel on retranche *av* : *aimer-(av)ons, aimer-(av)ez, aimer-ont*.

Dans les verbes en *oir* on retranche *oi* : *dev-oi-r, je devrai*; *recev-oi-r, je recevrai*. Les verbes *avoir* et *savoir* font *j'aurai, je saurai*, par le changement de *v* en *u*.

280. **Conditionnel.** — On forme le conditionnel présent, comme le futur, en ajoutant à l'infinitif du verbe les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif (*ais, ais, ait, ions, iez, aient*).

281. **Impératif.** — Toutes les personnes de l'impératif sont empruntées aux personnes correspondantes du présent de l'indicatif.

282. Il n'y a qu'une exception, pour les verbes en *er*; on écrit *chante*, sans *s*, tandis que *finis, romps, reçois*, ont l'*s* de l'indicatif : *tu finis, tu romps, tu reçois*.

283. Mais l'*s* de *chante* se retrouve exprimé et reparait lorsque l'impératif est placé devant un mot commençant par une voyelle, tel que *y* ou *en* : *chantes-en une partie; vas-y, etc.*

SECTION V

FORME PASSIVE

284. La forme passive exprime une action soufferte, supportée par le sujet : *L'agneau a été mangé par le loup*.

285. Tout verbe transitif, qui a un complément d'objet direct, peut devenir passif, c'est-à-dire qu'il peut être employé à la forme passive. *Manger* est à la forme active dans : *le chat mange la souris*; il est à la forme passive dans : *la souris est mangée par le chat*.

On voit que pour faire passer une phrase de l'actif au passif, on prend le *complément d'objet direct* de la forme active pour en faire le *sujet* de la forme passive.

286. Le verbe à la forme passive se conjugue à l'aide de l'auxiliaire *être* suivi (à tous ses modes, temps et personnes) du *participe passé* du verbe qu'il s'agit de conjuguer : *Je suis aimé, j'ai été aimé, je serai aimé, etc.*

287. REMARQUE. — Il faut avoir soin de faire *toujours* accorder le participe avec le sujet du verbe : *Il est aimé, elle est aimée, ils sont aimés, etc.*

288. CONJUGAISON DE LA FORME PASSIVE ÊTRE AIMÉ.

INDICATIF.

PRÉSENT

Je suis	aim é.
Tu es	aim é.
Il est	aim é.
Nous sommes	aim és.
Vous êtes	aim és.
Ils sont	aim és.

PASSÉ COMPOSÉ.

J'ai été	aim é.
Tu as été	aim é.
Il a été	aim é.
Nous avons été	aim és.
Vous avez été	aim és.
Ils ont été	aim és.

IMPARFAIT.

J'étais	aim é.
Tu étais	aim é.
Il était	aim é.
Nous étions	aim és.
Vous étiez	aim és.
Ils étaient	aim és.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été	aim é.
Tu avais été	aim é.
Il avait été	aim é.
Nous avions été	aim és.
Vous aviez été	aim és.
Ils avaient été	aim és.

PASSÉ SIMPLE.

Je fus	aim é.
Tu fus	aim é.
Il fut	aim é.
Nous fûmes	aim és.
Vous fûtes	aim és.
Ils furent	aim és.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été	aim é.
Tu eus été	aim é.
Il eut été	aim é.
Nous eûmes été	aim és.
Vous eûtes été	aim és.
Ils eurent été	aim és.

FUTUR.		FUTUR ANTÉRIEUR.	
Je serai	aim é.	J'aurai été	aim é.
Tu seras	aim é.	Tu auras été	aim é.
Il sera	aim é.	Il aura été	aim é.
Nous serons	aim és.	Nous aurons été	aim és.
Vous serez	aim és.	Vous aurez été	aim és.
Ils seront	aim és.	Ils auront été	aim és.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
Je serais	aim é.	J'aurais été	aim é.
Tu serais	aim é.	Tu aurais été	aim é.
Il serait	aim é.	Il aurait été	aim é.
Nous serions	aim és.	Nous aurions été	aim és.
Vous seriez	aim és.	Vous auriez été	aim és.
Ils seraient	aim és.	Ils auraient été	aim és.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
.....
Sois	aim é.	Aie été	aim é.
.....
Soyons	aim és.	Ayons été	aim és.
Soyez	aim és.	Ayez été	aim és.
.....

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
Que je sois	aim é.	Que j'aie été	aim é.
Que tu sois	aim é.	Que tu aies été	aim é.
Qu'il soit	aim é.	Qu'il ait été	aim é.
Que nous soyons	aim és.	Que nous ayons été	aim és.
Que vous soyez	aim és.	Que vous ayez été	aim és.
Qu'ils soient	aim és.	Qu'ils aient été	aim és.

IMPARFAIT.		PLUS-QUE-PARFAIT.	
Que je fusse	aim é.	Que j'eusse été	aim é.
Que tu fusses	aim é.	Que tu eusses été	aim é.
Qu'il fût	aim é.	Qu'il eût été	aim é.
Que nous fussions	aim és.	Que nous eussions été	aim és.
Que vous fussiez	aim és.	Que vous eussiez été	aim és.
Qu'ils fussent	aim és.	Qu'ils eussent été	aim és.

INFINITIF.

PRÉSENT.		PASSÉ.	
Être	aim é.	Avoir été	aim é.

PARTICIPE

PRÉSENT

Étant aimé.

PASSÉ

Ayant été aimé.

PARTICIPE PASSÉ VARIABLE.

Aimé; *fém.* aimée.

SECTION VI

VERBES INTRANSITIFS (Suite de la *forme active*).

289. Les verbes à la forme active sont **intransitifs** quand ils expriment un état ou une action qui ne sort pas du sujet. C'est-à-dire qui ne passe pas sur un objet. Ex. : *Le cheval court, la terre tourne autour du soleil.*

Court, tourne, sont des verbes intransitifs parce que l'action reste dans le sujet et ne passe pas sur un objet.

290. Un verbe est *intransitif* quand il n'a pas de complément d'*objet*, ni *direct* ni *indirect*.

Ainsi *aller, partir, naître*, sont des verbes intransitifs.

291. Les temps simples des verbes intransitifs se conjuguent sur le modèle des temps simples des verbes transitifs à la forme active; mais les temps composés sont formés tantôt avec l'*auxiliaire être*, tantôt avec l'*auxiliaire avoir*. Ex. : *Je suis arrivé, j'ai dormi.*

Il n'y a que huit verbes intransitifs conjugués toujours avec l'*auxiliaire être*. Ce sont les suivants : *aller, arriver, décéder, éclore, mourir, naître, partir, venir.*

292. REMARQUE. — Dans les verbes intransitifs conjugués avec *être*, le participe s'accorde toujours avec le sujet du verbe : *Il est arrivé, elle est arrivée, ils sont arrivés, etc.*

295. CONJUGAISON DU VERBE INTRANSITIF **TOMBER.***Radical tomb | Terminaison er.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je tomb e.
 Tu tomb es.
 Il tomb e.
 Nous tomb ons.
 Vous tomb ez.
 Ils tomb ent.

PASSÉ COMPOSÉ.

Je suis tomb é.
 Tu es tomb é.
 Il est tomb é.
 Nous sommes tomb és.
 Vous êtes tomb és.
 Ils sont tomb és.

IMPARFAIT.

Je tomb ais.
 Tu tomb ais.
 Il tomb ait.
 Nous tomb ions.
 Vous tomb iez.
 Ils tomb aient.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais tomb é.
 Tu étais tomb é.
 Il était tomb é.
 Nous étions tomb és.
 Vous étiez tomb és.
 Ils étaient tomb és.

PASSÉ SIMPLE.

Je tomb ai.
 Tu tomb as.
 Il tomb a.
 Nous tomb âmes.
 Vous tomb âtes.
 Ils tomb èrent.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus tomb é.
 Tu fus tomb é.
 Il fut tomb é.
 Nous fûmes tomb és.
 Vous fûtes tomb és.
 Ils furent tomb es.

FUTUR.

Je tomb er ai.
 Tu tomb er as.
 Il tomb er a.
 Nous tomb er ons.
 Vous tomb er ez.
 Ils tomb er ont.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je serai tomb é.
 Tu seras tomb é.
 Il sera tomb é.
 Nous serons tomb és.
 Vous serez tomb és.
 Ils seront tomb és.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je tomb er ais.
 Tu tomb er ais.
 Il tomb er ait.
 Nous tomb er ions.
 Vous tomb er iez.
 Ils tomb er aient.

PASSÉ.

Je serais tomb é.
 Tu serais tomb é.
 Il serait tomb é.
 Nous serions tomb es.
 Vous seriez tomb és.
 Ils seraient tomb és.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

.....
Tomb e.
.....
Tomb ons.
Tomb ez.
.....

PASSÉ.

.....
Sois tomb é.
.....
Soyons tomb és.
Soyez tomb és.
.....

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je tomb e.
Que tu tomb es.
Qu'il tomb e.
Que nous tomb ions.
Que vous tomb iez.
Qu'ils tomb ent.

PASSÉ.

Que je sois tomb é.
Que tu sois tomb é.
Qu'il soit tomb é.
Que nous soyons tomb és.
Que vous soyez tomb és.
Qu'ils soient tomb és.

IMPARFAIT.

Que je tomb asse.
Que tu tomb asses.
Qu'il tomb ât.
Que nous tomb assions.
Que vous tomb assiez.
Qu'ils tomb assent.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse tomb é.
Que tu fusses tomb é.
Qu'il fût tomb é.
Que nous fussions tomb és.
Que vous fussiez tomb és.
Qu'ils fussent tomb és.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Tomb er.

PASSÉ.

Être tomb é.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Tomb ant.

PASSÉ.

Étant tomb é.

PARTICIPE PASSÉ VARIABLE.

Tomb é; *fém.* tomb ée.

SECTION VII

FORME PRONOMINALE

294. Un verbe transitif est à la forme **pronominale** quand il se conjugue avec deux pronoms de la même personne.

Ex. : *Il se frappe*; — *nous nous repentons*; — *le loup et le chien se battent*.

295. Quand l'action se reporte, se réfléchit sur le sujet qui la fait, on appelle ce verbe **pronominal réfléchi**.

Ainsi *il se frappe*, *nous nous repentons*, sont des verbes **réfléchis**.

296. Quand deux sujets font l'un sur l'autre l'action marquée par le verbe, ce verbe s'appelle **pronominal réciproque**.

Ainsi dans *le loup et le chien se battent*, *se battent* est un verbe **réciproque**.

297. Il faut distinguer deux sortes de verbes pronominaux :

1^o Les verbes **accidentellement** pronominaux qui sont des verbes transitifs directs ou indirects accidentellement conjugués avec deux pronoms de la même personne : *Je me suis levé*; — *elle s'est nu*.

2^o Les verbes pronominaux par nature ou **essentiellement** pronominaux qui ne peuvent se conjuguer qu'avec deux pronoms de la même personne : *Je me repens*; *elle s'est évanouie*.

298. Voici la liste des principaux verbes pronominaux par nature :

s'abstenir,	se démener,	s'évanouir,	se parjurer,
s'accouder,	se désister,	s'évertuer,	se ratafiner,
s'accroupir,	s'ébahir,	s'extasier,	se raviser,
s'adonner,	s'écrouler,	se gendарmer,	se rebeller,
s'agenouiller,	s'emparer,	s'ingénier,	se récrier,
s'agripper,	s'empresser,	s'ingérer,	se réfugier,
s'acheurter,	s'en aller,	se méfier,	se remparer,
s'arroger,	s'enquérir,	se méprendre,	se rengorger,
se blottir,	s'enquêter,	se moquer,	se repentir,
se cabrer,	s'évader,	s'opiniâtrer,	se souvenir, etc.

299. Les temps composés des verbes à la forme pronominale se conjuguent avec l'auxiliaire *être* : *Nous nous sommes repentis*; — *elles se seront trompées*.

500. VERBE A LA FORME PRONOMINALE SE REPENTIR.

Radical repent | Terminaison ir.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me	repen s.
Tu te	repen s.
Il se	repen t.
Nous nous	repen ons.
Vous vous	repen ez.
Ils se	repen ent.

PASSÉ COMPOSÉ.

Je me suis	repen i.
Tu t'es	repen i.
Il s'est	repen i.
Nous nous sommes	repen is.
Vous vous êtes	repen is.
Ils se sont	repen is.

IMPARFAIT.

Je me	repen ais.
Tu te	repen ais.
Il se	repen ait.
Nous nous	repen ions.
Vous vous	repen iez.
Ils se	repen aient.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais	repen i.
Tu t'étais	repen i.
Il s'était	repen i.
Nous nous étions	repen is.
Vous vous étiez	repen is.
Ils s'étaient	repen is.

PASSÉ SIMPLE.

Je me	repen is.
Tu te	repen is.
Il se	repen it.
Nous nous	repen îmes.
Vous vous	repen îtes.
Ils se	repen irent.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus	repen i.
Tu te fus	repen i.
Il se fut	repen i.
Nous nous fûmes	repen is.
Vous vous fûtes	repen is.
Ils se furent	repen is.

FUTUR.

Je me	repen ir ai.
Tu te	repen ir as.
Il se	repen ir a.
Nous nous	repen ir ons.
Vous vous	repen ir ez.
Ils se	repen ir ont.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai	repen i.
Tu te seras	repen i.
Il se sera	repen i.
Nous nous serons	repen is.
Vous vous serez	repen is.
Ils se seront	repen is.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me	repen ir ais.
Tu te	repen ir ais.
Il se	repen ir ait.
Nous nous	repen ir ions.
Vous vous	repen ir iez.
Ils se	repen ir aient.

PASSÉ.

Je me serais	repen i.
Tu te serais	repen i.
Il se serait	repen i.
Nous nous serions	repen is.
Vous vous seriez	repen is.
Ils se seraient	repen is.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.

.....
 Repen **s**-toi.

 Repent **ons**-nous.
 Repent **ez**-vous.

PASSÉ.

(Inusité)

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je me repent **e**.
 Que tu te repent **es**.
 Qu'il se repent **e**.
 Que nous nous repent **ions**.
 Que vous vous repent **iez**.
 Qu'ils se repent **ent**.

PASSÉ.

Que je me sois repent **i**.
 Que tu te sois repent **i**.
 Qu'il se soit repent **i**.
 Que nous nous soyons repent **is**.
 Que vous vous soyez repent **is**.
 Qu'ils se soient repent **is**.

IMPARFAIT.

Que je me repent **isse**.
 Que tu te repent **isses**.
 Qu'il se repent **it**.
 Que nous nous repent **issions**.
 Que vous vous repent **issiez**.
 Qu'ils se repent **issent**.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse repent **i**.
 Que tu te fusses repent **i**.
 Qu'il se fût repent **i**.
 Que nous nous fussions repent **is**.
 Que vous vous fussiez repent **is**.
 Qu'ils se fussent repent **is**.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se repent **ir**.

PASSÉ.

S'être repent **i**.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Se repent **ant**.

PASSÉ.

S'étant repent **i**.

PARTICIPE PASSÉ VARIABLE.

Repent **i**; *fém.* repent **ie**.

SECTION VIII

VERBES IMPERSONNELS

301. Les verbes **impersonnels** sont ceux qui expriment une action qu'on ne peut attribuer à aucun sujet, à aucune personne déterminée. Ex. : *Il neige*, — *il pleut*, — *il tonne*.

302. Les verbes impersonnels ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier, et sont toujours précédés du pronom neutre *il*.

Il ne faut pas confondre *il* sujet des verbes impersonnels avec *il* sujet de la forme active : le premier n'a qu'un sens vague et indéterminé et est du neutre ; le second remplace au contraire une personne déterminée.

Dans : *il tombe de la neige*, le pronom neutre *il* est sujet apparent du verbe, le sujet réel est *neige* (de la *neige* tombe).

303. REMARQUE. — Outre les verbes impersonnels par nature, comme *il pleut*, *il neige*, on peut employer impersonnellement les verbes transitifs ou intransitifs, comme *il fait*, beau, *il convient* d'obéir.

304.

VERBE IMPERSONNEL **TONNER.***Radical tonn | Terminaison er.*

INDICATIF.

PRÉSENT.	PASSÉ COMPOSÉ.
Il tonn e .	Il a tonn é .
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
Il tonn ait .	Il avait tonn é .
PASSÉ SIMPLE.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
il tonn a .	il eut tonn é .
FUTUR.	FUTUR ANTÉRIEUR.
Il tonn er a .	Il aura tonn é .

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il tonn *er* ait.

PASSÉ.

Il aurait tonn é.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Qu'il tonn *e*.

PASSÉ.

Qu'il ait tonn é.

IMPARFAIT.

Qu'il tonn â*t*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût tonn é.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Tonn *er*.

PASSÉ.

Avoir tonn é.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Tonn *ant*.

PASSÉ.

Tonn é.

SECTION IX

PARTICULARITÉS DES VERBES

305. Certains verbes diffèrent des modèles de conjugaison donnés ci-dessus (§ 267-270) de deux manières :

306. 1^o Le verbe manque d'un ou de plusieurs modes, temps ou personnes, et dans ce cas c'est un *verbe défectif*.

Défectif est tiré du latin *defectivus*, défectueux, incomplet.

2^o Le verbe possède tous ces modes, temps et personnes, mais en s'écartant pour leur formation des règles ordinaires. Il présente des particularités de conjugaison que nous allons étudier.

CONJUGAISONS VIVANTES

1. — VERBES A INFINITIF EN *er*.

307. Les verbes comme *mener*, *céder*, qui ont un *e* muet ou un *é* fermé à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, changent cet *e* en *è* ouvert lorsqu'il est suivi d'une syllabe muette : *mèner*, *céder* font je *mène*, je *cède*.

308. REMARQUE. — Dans les verbes qui ont un *é* fermé à l'avant-dernière syllabe, cet *é* reparait au futur et au conditionnel, je *céderai*, je *céderais*.

309. Les verbes suivants en *eler*, *eter*, comme *appeler*, *jeter*, redoublent la consonne *l* ou *t* devant un *e* muet et font : *j'appelle*, je *jetterai*, etc.

amonceler,	ciseler.	épeler,	niveler,
appeler,	colleter,	étinceler,	projeter,
atteler,	coqueter,	feuilleter,	rappeler,
banqueter,	cordeler,	ficeler,	râtelier,
bosseler,	craqueter,	fureter,	rejeter,
botteler,	crêneler,	grommeler,	renouveler,
briqueter,	déchiqueter,	haler,	ressemeler,
cacheter,	déjeter,	javeler,	ruisseler,
canneler,	denteler,	jeter,	souffleter,
caqueter	dételer,	marqueter,	surjeter,
carreler,	empaqueter,	morceler,	tacheter,
chanceler,	ensorceler,	museler,	voleter.

Bourreler, *celer*, *écarteler*, *geler*, *harceler*, *modeler*, *peler*, *acheter*, *épousseter*, *étiqueter*, etc., font exception à la règle et se bornent à prendre un accent grave sur l'*e* : je *cèle*, il *gèle*, nous *achèterons*, etc.

310. Les verbes comme *percer*, *effacer*, *tracer*, etc., prennent une *cé*llille sous le *c* toutes les fois que cette lettre est devant un *a* ou un *o* : je *perçais*, nous *effaçons*.

311. Les verbes comme *venger*, *manger*, *loger*, etc., prennent un *e* muet après le *g* toutes les fois que cette lettre est devant un *a* ou un *o* : je *vengeais*, nous *mangeons*.

On place, dans ces verbes, *ç* ou *ge* devant *a* et *o* pour conserver au *c* et au *g* le son doux qu'ils possèdent dans *percer*, *venger*.

312. Il n'y a que deux verbes en *er* qui offrent certaines difficultés de conjugaison : *aller* et *envoyer*.

313. *Aller*. — *Ind. prés.* je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont; *Imparf.* j'allais, nous allions; *Pas. simp.* j'allai, nous

allâmes; *Pas.comp.* je suis allé (*on dit aussi j'ai été*); *Fut.* j'irai, nous irons, vous irez, ils iront. — *Cond. prés.* j'irais, nous irions, vous iriez, ils iraient. — *Impér.* va, allons, allez. — *Subj. prés.* que j'aïlle, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent; *Imparf.* que j'allasse, que nous allussions, qu'ils allassent. — *Part.* allant, allé, allée.

Aller a emprunté ses temps à différents verbes latins : I. Les trois premières personnes de l'indicatif présent ont été empruntées au verbe latin *vadere* : je *vais* (*vado*), tu *vas* (*vadis*), il *va* [ancien français il *vat*] (*vadit*). — II. Le futur et le conditionnel (*j'ir-ai*, *j'ir-ais*) proviennent du latin *ire* par la formation ordinaire du futur (voy. § 279). — III. Tous les autres temps (*allais*, *allai*, *allasse*, *aïlle*, *allant*, *allé*) se rapportent à l'infinitif *aller*, dont l'origine est inconnue.

314. **Envoyer.** — *Ind. prés.* j'envoie, il envoie, nous envoyons, ils envoient; *Imparf.* j'envoyais, nous envoyions; *Pas.simp.* j'envoyai, tu envoyas, nous envoyâmes; *Fut.* j'enverrai, nous enverrons. — *Cond. prés.* j'enverrais, nous enverrions. — *Impér.* envoie, envoyons, envoyez. — *Subj. prés.* que j'envoie, que nous envoyions, qu'ils envoient; *Imparf.* que j'envoyasse, que nous envoyassions, qu'ils envoyassent. — *Part.* envoyant, envoyé, envoyée.

Envoyer, composé de *en* et *veie*, *voie* (lat. *via*), était à l'origine *enveier*, et ce vieux verbe faisait au futur *enveierai*, d'où est venu, par une contraction postérieure, *enverrai*.

315. REMARQUES. — 1° Les verbes en *oyer*, *uyer* (comme *envoyer*, *essuyer*) changent l'*y* en *i* devant un *e* muet : *j'emploie*, *j'essuie*. — 2° Les verbes en *ayer*, *eyer* (comme *payer*, *grasseyer*), gardent ordinairement partout l'*y*. Ex. : *je paye*, *je payerai*, *je grasseyerai*, *je grasseyerai*.

Cependant l'Académie autorise *je paierai*, *j'essaierai*, etc.

2. — INFINITIF EN *IR*, PARTICIPE PRÉSENT EN *ISSANT*.

316. **Bénir** a deux participes, *béni*, *bénie*, et *bénit*, *bénite* : ce dernier, qui n'est plus aujourd'hui qu'un simple adjectif, est usité seulement quand il s'agit des choses religieuses : pain *bénit*, eau *bénite*.

317. **Fleurir** a deux formes, l'une régulière, *fleurissant*; l'autre irrégulière, *florissait*, *florissant*.

De même que *dictus*, *dicta* ont donné *dil*, *dite*; *benedictus*, *benedicta* donnèrent à l'origine *bénit*, *bénite*. Puis le verbe *bénir* s'étant postérieurement assimilé à la conjugaison du type *finir*, on créa un participe

passé en *i* (*béni*) par analogie avec *fini*, et la vieille forme *bénit*, *bénite*, ne persista plus que dans un sens spécial. — *Florissant*, qui signifie *pros-pérer*, est un débris du vieux verbe *florir*, qui représente le latin *florere*. Quant à *fleurir*, il a été tiré directement du mot *fleur*.

318. **Hair** ne s'écrit sans tréma qu'au singulier de l'*ind. prés.* : je *hais*, tu *hais*, il *hait*, et à la deuxième personne du singulier de l'impératif : *hais*.

CONJUGAISONS MORTES

1. — INFINITIF EN **IR**, PARTICIPE PRÉSENT EN **ant**.

319. Il y a deux sortes de verbes en *ir* : les uns (au nombre de plus de trois cents) intercalent *iss* entre le radical et la terminaison (*finissais*) ; les autres (à peine une trentaine de verbes) se bornent à ajouter *directement* au radical la terminaison simple (je *sentaiss*). Nous étudierons ici en détail chacun de ces derniers verbes.

320. **Acquérir**. — *Ind. prés.* j'acquiers, il acquiert, nous acquérons, ils acquièrent ; *Imparf.* j'acquerais, nous acquérions ; *Pas. simp.* j'acquis, nous acquimes ; *Fut.* j'acquerrai, nous acquerrons, ils acquerront. — *Cond. prés.* j'acquerrais, nous acquerrions. — *Impér.* acquiers, acquérons, acquérez. — *Subj. prés.* que j'acquière, qu'il acquière, que nous acquérions, qu'ils acquièrent ; *Imparf.* que j'acquisse, que nous acquissions, qu'ils acquissent. — *Part.* acquérant, acquis, acquise.

Acquérir, ainsi que *courir* et *mourir* font au futur *acquerrai*, *courrai*, *mourrai*. Ces diverses formes viennent respectivement du lat. *querere-habeo* (j'ai à chercher), *currere-habeo* (j'ai à courir) et *morire* (pour *mori-habeo* (j'ai à mourir)). Voy. § 279. — Pour la différence de radical entre *acquérir*, *acquiers*, voy. §§ 60 et 351.

321. **Assaillir**. — Voy. *Tressaillir*.

322. **Bouillir**. — *Ind. prés.* je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent ; *Imparf.* je bouillais, nous bouillions ; *Pas. simp.* je bouillis, nous bouillimes ; *Fut.* je bouillirai, nous bouillirons, etc. — *Cond. prés.* je bouillirais, nous bouillirions. — *Impér.* bous, bouillons, bouillez. — *Subj. prés.* que je

bouille, que tu bouilles, qu'il bouille, que nous bouillions, que vous bouilliez, qu'ils bouillent; *Imparf.* que je bouillisse, que nous bouillissions, qu'ils bouillissent. — *Part.* bouillant, bouilli, bouillie

323. **Courir.** — *Ind. prés.* je cours, tu cours, il court, nous courons, vous courez, ils courent; *Imparf.* je courais, nous courions; *Pas. simp.* je courus, nous courûmes; *Fut.* je courrai, nous courrons. — *Cond. prés.* je courrais, nous courrions. — *Impér.* cours, courons, courez. — *Subj. prés.* que je coure, que tu courres, qu'il coure, que nous courions, que vous couriez, qu'ils courent; *Imparf.* que je courusse, que nous courussions, qu'ils courussent. — *Part.* courant, couru, courue.

Outre *courir*, notre vieille langue avait aussi la forme *courre*, qu'on retrouve encore dans *chasse à courre* (chasse à courir). Pour le futur *courrai*, voy. *acquérir*.

324. **Cueillir.** — *Ind. prés.* je cueille, nous cueillons, ils cueillent; *Imparf.* je cueillais, nous cueillions; *Pas. simp.* je cueillis, nous cueillimes; *Fut.* je cueillerai, nous cueillerons. — *Cond. prés.* je cueillerais, nous cueillerions. — *Impér.* cueille, cueillons, cueillez. — *Subj. prés.* que je cueille, que nous cueillions; *Imparf.* que je cueillisse, que nous cueillassions, qu'ils cueillissent. — *Part.* cueillant, cueilli, cueillie.

325. **Dormir.** — *Ind. prés.* je dors, tu dors, il dort, nous dormons, vous dormez, ils dorment; *Imparf.* je dormais, nous dormions; *Pas. simp.* je dormis, nous dormîmes; *Fut.* je dormirai, nous dormirons. — *Cond. prés.* je dormirais, nous dormirions. — *Impér.* dors, dormons, dormez. — *Subj. prés.* que je dorme, que nous dormions, qu'ils dorment; *Imparf.* que je dormisse, que nous dormissions, qu'ils dormissent. — *Part.* dormant, dormi.

326. **Faillir.** — Plusieurs temps de ce verbe, tels que le *présent de l'indicatif*, l'*imparfait* et le *futur*, sont peu usités. — *Ind. prés.* je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent; *Imparf.* je faillais, nous faillions; *Pas. simp.* je faillis, nous faillîmes; *Fut.* je faudrai, nous faudrons. — *Condit. prés.* je faudrais, nous faudrions. — *Impér.* inusité. — *Imparf. du subj.* que je faillisse, que nous faillissions, qu'ils faillissent. — *Part.* faillant, failli, faillie.

Les trois premières personnes *je faux*, *tu faux*, *il faut* sont presque tombées en désuétude : on les retrouve cependant dans les locutions : *le*

cœur me faut (me manque); *au bout de l'aune faut le drap*, c'est-à-dire au bout de l'aune *finit*, manque le drap (toutes choses ont leur fin).

327. **Férir** (frapper) n'a conservé que le participe *féru*.

Il est resté dans l'expression *sans coup férir* : « D'Harcourt prit Turin *sans coup férir*. »

328. **Fuir**. — *Ind. prés.* je fuis, tu fuis, il fuit, nous fuyons, vous fuyez, ils fuient; *Imparf.* je fuyais, nous fuyions; *Pas. simp.* je fuis, nous fuîmes; *Fut.* je fuirai, nous fuirons; — *Cond. prés.* je fuirais, nous fuirions; — *Impér.* fuis, fuyons, fuyez. — *Subj. prés.* que je fuie, que nous fuions, qu'ils fuient; *Imparf.* que je fusse, que nous fuissions, qu'ils fussent. — *Part.* fuyant, fui, fuie.

329. **Gésir** (être couché). — Ce verbe n'est plus en usage à l'*infinitif*; on emploie seulement : il git, nous gisons, ils gisent; il gisait; gisant.

Ci-git veut donc dire : *ici est couché*. (Du lat. *jacere*.)

330. **Mentir**. — *Ind. prés.* je mens, nous mentons; *Imparf.* je mentais, nous mentionnions; *Pas. simp.* je mentis, nous mentimes; *Fut.* je mentirai, nous mentirons. — *Cond. prés.* je mentirais, nous mentirions. — *Impér.* mens, mentons, mentez. — *Subj. prés.* que je mente, que nous mentionnions, qu'ils mentent; *Imparf.* que je mentisse, que nous mentissions, qu'ils mentissent. — *Part.* mentant, menti.

331. **Mourir**. — *Ind. prés.* je meurs, il meurt, nous mourons, ils meurent; *Imparf.* je mourais, nous mourions; *Pas. simp.* je mourus, nous mourûmes; *Fut.* je mourrai, nous mourrons. — *Cond. prés.* je mourrais, nous mourrions. — *Impér.* meurs, mourons, mourez. — *Subj. prés.* que je meure, que nous mourions, qu'ils meurent; *Imparf.* que je mourusse, que nous mourussions, qu'ils mourussent. — *Part.* mourant, mort, morte.

Pour le futur *mourrai*, voy. *acquérir*. — Pour la différence d'orthographe entre *meurs* et *mourons*, voy. § 60 et 351.

332. **Offrir**. — *Ind. prés.* j'offre, nous offrons; *Imparf.* j'offrais, nous offrions; *Pas. simp.* j'offris, nous offrimes; *Fut.* j'offrirai, nous offrirons. — *Cond. prés.* j'offrirais, nous offririons. — *Impér.* offre, offrons, offrez. — *Subj. prés.* que j'offre, que nous offrions, qu'ils

offrent; *Imparf.* que j'offrisse, que nous offrissions, qu'ils offrissent. — *Part.* offrant, offert, offerte.

353. **Ouïr** (entendre). — Ce verbe n'est usité qu'à l'*inf.* *prés.* ouïr; au *parf. passé*, ouï, au *pas. simp.* j'ouïs, tu ouïs, etc.; à l'*imparf. du subj.* que j'ouïsse, que tu ouïsses, etc.

Le participe passé subsiste dans la langue judiciaire : ouï la lecture de l'arrêt.

354. **Ouvrir**. — Voy. *Offrir*.

355. **Partir**. — Voy. *Mentir*.

356. **Saillir**, dans le sens de *sauter*, fait au *futur* je saillirai; dans le sens de *s'avancer en dehors, être en saillie*, il fait : il saillera.

357. **Sentir**. — Voy. *Mentir*.

358. **Servir**. — Voy. *Mentir*.

359. **Sortir**. — Ce verbe se conjugue comme *mentir*. Cependant le composé *ressortir* fait *ressortissais*. Alors il signifie *ressortir à, être du ressort de*. Dans le sens de *sortir de nouveau*, il fait *res-sortais*.

340. **Souffrir**. — Voy. *Offrir*.

341. **Tenir**. — *Ind. prés.* je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent; *Imparf.* je tenais, nous tenions; *Pas. simp.* je tins, nous tîmes, vous tîntes, ils tinrent; *Fut.* je tiendrai, nous tiendrons. — *Cond. prés.* je tiendrais, nous tiendrions. — *Impér.* tiens, tenons, tenez. — *Subj. prés.* que je tienne, que nous tenions, qu'ils tiennent; *Imparf.* que je tinsse, qu'il tint, que nous tinssions, qu'ils tinssent. — *Part.* tenant, tenu, tenue.

Remarquez le *d* euphonique qui s'intercale, au futur et au conditionnel, entre le radical et la terminaison. Le français a formé de même *tendre* du latin *tener*; *gendre* de *gener*, etc. — Pour la différence de radical entre *tenir* et *tiens*, voy. § 60 et 351.

342. **Tressaillir**. — *Ind. prés.* je tressaille, tu tressailles, il tressaille, nous tressaillons, vous tressaillez, ils tressaillent; *Imparf.* je tressaillais, nous tressaillions. *Pas. simp.* je tressaillis, nous tressaillîmes; *Fut.* je tressaillirai, nous tressaillirons. — *Cond. prés.* je

tressaillirais, nous tressaillirions. — *Impér.* tressaille, tressaillons, tressaillez. — *Subj. prés.* que je tressaille, que nous tressaillions, qu'ils tressaillent; *Imparf.* que je tressaillisse, etc.; que nous tressaillions, etc. — *Part.* tressaillant, tressailli.

543. Venir. — Voy. Tenir.

544. Vêtir. — *Ind. prés.* je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtions, vous vêtez, ils vêtent; *Imparf.* je vétais, nous vêtions; *Pas. simp.* je vêtis, nous vêtîmes; *Fut.* je vêtirai, nous vêtirons. — *Cond. prés.* je vêtirais, nous vêtirions. — *Impér.* vêts, vêtions, vêtez. — *Subj. prés.* que je vête, que nous vêtions, qu'ils vêtent; *Imparf.* que je vêtisse, que nous vêtissions, qu'ils vêtissent. — *Part.* vêtant, vêtu, vêtue.

2. — INFINITIF EN OIR.

545. Les verbes à l'infinitif en oir sont les suivants :

546. Asseoir. — *Ind. prés.* j'assieds, il assied, nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent; *Imparf.* j'asseiais, nous asseyions; *Pas. simp.* j'assis, nous assimes, *Fut.* j'assiérai, nous assiérons (on dit aussi : j'asseyerai, nous asseyerons). — *Cond. prés.* j'assiérais, nous assiérions (on dit aussi : j'asseyerais, nous asseyerions). — *Impér.* assieds, asseyons, asseyez. — *Subj. prés.* que j'asseye, que nous asseyions, qu'ils asseyent; *Imparf.* que j'assisse, que nous assissions, qu'ils assissent. — *Part.* asseyant, assis, assise.

Ce verbe se conjugue aussi de la manière suivante : *Ind. prés.* j'assois, nous assoyons, ils assoient; *Imparf.* j'assoiais; *Fut.* j'assoirai.

547. Choir (tomber). — Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif et dans un petit nombre de cas.

L'ancienne langue le conjugait en entier (*chois, chéais, cherrai, chus, chéant, chu*). Le dix-septième siècle employait encore le futur *cherrai* : « Tirez la chevillette et la bobinette : *cherra* » (Perrault). Le vieux participe passé *chu, chute* (tombée) a donné le substantif *la chute*, comme les participes *entrée, revue, battue* ont donné les substantifs *une entrée, un revue, une battue*.

548. Déchoir. — *Ind. prés.* je déchois, nous déchoyons, ils déchoient; *Imparf.* je déchoiais, nous déchoyions; *Pas. simp.* je dé-

chus, nous déchûmes; *Fut.* je décherrai, nous décherrons. — *Cond. prés.* je décherrais, nous décherrions. — *Subj. prés.* que je déchoie, que nous déchoyions, qu'ils déchoient; *Imparf.* que je déchusse, que nous déchussions, qu'ils déchussent. — *Part. passé*, déchu, déchue — Point de *participe présent*.

549. **Échoir.** — Ce verbe se conjugue sur *déchoir*. Il n'est usité qu'au *part. prés.* échéant; au *part. pas.* échu; à la 3^e personne du *prés. de l'indic.* il échoit; au *pas. simp.* j'échus; au *fut.* j'écherrai; au *cond. prés.* j'écherrais; à l'*imparf. du subj.* que j'échusse.

Du *participe échéant* est venu le nom *échéance*, comme *vengeant*, *surveillant*, ont formé *vengeance*, *surveillance*.

550. **Falloir.** — *Ind. prés.* il faut; *Imparf.* il fallait; *Pas. simp.* il fallut; *Pas. comp.* il a fallu; *Fut.* il faudra. — *Cond. prés.* il faudrait. — *Subj. prés.* qu'il faille; *Imparf.* qu'il fallût. — *Part. passé*, fallu.

Le futur et le conditionnel insèrent un *d* euphonique avant la terminaison, comme *valoir* et *vouloir*.

551. **Mouvoir.** — *Ind. prés.* je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent; *Imparf.* je mouvais, nous mouvions; *Pas. simp.* je mus, nous mûmes; *Fut.* je mouvrai, nous mouvrons. — *Cond. prés.* je mouvrais, nous mouvriions. — *Impér.* meus, mouvons, mouvez. — *Subj. prés.* que je meuve, que nous mouvions, qu'ils meuvent; *Imparf.* que je musse, que nous mussions, qu'ils mussent. — *Part.* mouvant, mù, mue.

Le changement de la voyelle du radical (*eu* en *ou* : *je meus, nous mouvons*) s'explique ici, comme dans *pouvoir, vouloir* et *mourir*, par l'influence de l'accent tonique. Quand l'accent est sur le radical, la voyelle est *eu* : *je meus, je peux, je veux, je meurs*; quand l'accent passe sur la terminaison, la voyelle s'assourdit en *ou* : *nous mouvons, nous pouvons, nous voulons, nous mourons* (voy. *accentuation*, § 60.)

552. **Pleuvoir.** — *Ind. prés.* il pleut; *Imparf.* il pleuvait; *Pas. simp.* il plut; *Fut.* il pleuvra. — *Cond. prés.* il pleuvrait. — *Subj. prés.* qu'il pleuve; *Imparf.* qu'il plût. — *Part.* pleuvant, plu.

553. **Pouvoir.** — *Ind. prés.* je peux ou je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent; *Imparf.* je pouvais, nous pouvions; *Pas. simp.* je pus, nous pûmes; *Fut.* je pourrai, nous

pourrons. — *Cond. prés.* je pourrais, nous pourrions. — *Impér.* inusité. — *Subj. prés.* que je puisse, que nous puissions, qu'ils puissent; *Imparf.* que je pusse, que nous pussions, qu'ils pussent. — *Part.* pouvant, pu.

554. **Savoir.** — *Ind. prés.* je sais, il sait, nous savons, ils savent; *Imparf.* je savais, nous savions; *Pas. simp.* je sus, nous sûmes; *Fut.* je saurai, nous saurons. — *Cond. prés.* je saurais, nous saurions. — *Impér.* sache, sachons, sachez. — *Subj. prés.* que je sache, que nous sachions, qu'ils sachent; *Imparf.* que je susse, que nous sussions, qu'ils sussent. — *Part.* sachant, su, sue.

De même que *recevoir*, *devoir* font *recevrai*, *devrai*, les verbes *savoir*, *avoir* sont devenus en vieux français *savrai*, *aurai*, qui ont plus tard changé le *v* en *u*, d'où *saurai*, *aurai*. — *Savoir* a en réalité deux participes présents : *savant* et *sachant* : le premier formé directement du radical français; le second venu du latin. Mais *savant* est maintenant employé seulement comme adjectif.

555. **Seoir.** — Ce verbe, dans le sens d'*être assis*, n'est plus en usage. On l'emploie quelquefois au participe présent *séant*, et au participe passé *sis*, *sise*. Dans le sens d'*être convenable*, il s'emploie encore à certains temps et toujours à la troisième personne du singulier ou du pluriel : il *sied*, ils *siènt*, il *seyait*, il *siéra*; part. prés. *seyant*.

556. **Valoir.** — *Ind. prés.* je vaux, il vaut, nous valons, ils valent; *Imparf.* je valais, nous valions; *Pas. simp.* je valus, nous valûmes; *Fut.* je vaudrai, nous vaudrons. — *Cond. prés.* je vaudrais, nous vaudrions. — *Impér.* vaux, valons, valez. — *subj. prés.* que je vaille, que nous valions, qu'ils vaillent; *Imparf.* que je valusse, que nous valussions, qu'ils valussent. — *Part.* valant, valu, value.

Valoir a encore un autre participe présent : *vaillant*, usité avec son sens original dans la locution : n'avoir pas un sou *vaillant*. — Le composé *prévaloir* fait au subjonctif présent *que je prévale*; mais *équivaloir* fait *que j'équivaille*.

557. **Voir.** — *Ind. prés.* je vois, il voit, nous voyons, ils voient; *Imparf.* je voyais, nous voyions; *Pas. simp.* je vis, nous vîmes; *Fut.* je verrai, nous verrons. — *Cond. prés.* je verrais, nous verrions. — *Impér.* Vois, voyons, voyez. — *Subj. prés.* que je voie, que nous voyions, qu'ils voient; *Imparf.* que je visse, que nous vissions, qu'ils vissent. — *Part.* voyant, vu, vue.

Voir fait au futur je *verrai* (et non je *voirai*), comme *échoir*, *déchoir*, *asseoir* font *j'écherrai*, je *décherrai*, *j'assiérai*.

358. **Vouloir**. — *Ind. prés.* je veux, il veut, nous voulons, ils veulent; *Imparf.* je voulais, nous voulions; *Pas. simp.* je voulus, nous voulûmes; *Fut.* je voudrai, nous voudrons. — *Cond. prés.* je voudrais, nous voudrions. — *Impér.* veux, voulons, voulez, veuillez, veuillez. — *Subj. prés.* que je veuille, que nous voulions, qu'ils veuillent. — *Imparf.* que je voulusse, que nous voulussions, qu'ils voulussent. — *Part.* voulant, voulu, voulue.

Outre le participe *voulant*, ce verbe en avait autrefois un second, *veillant*, qu'on retrouve dans *bien veillant*, *mal veillant*.

3. — INFINITIF EN RE.

359. Les verbes à l'infinitif en *re*, offrant des particularités de conjugaison, sont les suivants :

360. **Absoudre**. — Verbe défectif, n'a ni *pas. simp.* ni *imparf. du subj.* Il fait au *part. passé* absous, absoute; pour le reste de la conjugaison, voy. *résoudre*.

361. **Boire**. — *Ind. prés.* je bois, il boit, nous buvons, vous buvez, ils boivent; *Imparf.* je buvais, nous buvions; *Pas. simp.* je bus, nous bûmes; *Fut.* je boirai, nous boirons. — *Condit. prés.* je boirais, nous boirions. — *Impér.* bois, buvons, buvez. — *Subj. prés.* que je boive, que nous buvions, qu'ils boivent; *Imparf.* que je busse, que nous bussions, qu'ils bussent. — *Part.* buvant, bu, bue

362. **Braire**. — Ce verbe ne s'emploie guère (dit l'Académie) qu'à l'*infinitif* et aux troisièmes personnes du présent de l'*indicatif*, du *futur* et du *conditionnel* : braire; il brait, ils braient; il braira, ils brairont; il brairait, ils brairaient.

Braire avait dans notre ancienne langue le sens général de *crier*, s'appliquant aussi bien à l'homme qu'aux animaux, et c'est tardivement que ce sens s'est limité au cri de l'âne.

363. **Bruire**. — Ce verbe n'a que les formes suivantes : *bruire*, il *bruit*, il *bruissait*, ils *bruissaient*. *Bruyant* est aujourd'hui plutôt un adjectif qu'un participe présent.

364. **Clore**. — Ce verbe n'a que le *part. pass.* clos; les trois personnes du singulier du *prés. de l'ind.* je clos, tu clos, il clôt; le *fut.* je clorai, etc.; le *cond. prés.* je clorais, etc.; l'*impér. sing.* clos; le *subj. prés.* que je close, et les temps composés.

365. Conclure. — *Ind. prés.* je conclus, nous concluons; *Imparf.* je concluais, nous concluions; *Pas. simp.* je conclus, nous conclûmes; *Fut.* je conclurai, nous conclurons. — *Cond. prés.* je conclurais, nous conclurions. — *Impér.* conclus, concluons, concluez. — *Subj. prés.* que je conclue, que nous concluions, qu'ils concluent; *Imparf.* que je conclusse, que nous concluissions, qu'ils conclussent. — *Part.* concluant, conclu, conclue.

Ainsi se conjugue *exclure*. Le dérivé *inclus* a conservé le *s* original du mot latin (*inclusum*) et fait au féminin *incluse*.

366. Conduire. — Il se conjugue comme *nuire*, sauf au participe passé : *conduit, conduite*.

367. Confire. — *Ind. prés.* je confis, nous confisons; *Imparf.* je confisais, nous confisions; *Pas. simp.* je confis, nous confîmes; *Fut.* je confirai, nous confirons. — *Cond. prés.* je confirais, nous confirions. — *Impér.* confis, confisons, confisez. — *Subj. prés.* que je confise, que nous confisions; *Imparf.* inusité. — *Part.* confisant, confit, confite.

368. Connaître. — *Ind. prés.* je connais, il connaît, nous connaissons; *Imparf.* je connaissais, nous connaissions; *Pas. simp.* je connus, nous connûmes; *Fut.* je connaîtrai, nous connaîtrons. — *Cond. prés.* je connaîtrais, nous connaîtrions. — *Impér.* connais, connaissons, connaissez. — *Subj. prés.* que je connaisse, que nous connaissions; *Imparf.* que je connusse, que nous connussions, qu'ils connussent. — *Part.* connaissant, connu, connue.

369. Coudre. — *Ind. prés.* je couds, tu couds, il coud, nous cousons, vous cousez, ils cousent; *Imparf.* je cousais, nous coucions; *Pas. simp.* je cosis, nous coucimes; *Fut.* je coudrai, nous coudrons. — *Cond. prés.* je coudrais, nous coudrions. — *Impér.* couds, cousons, cousez. — *Subj. prés.* que je couse, que nous coucions, qu'ils cousent; *Imparf.* que je cousisse, que nous coucissions, qu'ils coucissent. — *Part.* cousant, cousu, cousue.

370. Craindre. — *Ind. prés.* je crains, tu crains, il craint, nous craignons, vous craignez, ils craignent; *Imparf.* je craignais, nous craignions; *Pas. simp.* je craignis, nous craignîmes; *Fut.* je craindrai, nous craindrons. — *Cond. prés.* je craindrais, nous craindrions. — *Impér.* crains, craignons, craignez. — *Subj. prés.* que je craigne, que nous craignions, qu'ils craignent; *Imparf.* que je craignisse,

que nous craignissions, qu'ils craignissent. — *Part.* craignant, craint, crainte.

571. **Croire.** — *Ind. prés.* je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez, ils croient; *Imparf.* je croyais, nous croyions; *pas. simp.* je crus, nous crûmes; *Fut.* je croirai, nous croirons. — *Cond. prés.* je croirais, nous croirions. — *Impér.* crois, croyons, croyez. — *Subj. prés.* que je croie, que nous croyions, qu'ils croient; *Imparf.* que je crusse, que nous crussions, qu'ils crussent. — *Part.* croyant, cru, crue.

572. **Croître.** — *Ind. prés.* je crois, tu crois, il croît, nous croissons, vous croissez, ils croissent; *Imparf.* je croissais, nous croissions; *Pas. simp.* je crus, nous crûmes; *Fut.* je croîtrai, nous croîtrons. — *Cond. prés.* je croitrais, nous croitrions. — *Impér.* crois, croissons, croissez. — *Subj. prés.* que je croisse, que nous croissions, qu'ils croissent; *Imparf.* que je crusse, que nous crussions, qu'ils crussent. — *Part.* croissant, crû, crue.

573. **Dire.** — *Ind. prés.* je dis, tu dis, il dit, nous disons, vous dites, ils disent; *Imparf.* je disais, nous disions; *Pas. simp.* je dis, nous dimes, vous dites; *Fut.* je dirai, nous dirons. — *Cond. prés.* je dirais, nous dirions. — *Impér.* dis, disons, dites. — *Subj. prés.* que je dise, que nous disions, qu'ils disent; *Imparf.* que je disse, que nous dissions, qu'ils dissent. — *Part.* disant, dit, dite.

Le composé *redire* est le seul qui fasse la deuxième personne en *-tes* : vous *redites*. Les autres suivent la règle générale : vous *contredisez*, vous *dédisez*, etc. — *Maudire* redouble l'*s* du radical : nous *maudissons*, vous *maudissez*.

574. **Éclore.** — Ce verbe n'a que les formes suivantes : *Ind. prés.* il éclôt, ils éclosent; *Fut.* il éclora, ils écloront. — *Cond. prés.* il éclorait, ils écloraient. — *Subj. prés.* qu'il éclose, qu'ils éclosent. — *Part. pass.* éclos, éclosé.

575. **Écrire.** — *Ind. prés.* j'écris, nous écrivons; *Imparf.* j'écrivais, nous écrivions; *Pas. simp.* j'écrivis, nous écrivîmes; *Fut.* j'écrirai, nous écrirons. — *Cond. prés.* j'écrirais, nous écririons. — *Impér.* écris, écrivons, écrivez. — *Subj. prés.* que j'écrive, que nous écrivions, qu'ils écrivent; *Imparf.* que j'écrivisse, que nous écrivissions, qu'ils écrivissent. — *Part.* écrivant, écrit, écrite.

376. Faire. — *Ind. prés.* je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font; *Imparf.* je faisais, nous faisons; *Pas. simp.* je fis, nous fimes; *Fut.* je ferai, nous ferons. — *Cond. prés.* je ferais, nous ferions. — *Impér.* fais, faisons, faites. — *Subj. prés.* que je fasse, que nous fassions, qu'ils fassent; *Imparf.* que je fisse, que nous fissions, qu'ils fissent. — *Part.* faisant, fait, faite.

377. Frire. — Ce verbe, outre le *prés. de l'infin.*, a aussi les trois personnes du sing. du *prés. de l'ind.* je fris, tu fris, il frit; le *fut.* je frirai, etc.; le *cond. prés.* je frirais, etc.; la seconde pers. du sing. de l'*impér.* fris; le *part. passé* frit, frite. On supplée aux temps qui manquent en plaçant le verbe *faire* devant l'*infinitif* frire: nous faisons frire, vous faites frire.

378. Joindre. — Voyez *Craindre*.

379. Lire. — *Ind. prés.* je lis, nous lisons, vous lisez, ils lisent; *Imparf.* je lisais, nous lisions; *Pas. simp.* je lus, nous lûmes; *Fut.* je lirai, nous lirons. — *Cond. prés.* je lirais, nous lirions. — *Impér.* lis, lisons, lisez. — *Subj. prés.* que je lise, que nous lisions, qu'ils lisent; *Imparf.* que je lusse, que nous lussions, qu'ils lussent — *Part.* lisant, lu, lue.

380. Luire. — Ce verbe et son composé *reluire* font au *part. passé* lui, relui. Ils n'ont ni *pas. simp.*, ni *impérat.*, ni *imparf.* du *subj.*

381. Mettre. — *Ind. prés.* je mets, nous mettons; *Imparf.* je mettais, nous mettions; *Pas. simp.* je mis, nous mîmes; *Fut.* je mettrai, nous mettrons. — *Cond. prés.* je mettrais, nous mettrions. — *Impér.* mets, mettons, mettez. — *Subj. prés.* que je mette, que nous mettions, qu'ils mettent; *Imparf.* que je misse, que nous missions, qu'ils missent. — *Part.* mettant, mis, mise.

382. Moudre. — *Ind. prés.* je mouds, tu mouds, il moule, nous moulons, vous moulez, ils moulent; *Imparf.* je moulais, nous moulions; *Pas. simp.* je moulus, nous moulûmes; *Fut.* je moudrai, nous moudrons. — *Cond. prés.* je moudrais, nous moudrions. — *Impér.* mouds, moulons, moulez. — *Subj. prés.* que je moule, que nous moulions, qu'ils moulent; *Imparf.* que je moulusse, que nous moulussions, qu'ils moulussent. — *Part.* moulant, moulu, moulue.

383. Naître. — *Ind. prés.* je nais, il naît, nous naissons; *Imparf.*

je naissais, nous naissions; *Pas. simp.* je naquis, nous naquîmes; *Fut.* je naîtrai, nous naîtrons. — *Cond. prés.* je naîtrais, nous naîtrions. — *Impér.* nais, naissons, naissez. — *Subj. prés.* que je naisse, que nous naissions, qu'ils naissent; *Imparf.* que je naquisse, que nous naquissions, qu'ils naquissent. — *Parf.* naissant, né, née.

384. **Nuire.** — *Ind. prés.* je nuis, nous nuisons; *Imparf.* je nuisais, nous nuisions; *Pas. simp.* je nuisis, nous nuisîmes; *Fut.* je nuirai, nous nuirons. — *Cond. prés.* je nuirais, nous nuirions. — *Impér.* nuis, nuisons, nuisez. — *Subj. prés.* que je nuise, que nous nuisions, qu'ils nuisent; *Imparf.* que je nuisisse, que nous nuisissions, qu'ils nuisissent. — *Part.* nuisant, nuî.

385. **Pâître.** — *Ind. prés.* je pais, tu pais, il pait, nous paissons, ils paissent; *Imparf.* je paissais, nous paissions; *Fut.* je paîtrai, nous paîtrons. — *Cond. prés.* je paîtrais, nous paîtrions. — *Impér.* pais, paissons, paisez. — *Subj. prés.* que je paisse, que nous paissions, qu'ils paissent. — *Part.* paissant. — Ce verbe n'a point de *parf. déf.* ni d'*imparf. du subj.*

Repâître se conjugue comme *pâître*, et a de plus un *pas simp.* je repus, et un *part. passé*, repu.

386. **Paraître.** — Voyez *Connaître*.

387. **Peindre et Plaindre.** — Voyez *Craindre*.

388. **Plaire.** — *Ind. prés.* je plais, nous plaisons; *Imparf.* je plaisais, nous plaisions; *Pas. simp.* je plus, nous plûmes; *Fut.* je plairai, nous plairons. — *Cond. prés.* je plaindrais, nous plaindrions. — *Impér.* plais, plaisons, plaisez. — *Subj. prés.* que je plaise, que nous plaisions, qu'ils plaisent; *Imparf.* que je plussé, que nous plussions, qu'ils plussent. — *Part.* plaisant, plu.

389. **Prendre.** — *Ind. prés.* je prends, nous prenons; *Imparf.* je prenais, nous prenions; *Pas. simp.* je pris, nous prîmes; *Fut.* je prendrai, nous prendrons. — *Cond. prés.* je prendrais, nous prendrions. — *Impér.* prends, prenons, prenez. — *Subj. prés.* que je prenne, que nous prenions, qu'ils prennent; *Imparf.* que je prisse, que nous prissions, qu'ils prissent. — *Part.* prenant, pris, prise.

390. **Résoudre.** — *Ind. prés.* je résous, tu résous, il résout, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent; *Imparf.* je résolvais, nous

résolvions; *Pas. simp.* je résolus, nous résolûmes; *Fut.* je résoudrai, nous résoudrons. — *Cond. prés.* je résoudrais, nous résoudrions. — *Impér.* résous, résolvons, résolvez. — *Subj. prés.* que je résolve, que nous résolvions, qu'ils résolvent; *Imparf.* que je résolusse, que nous résolussions, qu'ils résolussent. — *Part.* résolvant, résolu ou résous (on dit encore *brouillard* résous *en pluie*), résolue ou résoute.

591. **Rire.** — *Ind. prés.* je ris, tu ris, il rit, nous rions, vous riez, ils rient; *Imparf.* je riais, nous riions; *Pas. simp.* je ris, nous rîmes; *Fut.* je rirai, nous rirons. — *Cond. prés.* je rirais, nous ririons. — *Impér.* ris, rions, riez. — *Subj. prés.* que je rie, que nous riions, qu'ils rient; *Imparf.* que je risse, que nous rissions, qu'ils rissent. — *Part.* riant, ri.

592. **Suivre.** — *Ind. prés.* je suis, nous suivons; *Imparf.* je suivais, nous suivions; *Pas. simp.* je suivis, nous suivîmes; *Fut.* je suivrai, nous suivrons. — *Cond. prés.* je suivrais, nous suivrions. — *Impér.* suis, suivons, suivez. — *Subj. prés.* que je suive, que nous suivions, qu'ils suivent; *Imparf.* que je suivisse, que nous suivissions, qu'ils suivissent, etc. — *Part.* suivant, suivi, suivie.

593. **Taire.** — Voyez *Plaire*.

594. **Traire.** — *Ind. prés.* je traie, il traite, nous trayons, vous traitez, ils traient; *Imparf.* je traiais, nous trayions; *Fut.* je trairai, nous trairons. — *Cond. prés.* je traitais, nous traitrions. — *Impér.* traie, trayons, traitez. — *Subj. prés.* que je traie, que nous trayions, qu'ils traient. — *Part.* trayant, traite, traite. Ce verbe n'a point de *pas. simp.* ni d'*imparf. du subjonctif*.

595. **Vaincre.** — *Ind. prés.* je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, ils vainquent; *Imparf.* je vainquais, nous vainquions; *Pas. simp.* je vainquis, nous vainquîmes; *Fut.* je vaincrai, nous vaincrons. — *Cond. prés.* je vaincrais, nous vaincristions. — *Impér.* vaincs, vainquons, vainquez. — *Subj. prés.* que je vainque, que nous vainquions, qu'ils vainquent; *Imparf.* que je vainquisse, que nous vainquissions, qu'ils vainquissent. — *Part.* vainquant, vaincu, vaincue.

Le verbe *vaincre* est en réalité un verbe qui suit les règles ordinaires quant à la formation de ses temps. C'est le seul changement de *c* en *qu* (*tu vaincs, nous vainquons*) qui l'a fait ranger par les grammairiens parmi les verbes offrant des particularités de conjugaison.

396. **Vivre.** — *Ind. prés.* je vis, nous vivons; *Imparf.* je vivais, nous vivions; *Pas. simp.* je vécus, nous vécûmes; *Fut.* je vivrai, nous vivrons. — *Cond. prés.* je vivrais, nous vivrions. — *Impér.* vis, vivons, vivez. — *Subj. prés.* que je vive, que nous vivions, qu'ils vivent; *Imparf.* que je vécusse, que nous véussions, qu'ils véussent. — *Part.* vivant, vécu, vécue.

SECTION X

RÈGLES D'ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET

397. Tout verbe doit être du même nombre et de la même personne que son sujet : Je *lis*; vous *chantez*.

Lis est à la 1^{re} personne du singulier parce que son sujet *je* est à la 1^{re} personne du singulier. — *Chantez* est à la 2^e personne du pluriel parce que son sujet *vous* est à la 2^e personne du pluriel.

La règle était la même en latin : *ego audio*, j'écoute; *tu doces*, tu enseignes; *ille legit*, il lit; mais d'ordinaire on sous-entendait les pronoms; la terminaison suffisait pour faire distinguer les personnes.

398. Quand un verbe a deux sujets du singulier, il se met au pluriel : *Paul et Marie lisent*.

On disait de même en latin : *Petrus et Paulus ludunt*, Pierre et Paul jouent.

399. Si les sujets sont de différentes personnes, le verbe se met à la première personne, s'il y en a une : *Vous, lui et moi, nous sommes heureux*. — S'il n'y a pas de première personne, il se met à la seconde : *vous et lui, vous êtes sages*.

Les Latins disaient de même, mais moins poliment : *Ego et tu valemus* (moi et vous, nous nous portons bien).

399 bis. **Fonctions du verbe à l'infinitif dans la proposition.** — Le verbe à l'infinitif, employé comme nom, peut être *sujet*, *attribut*, *complément du nom* et de *l'adjectif*, *complément d'objet direct*, etc. Ex. : *Mentir* (sujet) *est honteux*; *le moment de partir* (compl. du nom) *est arrivé*; *il sait jouer* (compl. d'objet direct), etc.

SECTION XI

FORMATION DES VERBES

400. Le français forme des verbes par **composition** et par **dérivation**.

401. **Composition**. — Le français forme des verbes composés :

1° En réunissant un verbe et son complément : *bouleverser* (verser en boule), *colporter* (porter au cou), *maintenir* (tenir avec la main).

2° En plaçant devant un verbe un des préfixes : *a*, *com*, *contre*, *dé* (dès), *é* (ès), *en* (em), *entre*, *mal* (mau), *més* (mê), *par*, *pour*, *pré* (ré), *sous* (sou), *sur*, *trans*.

A (ou *ac*, *ad*, *af*, *al*, *an*, *ap*, *ar*, *as*, *at*) marque le rapprochement, la tendance : *amener*, *accueillir*, *admettre*, *afficher*, *alonger*, *annoter*, *apprendre*, *arriver*, *assiéger*, *atteindre*.

Com (ou *con*, *cor*) signifie avec : *combattre*, *concourir*, *corrompre*.

Contre marque opposition : *contredire*, *contrefaire*; — ou juxtaposition : *contresigner*.

Dé, **dés** (du lat. *dis*) marque le contraire du mot simple : *déplaire*, *déposer*; *désarmer*, *désespérer*; — *disconvenir*, *disjoindre*.

E, **és** (du lat. *ex* hors de) marque extraction : *ébarber*, *édenter*, *essouffler*, *exhausser*, *exporter*; — ou augmentation : *étendre*, *éclairer*.

En, **em** (du lat. *in* dans) : *endormir*, *emmêler*, *empanacher*; — marque aussi la tendance : *enlaidir*, *enrichir*.

Entre (du lat. *inter*) marque réciprocité : *s'entraîner*, *s'entraider*; — signifie aussi à demi : *entrevoir*, *entre-bâiller*; — par le milieu : *entre-croiser*, *entrelacer*; — *interdire*, *intervenir*.

Mal, **mau** : *malmener*, *maltraiter*, *maudire*.

Més, **mé** (du lat. *minus*, moins) a un sens diminutif ou péjoratif : *mésestimer*, *mésallier*, *médire*, *mépriser*.

Par signifie complètement ou au milieu de : *parachever*, *parjurer*, *parsemer*, *parcourir*.

Pour (du lat. *pro*, en avant) : *pourchasser*; — *proposer*, *projeter*.

Pré (du lat. *præ*, avant, en avant) : *préexister*, *prévenir*, *prévoir*.

Re et **ré** (du lat. *re* marque renouvellement, redoublement, retour en arrière) : *reprendre*, *remonter*; *réélire*; *ravoir*, *raccorder*.

Sous, **sou** (du lat. *subtus* au-dessous) : *soustraire*, *soumettre*, *soulever*, *soulever*.

Sur (du lat. *super* ou *supra*, au-dessus) a le sens de au-dessus : *surveiller*, *surveiller*; — ou marque l'excès : *surcharger*, *surchauffer*.

Trans (au delà) : *transformer*, *transmettre*.

402. **Dérivation.** — Le français forme des verbes dérivés en ajoutant les terminaisons verbales *er* et *ir* ou les suffixes *iser*, *oyer*, à des noms ou à des adjectifs déjà existants. Ainsi de *bombe* on forme *bomber*; de *jaune*, *jaunir*; de *poète*, *poétiser*; de *foudre*, *foudroyer*.

403. **Er** semble plus spécialement réservé aux noms; *bomber*, *sabler*, *sabrer*, *meubler*.

Cependant un certain nombre de verbes en *er* sont aussi tirés d'adjectifs; tels sont: *vider*, *doubler*, *égaler*, *tripler*, *captiver*, *patienter*.

404. **Ir** s'ajoute surtout aux adjectifs pour former des verbes nouveaux; par exemple, *gauche*, *bleu*, *gros*, etc., donnent *gauchir*, *bleuir*, *grossir*, etc.; *grand*, *mince*, *laid*, donnent avec un préfixe: *agrandir*, *amincir*, *enlaidir*.

Cette terminaison est renforcée par un *c* dans les mots suivants: *durcir*, *noircir*, *obscurcir*, *éclaircir*, *raccourcir*.

405. **Iser** s'ajoute aux noms et aux adjectifs et indique ordinairement que la qualité marquée par l'adjectif passe au complément: *civiliser*, *favoriser*, *centraliser*, *aromatiser*, *égaliser*, etc.

406. **Oyer**. Ce suffixe s'ajoute surtout aux noms et marque l'action du mot primitif; ainsi *coudoyer*, c'est pousser avec le *coude*; *guerroyer*, c'est faire la *guerre*, etc. On le trouve dans: *charroyer*, *foudroyer*, *rudoyer*, *tournoyer*, etc.

On trouve aussi la forme *ayer*, *eyer*, *éier*, dans *bégayer*, *grasseyer*, *planchéier*.

407. Le français crée enfin des verbes nouveaux à l'aide de verbes déjà existants, en employant les trois suffixes diminutifs *ot*, *on*, *asse*, qui ajoutent aux mots un sens de dépréciation: *cligner*, *clignoter*; *trembler*, *trembloter*; *chanter*, *chantonner*; *griffer*, *griffonner*; *rêver*, *rêvasser*.

SECTION XII

DU PARTICIPE

408. Le **participe** est un mode impersonnel qui tient à la fois du *verbe* et de l'*adjectif*.

Participe est tiré du latin *particeps*, *participis* (qui prend part, qui participe à).

409. Il y a deux sortes de participes: le *participe présent* et le *participe passé*.

410. Le participe présent est toujours terminé en *ant* : *aimant, finissant, recevant, rendant.*

Le participe passé a un grand nombre de terminaisons différentes : *aimé, fini, reçu, rendu, promis, écrit, fait, contraint, joint, peint, inclus, absous, mort, ouvert, etc.*

411. Le participe présent est *verbe* quand il marque l'action ; alors il est invariable : *Il est doux de voir des enfants aimant leur mère et lui obéissant avec empressement.*

412. Le participe présent est *adjectif* quand il exprime la *qualité* d'une personne ou d'une chose ; alors il est variable et prend le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte : *Ces enfants sont aimants et obéissants.*

413. La règle est la même pour le participe passé. Ex. : *Un père honoré, une aïeule respectée, des champs ensemenés.*

413 bis. Fonctions du participe dans la proposition. — Le participe employé comme nom peut être : *sujet, attribut, complément, etc.* Ex. : *L'ignorant (sujet) est malheureux ; le paresseux est toujours un ignorant (attribut) ; les vieillards regrettent le passé (compl. d'objet direct, etc.).*

Le participe employé comme adjectif peut être épithète ou attribut. Ex. : *Les enfants polis (épith.) et obligeants (épith.) sont aimables ; mes enfants, vous serez polis (attrib.) et obligeants (attrib.).*

Le participe présent précédé de *en* est un complément de circonstance. Ex. : *Ils se réchauffent en jouant (compl. de circonstance, manière).*

CHAPITRE VI

DE L'ADVERBE

414. L'adverbe est un mot invariable qui sert à modifier la signification du verbe, de l'adjectif ou d'un autre adverbe. Ex. : *Le cheval court vite ; cette rose est très belle ; cet enfant marche très lentement.*

Adverbe vient du latin *adverbium*, qui signifie *auprès du verbe*, parce que ce mot se place d'ordinaire auprès du verbe.

415. On distingue sept sortes d'adverbes : ce sont les adverbes de *lieu*, de *temps*, de *manière*, de *quantité*, d'*affirmation*, de *négation*, de *doute*.

416. Les principaux adverbes de lieu sont : *ici, là, y, où, en, loin, ailleurs, deçà, delà, partout, çà, dessus, dedans, dehors, etc.*

Ex. : *Je partirai d'ici pour aller partout où tu voudras; restez là; allons ailleurs.*

Les adverbes de lieu sont composés d'un seul mot, comme *là, y, où, en*, ou de deux mots, comme *dedans* (de *de* et de *dans*), *partout* (de *par* et de *tout*), *dessous* (de *de* et de *sous*).

417. Les principaux adverbes de temps sont : *quand, depuis, souvent, toujours, maintenant, jamais, aujourd'hui, demain, hier, jadis, alors, longtemps, enfin, tard, etc.*

Ex. : *J'irai demain; il lit toujours.*

Ces adverbes sont composés d'un seul mot, comme *hier, lors, quand, puis*, — ou de deux mots, comme *longtemps* (de *long* et de *temps*), *aussitôt* (de *aussi* et de *tôt*), *ensuite* (de *en* et de *suite*).

Les adverbes formés d'un seul mot viennent : 1° tantôt d'un seul mot latin, comme *hier*, de *heri* (hier), *quand*, de *quando* (quand), *puis*, de *post* (après); — 2° tantôt de deux mots latins, comme *encore*, de *hanc horam* (à cette heure), *jadis*, de *jam diu* (il y a déjà longtemps), etc.

Jamais et *désormais* sont formés de *mais*, venu du latin *magis*, qui signifiait *plus*, comme dans la locution populaire *n'en pouvoir mais*. *Jamais* veut donc dire *déjà plus*. *Désormais* (mot à mot *dès cette heure en plus*) et *dorénavant* (mot à mot *de cette heure en avant*) signifient proprement à dater de cette heure.

Dans *aujourd'hui*, *hui* est le latin *hodie* (aujourd'hui). Ce mot est donc un pléonisme, puisqu'il signifie littéralement *au jour d'aujourd'hui*. Le vieux français est resté dans le terme de palais : *d'hui en un an*.

418. Les principaux adverbes de manière sont : *bien, mal, ainsi, exprès, plutôt, comme, etc.* Il faut joindre à ces adverbes ceux qui se forment à l'aide d'un adjectif féminin auquel on joint la terminaison *ment* : *Il mourut courageusement* (c'est-à-dire d'une manière courageuse); *il vécut sagement* (c'est-à-dire d'une manière sage).

Pour créer des adverbes, la langue française a adopté le mot latin *mente* (ablatif de *mens*), qui signifie *esprit*, mais qui avait pris chez les écrivains de la décadence le sens de *manière, de façon*. Ce mot *mente*, joint à un adjectif au féminin, donna l'adverbe français en *ment* : *Bona-mente, cara-mente, devota-mente*, — *Bonne-ment, chère-ment, dévotement*.

419. Les adjectifs terminés en *ent, ant* font leurs adverbes en *emment, amment* : *prudent, prudemment; savant; savamment*.

420. Le français forme encore des *adverbes de manière* en

employant dans certains cas l'*adjectif simple* : chanter **juste**, voir **clair**, parler **bas**, etc.

421. Les adverbes de manière en *ment* ont, comme les adjectifs dont ils dérivent, les trois degrés de signification : *clairement*, **plus clairement**, *très clairement*.

422. Les *adjectifs* employés comme *adverbes* ont également un comparatif et un superlatif : chanter *juste*, **plus juste**, *très juste*.

423. Les adverbes *bien* et *mal* forment irrégulièrement leurs degrés de signification : **bien** fait au comparatif *mieux* ; au superlatif *le mieux* ; **mal** fait *pis* ou *plus mal*, — *le pis*, ou *le plus mal*.

Ces mots viennent du latin où *bene* (bien) a pour comparatif *melius* (mieux), et où *male* (mal) a pour comparatif *pejus* (pis). On peut dire aussi *plus mal*, mais on ne dit pas *plus bien*.

424. Les principaux *adverbes de quantité* sont : *assez*, *aussi*, *plus*, *moins*, *trop*, *peu*, *beaucoup*, *très*, *tant*, etc. Ex. : *Il parle peu* ; — *il récite trop vite*.

425. Les principaux *adverbes d'affirmation* sont : *oui*, *certes*, *vraiment*, etc. Ex. : *Viendrez-vous? Oui*. — *Cette pensée est vraiment belle*.

Oui était *oil* dans le vieux français (voy. Introduction, § IX). Cet *oil* avait pour correspondant *nennil* (non), devenu en français moderne *nenni*, comme *oil* est devenu *oui*.

426. Les principaux *adverbes de négation* sont *non*, *ne*, *pas*, *point*, *goutte*, *personne*, *rien*. Ex. : *Non, je ne veux pas*.

Nous n'avons réellement en français que deux adverbes de négation, *non* et *ne* ; les autres mots, tels que *pas*, *point*, *goutte*, etc., ne sont que des noms (un *pas*, un *point*, une *goutte*) employés adverbiallement, comme termes de comparaison.

Chacun sait que, pour donner plus de force à l'expression de nos jugements, nous les accompagnons volontiers d'une comparaison (*pauvre* comme Job, *fort* comme un lion, *féroce* comme un tigre, etc.), ou d'une estimation (*cet objet ne vaut pas* un sou). De même, *pas*, *point*, etc., furent employés, à l'origine, d'une manière sensible, c'est-à-dire places

dans une comparaison où ils avaient une valeur propre : *je ne marche pas* (c'est-à-dire je ne fais pas *un pas*), — *je ne vois point* (je ne vois pas même *un point*), — *je ne bois goutte* (je ne bois pas une goutte), etc.

427. Les principaux adverbess de doute sont *peut-être*, *probablement*. Ex. : *Il sera peut-être ici demain*.

REMARQUE. — Les adverbess peuvent quelquefois s'employer interrogativement : **Combien êtes-vous? Où allez-vous?** etc.

428. On appelle locution adverbessale une réunion de mots équivalant à un adverbe, tels sont : *à l'envi*, *au delà*, *en deçà*, *tout à fait*, *point du tout*, etc.

À l'envi signifie proprement *à qui mieux mieux*, en rivalisant; c'est un substantif verbal formé de l'infinitif *envier*.

428 bis. Fonctions de l'adverbe dans la proposition. — L'adverbe peut être attribut, complément du nom et de l'adjectif, complément de circonstance. Ex. : *C'est assez* (attrib.); *la fête de demain* (comp. du nom) *sera belle*; *le sage vit content de peu* (compl. de l'adjectif), etc.

Mais sa fonction essentielle est de modifier le verbe, l'adjectif ou un autre adverbe; il est le plus généralement complément de circonstance. Ex. : *Il est arrivé hier* (*hier* modifie *arrivé*, c'est un compl. de temps); *il s'est mis vivement à la besogne* (*vivement* modifie *mis*, c'est un compl. de manière).

CHAPITRE VII

DE LA PRÉPOSITION

429. La préposition est un mot invariable qui sert à unir un mot à son complément. Ex. : *Le livre de Paul; utile à l'homme. De et à* sont des prépositions.

Préposition est tiré du latin *præpositio* (*præ*, en avant; *positio*, position).

430. Les principaux rapports exprimés par les prépositions sont les suivants :

1° De tendance ou d'éloignement : *à, contre, de, envers, pour, jusque*;

2° De cause, de propriété ou d'origine : *de, par, pour*;

3^o De **manière** ou de **moyen** : *avec, de, par, selon, sans, hors, hormis, outre, malgré* ;

4^o De **temps** : *avant, après, dès, depuis, pendant* ;

5^o De **lieu** : *à, dans, en, de, chez, devant, derrière, sur, sous, vers, entre, parmi, voici, voilà*.

431. Les prépositions formées d'un seul mot, comme *à, de, dans, etc.*, sont dites **prépositions simples**. Les prépositions formées de deux ou de plusieurs mots, comme *quant à, à cause de, au-dessus de, etc.*, sont dites **locutions prépositives**.

432. REMARQUE. — 1^o Il ne faut pas confondre *à*, préposition, avec *a*, troisième personne du singulier du verbe *avoir* ; *à*, préposition, est marqué d'un accent grave : *Il monte à cheval* ; — *a*, verbe, n'a pas d'accent : *Il a un livre*.

2^o *Dès*, préposition, prend un accent grave : *Il se lève dès l'aurore* ; — *des*, article, n'a point d'accent. *Les feuilles des arbres*.

FORMATION DES PRÉPOSITIONS

433. Le français a reçu du latin le plus grand nombre de ses prépositions simples, mais il en a formé lui-même plusieurs, à l'aide des noms, des adjectifs et des verbes français.

Les prépositions simples que nous tenons directement du latin proviennent :

1^o Soit de prépositions latines simples, comme *contre* (contra), *en* (in), *entre* (inter), *outre* (ultra), *par* (per), *pour* (pro), *sans* (sine), *sur* (super), *de* (de).

2^o Soit de la réunion de deux prépositions latines simples, comme *avant* (de *ab* et *antè*, devant), *envers* (de *en* et de *vers*).

3^o Soit de noms latins, comme *parmi* (per medium, littéralement *par le milieu*). — *Chez* vient du latin *casa* (maison). La locution latine *in casa* devint dans notre ancienne langue *en chez* ; on disait au treizième siècle : *Il est en chez Gautier* (*Est in casa Walterii*). La préposition *en* disparut au quatorzième siècle, et l'on dit alors comme aujourd'hui : *Il est chez Gautier*.

On dit encore : *Je passerai par chez mon oncle* ; ce que les Latins exprimaient par : *Transibo per domum avunculi mei*.

4^o Soit de participes passés latins, comme *près* (du participe *pressum*, qui est pressé, serré contre, etc.).

434. La langue française a tiré de son propre fonds des prépositions nouvelles à l'aide des *noms*, des *adjectifs* et des *verbes*.

1° Du **nom** : *malgré* (composé de l'ancien adjectif *mal*, mauvais, et de *gré*, volonté);

2° De l'**adjectif** : *sauf* (que nous retrouvons dans *sain et sauf*). Ex. : *Sauf* mes intérêts (c'est-à-dire *mes intérêts* étant *saufs*);

3° De l'**impératif** : *voici, voilà* (pour *vois-ici, vois-là*).

Ces mots sont composés des adverbes *ci* et *là* et de *voi*, ancien impératif du verbe *voir*. *Voici le loup* signifie donc proprement : *Voyez ici le loup*, ou *Le loup est ici, voyez-le*.

4° Des **participes passés** : *attendu, excepté, passé, vu*. Ex. : *Attendu* sa faiblesse; *excepté* cette femme, etc.;

Il faut y ajouter *hormis*, qui était, dans le vieux français, *hors-mis*, c'est-à-dire *mis hors*. Dans cette locution, le participe *mis* était variable; on disait au treizième siècle: Cet homme a perdu tous ses enfants, *hors mise* sa fille. Au quinzième siècle, le participe *mis* s'est soudé à l'adverbe *hors*, et la locution *hors-mis* est devenue à son tour une préposition.

5° Des **participes présents** : *durant, pendant, suivant, touchant* (part. présents des verbes *durer, pendre, etc.*). Ex. : *Durant* le jour, *pendant* le procès, c'est-à-dire *le jour* durant, *le procès* étant pendant.

Le vieux français plaçait souvent le participe avant le nom auquel il se rapporte, il disait : *L'esclave fut jeté au feu, voyant le roi*, c'est-à-dire en présence du roi. — Une des parties vint à mourir *pendant le procès*, c'est-à-dire le procès *étant pendant*. Il n'y a donc pas inversion dans *sa vie durant*; *durant sa vie* est au contraire l'inversion véritable.

Moyennant est le participe présent de l'ancien verbe *moyenner*, donner les moyens : Il échappa *moyennant* votre aide.

Nonobstant vient du latin (*non obstante*), c'est-à-dire n'empêchant pas.

435. Les locutions prépositives sont formées, pour la plupart, soit à l'aide de noms, soit à l'aide d'adverbes, suivis de la proposition *de* : ainsi les noms tels que *face, force, faute* ont donné les locutions *en face de, à force de, faute de*; et les adverbes tels que *loin, autour, etc.*, ont formé *loin de, autour de, au-devant de, vis-à-vis de, etc.*

Vis-à-vis est formé du vieux nom français *vis* (visage) ; cette locution équivalait donc à *face à face*. On retrouve encore ce vieux mot *vis* dans le dérivé *visière* (la visière était à l'origine la partie du casque servant à protéger le *vis*, le visage).

CHAPITRE VIII

DE LA CONJONCTION

456. La **conjonction** est un mot invariable qui sert à réunir deux mots ou deux membres de phrase. Ex. : *Pierre et Paul sont frères ; aimons Pierre puisqu'il est bon. Et, puisque* sont des conjonctions.

Conjonction est tiré du latin *conjunctio* (union).

457. Les conjonctions formées d'un seul mot, comme *et, ou, ni, mais*, sont dites **conjonctions simples**. Les conjonctions formées de deux ou de plusieurs mots, comme *tandis que, bien que, parce que*, sont dites **locutions conjonctives**.

458. Les principales conjonctions simples sont : *car, comme, donc, et, mais, ni, or, quand, que, si*, qui ne sont réellement formées que d'un seul mot.

Car (du latin *quare*). Il avait conservé en vieux français son sens originel de *donc*, au lieu du sens moderne de *en effet*. — *Mais* (du latin *magis*) avait autrefois le sens de *plus*. Cette signification a persisté dans la locution *n'en pouvoir mais* (n'en pouvoir plus). — *Ni* (latin *nec*, vieux français *ne*). On trouve encore dans Molière *ne plus, ne moins*. — *Or* signifiait en vieux français *maintenant*, proprement à *cette heure*, du latin *hora*, heure. *or* dites-moi, etc., c'est-à-dire dites-moi *maintenant*. — *Si* du latin *si*. — *Et* du latin *et*.

Il faut y joindre les conjonctions telles que *cependant, lorsque, néanmoins, plutôt, puisque*, qui s'écrivaient autrefois en deux mots (*ce-pendant, lors-que, néant-moins, plus-tôt, puis-que*), mais que l'orthographe moderne a réunis en un seul. Toutefois *lorsque* est encore séparable dans certaines locutions, telles que : « **Lors même qu'il irait, je n'irais pas** ».

— *Cependant* signifie littéralement *pendant* cela : « *Nous travaillons, et cependant la nuit vient* ».

439. Les principales locutions conjonctives sont : *parce que, afin que, tandis que, alors que, sans que, dès que, avant que, après que, etc.*

440. REMARQUE. — 1° **Que** est pronom relatif quand il signifie *lequel, laquelle* ; il est adverbe lorsqu'il signifie *combien* ; il est conjonction lorsqu'il sert à joindre deux membres de phrase, comme dans : *Je crois que Pierre est sage.*

2° **Où**, adverbe, marque le lieu et prend un accent grave ; *ou*, conjonction, signifie *ou bien* et ne prend pas d'accent : *Mon frère ou moi.*

Où, adverbe ou pronom relatif, vient de *ubi* ; *ou*, conjonction de *aut*.

3° **Si** est adverbe lorsqu'il signifie *tant, tellement* ; dans les autres cas il est conjonction : *Je sortirai si le temps est beau.*

Cette équivoque n'existait pas en latin : *si* conjonction s'exprimait ordinairement par *si* ; *si* adverbe par *adeo, tam, tantum, etc.*

4° On divise les conjonctions en deux classes au point de vue du sens : les *conjonctions de coordination* et les *conjonctions de subordination*. Ainsi, dans *Il travaille et il joue, et*, qui sert à réunir deux propositions, qui restent cependant indépendantes l'une de l'autre, est une conjonction de coordination ; — dans *Il faut que vous écoutiez, que* sert à réunir deux propositions, mais en indiquant que la seconde est subordonnée à la première ; c'est une conjonction de subordination.

Les principales conjonctions de coordination sont : *et, ou, ni, mais, car, donc, or, cependant, néanmoins, sinon, toutefois.*

Les principales conjonctions de subordination sont : *comme lorsque, puisque, quand, que, quoique, si, etc.*

CHAPITRE IX

DE L'INTERJECTION

441. L'interjection est un cri, une exclamation qui exprime les mouvements subits de l'âme : *ah! oh! fi! hélas!*

Interjection est tiré du latin *interjectio*, proprement : action de jeter au milieu (de la phrase).

442. Les principales interjections sont :

Pour exprimer la joie :	<i>Ah! bon!</i>
— la douleur :	<i>Aïe! ah! hélas!</i>
— la crainte :	<i>Ha! hé! ho!</i>
— l'admiration :	<i>Ah! eh! oh!</i>
— l'aversion :	<i>Fi! fi donc! oh!</i>

Pour encourager : *Allons! çà! courage! sus*

Pour appeler : *Holà! hé!*

Hélas! que nos aïeux écrivaient en deux mots : *hé! las!* est composé de l'interjection *hé!* et de l'adjectif *las*, qui dans notre vieille langue signifiait *malheureux*. On disait au treizième siècle : Cette mère est *lasse* de la mort de son fils; *Hé! las* que je suis! — Ce n'est qu'au quinzisième siècle que les deux mots se soudèrent et qu'*hélas* devint inséparable. — En même temps *las* perdait toute son énergie primitive et passait du sens de *douleur* à celui de *fatigue*, comme cela est arrivé pour les mots *gêne* et *ennui*, qui signifiaient à l'origine *tourment* et *haine*.

L'interjection **dame!** (du latin *dominam*) est l'abréviation de *Notre-Dame* (invocation à la sainte Vierge) et garde un sens analogue à *ma foi!*
 Ex. : *Ah! dame, je ne sais pas.* — Nous retrouvons encore ce mot *Dame*, mais représentant le masculin *dominum* dans les noms géographiques *Dam martin*, *Dam pierre*, etc., qui signifient le *Sire* (ou *Seigneur*) *Martin*, le *Sire Pierre*.

443. Il faut ajouter à cette liste un grand nombre de mots qui s'emploient accidentellement comme interjections, tels que : *peste, miséricorde, allons, courage, ferme, etc.*

444. Les interjections sont donc formées soit à l'aide de noms (*paix ! courage ! patience !*), soit à l'aide de verbes (*soit ! allons ! suffit !*), soit par de simples exclamations (*ah ! oh ! etc.*).

LIVRE III

SYNTAXE

OU

ÉTUDE DES PROPOSITIONS

445. Nous venons d'étudier successivement les *neuf espèces de mots* dont se compose la langue française; il nous reste à montrer comment on peut assembler ces mots pour en former des *phrases*.

446. Cette partie de la grammaire qui étudie la manière d'assembler les mots en phrases se nomme **syntaxe**.

Syntaxe vient du mot grec *syntaxis*, qui veut dire *arrangement*.

447. Nous avons vu (§ 3) qu'on ne peut exprimer une pensée ou énoncer un jugement sans faire ce qu'on appelle une **proposition**. Quand nous disons : *La mère est patiente; L'enfant aime ses parents*, chacune de ces phrases forme une proposition. La **proposition** est donc l'énoncé d'un jugement.

448. Nous avons vu (§ 4) que la phrase est : soit une proposition simple, — soit une réunion de propositions formant un sens complet.

449. La syntaxe se divise donc en deux parties : la première apprend à assembler deux ou plusieurs mots pour en former

une proposition *simple*; la seconde, à assembler deux ou plusieurs propositions simples pour former une *phrase*.

450. Ces deux parties de la syntaxe sont appelées : la première, **syntaxe des mots**; la seconde, **syntaxe des propositions**.

PREMIÈRE PARTIE

SYNTAXE DES MOTS

451. Toute proposition renferme les termes suivants : 1^o *sujet* et *verbe*; ou 2^o *sujet*, *verbe* et *attribut*; ou 3^o *sujet*, *verbe* et *complément* (voy. § 13).

452. Dans toute proposition, le verbe et l'attribut du sujet *s'accordent* avec le sujet, c'est-à-dire qu'ils prennent le nombre, le genre ou la personne du sujet auquel ils se rapportent.

453. Le sujet et l'attribut peuvent avoir un complément c'est-à-dire être accompagnés d'un mot qui en éclaircit, qui en *complète* le sens.

Quand nous disons *l'herbe est verte*, *est* est à la troisième personne du singulier et *verte* au féminin du même nombre, parce que les deux mots *est* et *verte* se rapportent à un même objet, *l'herbe*, qui est du genre féminin et du singulier. Nous devons donc commencer la syntaxe par l'étude des règles suivant lesquelles a lieu cet **accord** des différents mots entre eux, quand on veut les réunir pour en former une proposition.

Quand nous disons *l'herbe est verte*, le mot *herbe* n'indique encore qu'une idée très vague : nous savons que *ce qui est vert*, c'est *l'herbe* non *l'eau* ou *la terre*, mais nous ne savons pas si c'est telle ou telle herbe qui est verte, si c'est l'herbe du jardin, par exemple, ou l'herbe de la prairie. Si, pour rendre plus précise cette idée trop générale, nous disons *l'herbe du jardin est verte*, le mot *jardin* qui vient **compléter**, éclaircir le mot *herbe* auquel il se rapporte, est dit pour cette raison son **complé-**

ment. Pour exprimer une idée à l'aide de mots réunis en proposition, il faut donc savoir comment on peut rendre cette idée plus ou moins nette en ajoutant à la proposition un ou plusieurs compléments qui l'éclaircissent ou la précisent.

454. La syntaxe des mots a donc pour double but de fixer pour chacune des parties du discours toutes les règles qui concernent l'accord et le complément.

CHAPITRE I

SYNTAXE DU NOM

SECTION I

ACCORD DU NOM

455. Quand deux noms désignent la même personne ou la même chose, le second s'accorde avec le premier en genre et en nombre. *La reine mère. Les soldats laboureurs. Turenne est un héros. Jeanne d'Arc est une héroïne.*

On disait de même en latin : *Ludovicus rex* (Louis roi), *Æsopo auctori* (à Esope auteur).

Un nom peut servir de qualificatif à un autre, même si ce nom n'est employé qu'au masculin : Une femme *auteur*, une femme *poète*, etc.

Remarques sur le genre de quelques noms.

456. *Aigle*, au propre et au figuré, est du masculin : *L'aigle est fier et courageux.* — *Le grand aigle de la Légion d'honneur.* — *Cet homme est un aigle.*

Dans le sens d'enseigne militaire, il est du féminin : *Les aigles romaines.*

457. *Amour* et *orgue* sont du masculin au singulier : *un bel amour*, — *un grand orgue*; et du masculin ou du féminin

au pluriel : *de beaux ou de belles amours, de grands ou de grandes orgues*.

Les meilleurs écrivains ont fait *amour* indifféremment du masculin ou du féminin au singulier.

Amour, le dieu mythologique, est toujours du masculin : *Des amours jousfflus*.

Les noms latins en *or* étaient tous du masculin, sauf sept exceptions (*arbor, soror* et *uxor* du féminin, et *ador, æquor, cor, marmor* du neutre). Ces noms sont presque tous devenus du féminin en français. Les savants du seizième siècle voulurent restituer à nos noms français le genre du latin; c'est ainsi que de *labor* ils tirèrent le *labeur*, et qu'ils essayèrent d'imposer à *amour* le masculin. Cette tentative échoua; mais c'est depuis lors qu'*amour* subit cette règle bizarre qui lui donne le genre masculin au singulier, et le genre féminin au pluriel.

De même, *orgue*, neutre en latin (*organum*), devait être du masculin en français, mais le pluriel (*organa*) a été confondu avec le féminin à cause de l'identité de la terminaison *a*, et *orgue* au pluriel a été du féminin.

458. **Délice** et **délices** sont deux mots différents; le premier, peu usité est masculin singulier; le second est féminin pluriel; *un délice* enivrant, *de grandes délices*.

Délice était toujours du féminin dans l'ancien français, venant du pluriel latin féminin *deliciæ*; mais le mot latin offrait cette bizarrerie d'être neutre au singulier (*delicium*); c'est le souvenir de cette particularité grammaticale qui a engagé nos grammairiens du seizième siècle à donner à *délice* le genre masculin au singulier.

459. **Chose** (dans *quelque chose de . . .*) est toujours suivi d'un adjectif masculin : *Voilà quelque chose de fâcheux*.

Ces mots forment alors une sorte de locution du genre neutre, répondant au latin *aliquid*. Les Romains disaient aussi : *aliquid novi* (*quelque chose de nouveau*).

460. Mais on dira : *quelque chose que je lui aie dite, je n'ai pu le convaincre*, parce qu'ici *quelque chose* signifie *quelle que soit la chose que*, etc.

461. **Couple** est du masculin quand il désigne deux êtres unis : *un couple d'amis, un heureux couple*.

Il est du féminin quand il signifie simplement le nombre d'eux : *une couple d'œufs*.

462. **Foudre**, feu du ciel, est du féminin : *La foudre sillonne les nues.*

463. Ce mot est du masculin dans les expressions figurées : *Un foudre de guerre; un foudre d'éloquence.*

Foudre signifiant *grand tonneau* est du masculin : *un foudre de bière.*

464. **Hymne** peut s'employer dans tous les sens au masculin ou au féminin : *Un bel hymne ou une belle hymne.*

Hymnus était du masculin en latin; il l'était également à l'origine en français.

465. **Œuvre** est du féminin : *les œuvres complètes de Corneille.* Employé au singulier pour désigner l'ensemble des ouvrages d'un musicien, d'un graveur, il est du masculin : *tout l'œuvre de Mozart.*

466. **Orge** est toujours du féminin : *De belle orge, orge perlée, orge mondée.*

Orge vient du nom neutre latin *hordeum* (orge). Ce mot avait les deux genres pour les mêmes raisons que nous avons déjà données (§ 457) au mot *orgue*.

467. **Pâques** peut s'employer dans tous les sens au masculin ou au féminin : *A Pâques prochain ou à Pâques prochaines.* Mais il est toujours féminin dans *Pâques fleuries* (le dimanche des Rameaux) et dans l'expression *faire de bonnes Pâques.*

468. **Période** signifiant un nombre déterminé d'années est du féminin : *La période des temps modernes.*

Quand il signifie le plus haut point, il est ordinairement du masculin. Ex. : *Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à son plus haut période.*

Période est emprunté au latin *periodus*, qui, malgré l'apparence masculine de sa terminaison, est du genre féminin. C'est cette terminaison insolite qui a causé en français la confusion des genres.

469. Les noms *aide, critique, garde, manœuvre, statuaire* sont du féminin quand ils marquent l'action d'aider,

de *critiquer*, de *garder*, de *manceuvrer*, de *faire des statues*; et du masculin lorsqu'ils désignent celui qui accomplit ces divers actes. Ex. : *Votre aide a été opportune.* — *C'est un aide excellent.* — *La critique est bonne.* — *C'est un bon critique.* — *La manœuvre des troupes.* — *Le manœuvre est un ouvrier*, etc.

470. Ces masculins redeviennent ordinairement féminins quand ils désignent une femme : *une aide*, *une garde*, etc.

471. **Gent** est féminin au singulier (la *gent* criarde) et signifie alors *la race*, *la foule*.

Gens, au pluriel, signifie *les hommes* et se construit avec un adjectif indifféremment du masculin ou du féminin. Ex. : **Instruits** ou **instruites** par l'expérience *les vieilles gens sont soupçonneux* ou *soupçonneuses*.

On ne pourrait pas dire *les vieux gens*.

Cet exemple prouve que l'influence de l'usage ne permet pas de mettre indifféremment *vieilles* ou *vieux* devant *gens*. Il y aura donc jusqu'à nouvel ordre des adjectifs qui placés *immédiatement* devant *gens* devront toujours se mettre au féminin : *Ces bonnes gens*, *ces vieilles gens*, *ces prudentes gens*, etc.

Gent (qui vient du latin *gentem*, nation) est du féminin et signifia d'abord nation, peuple (« *O combien lors aurà de veuves La gent qui porte le turban* », dit Malherbe); puis il perdit au pluriel cette signification (que toutefois nous retrouvons encore dans le *droit des gens*, pour le droit des *nations*), et la remplaça par la signification d'*hommes*, d'*individus* (*Les gens* de ce pays, *les gens* de mer, etc.).

Ainsi on abandonna dans le mot *gens* le féminin, qui était le genre propre de ce mot, pour le remplacer par le masculin, genre de l'idée nouvelle (*homme*, *individu*) que ce mot exprimait. C'est cette lutte entre les deux genres qui a donné au mot *gens* la double règle que nous venons d'expliquer.

Remarques sur le nombre de quelques noms.

474. 1° NOMS A DOUBLE PLURIEL. — **Aïeul**, dans le sens d'ancêtres, a pour pluriel **aïeux** : *Les Francs sont nos aïeux*.

475. Mais, quand il désigne le *grand-père paternel* et le *grand-père maternel*, il fait *aïeuls* : *Cet enfant a encore ses deux aïeuls.*

476. *Ciel* fait au pluriel *cieux* : *Notre Père qui êtes aux cieux....*

477. Il fait *ciels* : 1° en terme de *peinture* : *Ce peintre fait bien les ciels*; — 2° dans le sens de *climat* : *Nice est sous un des plus beaux ciels de l'Europe*; — 3° dans quelques expressions techniques, telles que : *ciels de lit, ciels de carrière.*

478. *Œil* fait *yeux* : *J'ai mal aux yeux.* Mais on emploie *œils* et non *yeux* pour désigner de petites lucarnes appelées *œils-de-bœuf*, ainsi que quelques plantes (*œils-de-chèvre*) et certaines pierres précieuses (*œils-de-serpent, œils-de-chat*).

479. *Travail* fait *travaux* : *Il a terminé ses travaux.* Quand il désigne une machine destinée à maintenir les chevaux vicieux, il fait au pluriel *travails.*

480. *Ail* fait au pluriel *aulx* dans le langage ordinaire : *Il a des aulx dans son jardin*; mais en botanique on préfère *ails.*

481. 2° NOMS INVARIABLES. — Quelques noms ne s'emploient qu'au singulier. Ce sont :

1° Des noms de métaux : *argent, platine*;

2° Des noms abstraits : *la modestie, la justice, la candeur*;

3° Des noms de sciences et d'arts : *l'agriculture, la chimie, l'astronomie*;

4° Des mots employés comme noms : *le beau, le vrai, le boire, le manger.*

482. *Témoin* ne prend pas la marque du pluriel au commencement d'une phrase et dans l'expression à *témoin* : *Témoin les blessures qu'il a reçues.* — *Je vous prends tous à témoin.*

Prendre à témoin signifie proprement *prendre à témoignage*. C'est un débris de notre vieille langue qui disait *élire un chevalier à roi, prendre un baron à mari* (*élire un chevalier pour roi, prendre un baron pour mari*).

483. Certains noms au contraire ne s'emploient qu'au pluriel, tels sont : *aguets, armoiries, catacombes, dépens, entrailles, fiançailles, frais, matériaux, mœurs, ténèbres, etc.*

Parfois le même mot change de sens suivant qu'il est employé au singulier ou au pluriel. Ainsi *assise*, pierre qui sert de base à un mur; *assises*, session d'une cour criminelle. — *Ciseau*, instrument de menuisier, de sculpteur; *ciseaux*, instrument de tailleur. — *Lunette*, verre destiné à augmenter les dimensions apparentes des objets; *lunettes*, double verre destiné à aider la vue. etc.

484. Les mots invariables (*adverbes, conjonctions, etc.*) employés comme noms ne prennent pas la marque du pluriel. Ex. : *Les si, les car, les pourquoi sont la porte par où la noise entra dans l'univers.* (La Fontaine.)

I. Pluriel des noms propres.

485. Les noms propres de personnes ne prennent pas la marque du pluriel. Ex. : *Les deux Corneille étaient frères.* — *Les Corneille, les Molière, les Racine ont illustré le siècle de Louis XIV.*

On tolère maintenant que les noms propres précédés de l'article pluriel prennent la marque du pluriel. Ex. : *Les deux Corneilles.*

Il vaut mieux n'employer qu'au singulier les noms propres comme *La Bruyère, La Fontaine, Le Brun*, dont la forme même semble exclure l'idée du pluriel.

Mais ils prennent la marque du pluriel lorsqu'ils sont employés comme noms communs. Ex. : *Les Corneilles, les Racines sont rares* (c'est-à-dire *les poètes comme Corneille, comme Racine*). De même on écrira toujours avec un s :

Les **Bourbons**, les **Guises**, les **Condés**, etc.

Le musée possède des Raphaëls (des tableaux de Raphaël), des **Poussins**, etc.

486. Les noms propres de pays prennent aussi la marque du pluriel : *Les deux Guinées, les deux Amériques.*

II. Pluriel des noms dérivés des langues étrangères.

487. Les noms tirés des langues étrangères prennent la marque du pluriel lorsqu'un long usage les a rendus tout à fait français. Ainsi l'on écrit au pluriel : des *albums*, des *accessits*, des *pensums*, des *spécimens*, des *zéros*, des *numéros*, des *atnéas*, des *alléluias*, etc.

Carbonaro, *lazarone* et quelques autres conservent en français le pluriel qu'ils ont en italien : *carbonari*, *lazaroni*, etc.

488. REMARQUE. — Il semble maintenant permis d'écrire au pluriel avec un *s* tous les noms d'origine étrangère, surtout ceux que l'Académie a déjà francisés par l'emploi des accents ; par exemple *ténor*, *memento*, *muséum*, *débet*, etc.

489. Cependant on continue à écrire sans *s* : des *ex-voto*, des *in-folio*, des *in-octavo*, des *post-scriptum*, etc.

III. Pluriel des noms composés.

490. Quand les noms composés sont écrits en un seul mot, comme *portemanteau* (qui sert à *porter* le *manteau*), *contrevent* (qui protège *contre* le *vent*), ils suivent la règle du pluriel des noms simples : des *portemanteaux*, des *contrevents*.

Il faut excepter *gentilhomme* et *bonhomme*, qui font au pluriel : des *gentilshommes*, des *bonshommes*.

491. Quand les noms composés sont écrits en deux mots, comme *coffre-fort*, *porte-drapeau*, *serre-tête*, etc., on peut supprimer le trait d'union et écrire chaque mot séparément, en observant avec chacun les règles générales de la syntaxe. Ex. : *Un chef d'œuvre*, des *chefs d'œuvre* ; — *un pot au feu*, des *pots au feu* ; — *un pied d'alouette*, des *pieds d'alouette* ; — *un tête à tête*, des *tête à tête*, etc.

REMARQUE. — Le nom et l'adjectif peuvent seuls prendre la marque du pluriel ; tout autre mot, verbe, adverbe, préposition, reste invariable.

492. Les règles qui fixent le pluriel des noms composés avec ou sans trait d'union sont les suivantes :

495. Si le nom composé est formé de deux noms, ils prennent tous deux la marque du pluriel : une *reine-marguerite*, de *reines-marguerites*, — un *chef-lieu*, des *chefs-lieux*.

Il faut excepter les *reines-claude*, etc.

494. Si les deux noms sont unis par une préposition, le premier seul prend la marque du pluriel : un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre*; — un *arc-en-ciel*, des *arcs-en-ciel*.

Quand la préposition est sous-entendue, la règle reste la même : un *hôtel-Dieu*, des *hôtels-Dieu* (c'est-à-dire de Dieu); une *fête-Dieu*, des *fêtes-Dieu* (fête de Dieu); un *timbre-poste*, des *timbres-poste* (pour la poste).

À l'origine, le français conservait assez fortement le souvenir de la construction latine pour marquer le rapport de possession par la simple apposition des deux noms, apposition qui avait lieu d'abord en plaçant le nom du possesseur avant celui de l'objet possédé (*li Deus inimi* pour *les ennemis de Dieu*, à l'imitation de la construction latine *Dei inimici*). Il nous est resté des traces de cette inversion dans *chiendent* et *chèvrefeuille*, qui signifiaient proprement *dent de chien*, *feuille de chèvre*. Plus tard le vieux français renversa l'apposition, et, plaçant le nom du possesseur après celui de l'objet possédé, il dit (toujours sans préposition) : *l'épée le roi*, *la volonté Dieu*, *la maison Dieu*, pour *l'épée du roi*, *la volonté de Dieu*, *la maison de Dieu*, et cette apposition subsiste encore aujourd'hui dans quelques expressions (*la fête-Dieu*, *l'hôtel-Dieu* pour *la fête de Dieu*, *l'Hôtel de Dieu*), et surtout dans une foule de noms géographiques (*Chât-au-Thierry*, le *Val-Richer*, c'est-à-dire le *château de Thierry*, le *vallon de Richer*, etc.).

495. Si le nom composé est formé d'un nom et d'un adjectif, ils prennent tous deux la marque du pluriel : une *basse-taille*, des *basses-tailles*; un *coffre-fort*, des *coffres-forts*; — un *blanc-seing*, des *blancs-seings*; — un *grand-père*, des *grands-pères*.

Il faut en excepter quelques locutions formées de vieux mots français, telles que : *grand'mère*, *terre-plein*, *cheveu-léger* (proprement *cheval léger*). Dans ces mots, le pluriel se forme comme pour les noms composés écrits en un seul mot, c'est-à-dire que le dernier mot prend seul la forme du pluriel : des *grand'mères*, des *terre-pleins*, des *cheveu-légers*.

496. Si le nom est composé d'un nom et d'un verbe, le nom seul prend la marque du pluriel : un *prête-nom*, des *prête-noms*.

497. Les noms composés qui ont déjà *s* au singulier ne

changent pas au pluriel : un *brise-lames*, un *compte-gouttes*, un *presse-papiers*, un *vide-poches*.

498. Font exception les mots composés avec le verbe *garder*, tels que *garde-chasse*, *garde-meuble*, etc. *Garde* prend un *s* lorsque ce mot désigne une personne, un *gardien* : un *garde-chasse*, des *gardes-chasse*; mais il reste invariable quand il désigne un instrument, un objet : un *garde-manger*, des *garde-manger*; un *garde-fou*, des *garde-fous*.

499. Si le nom composé est formé d'un nom et d'une préposition ou d'un nom et d'un adverbe, le nom seul prend la marque du pluriel : un *contre-coup*, des *contre-coups*; — un *avant-coureur*, des *avant-coueurs*.

500. Si le nom composé n'est formé ni d'un nom, ni d'un adjectif, aucune des parties ne prend la marque du pluriel : des *in-douze*, des *oui-dire*, des *passe-partout*.

501. En résumé, pour former le pluriel des noms composés, il faut avant tout examiner le sens qu'ils expriment. Ainsi l'on écrira des *serre-tête*, parce qu'on n'y serre qu'une tête; mais un *chasse-mouches*, parce que cet objet sert à chasser les mouches; — des *abat-jour*, parce qu'ils abattent le jour; mais un *porte-clefs*, parce qu'il porte plusieurs clefs, etc.

SECTION II

COMPLÉMENT DU NOM

502. Lorsque deux noms demandent après eux la même préposition, ils peuvent avoir le même complément. Ex. : *Son ardeur et son application au travail* (parce que *ardeur* et *application* demandent également la préposition à).

503. Mais on ne dira pas : *Son obéissance et son affection pour son maître*. Il faut donner à chaque mot le complément

qui lui convient et dire : *Son obéissance à son maître et son affection pour lui.*

504. L'emploi d'un nom au singulier ou au pluriel après une préposition dépend uniquement de la pensée. Il faut donc examiner si ce complément renferme oui ou non l'idée du pluriel.

505. Ainsi l'on dira : *marchand de lait* (qui vend *du lait*), mais *marchand de pommes* (qui vend *des pommes*) ; — *un fruit à noyau* (qui a *un noyau*), mais *un fruit à pépins* (qui a *des pépins*).

En résumé, dans toutes les constructions où le sens permet de comprendre le nom complément aussi bien au singulier qu'au pluriel, on pourra à volonté employer l'un ou l'autre nombre.

Ex. : *Des habits de femme* ou *de femmes.*

Des confitures de groseille ou *de groscilles.*

Des femmes en bonnet blanc ou *en bonnets blancs.*

Avec **tout** on met indifféremment le singulier ou le pluriel : *des hommes de toute sorte* ou *de toutes sortes* ; *des marchandises de toute espèce* ou *de toutes espèces.*

CHAPITRE II

SYNTAXE DE L'ARTICLE

506. Nous avons vu que l'article défini se place devant les noms communs pris dans un sens déterminé. Ex. : *Le chant du rossignol est beau.*

507. Mais on ne met pas d'article devant les noms pris dans un sens indéterminé. Ex. : *Une table de marbre, un homme sans talent, une page d'histoire.*

508. Quand l'article se rapporte à deux noms au singulier, il doit être répété devant chacun d'eux : *le père et la fille, et non pas : les père et fille.*

Il faut excepter de cette règle les locutions *les père et mère, les arts et métiers, les ponts et chaussées*, etc., qui sont aujourd'hui consacrées.

509. Quand plusieurs adjectifs unis par *et* se rapportent à un seul et même nom, il faut répéter l'article, si les adjectifs servent à qualifier des personnes ou des choses différentes : *la grande et la petite maison*. — Mais on peut dire indifféremment : *l'histoire ancienne et la moderne*, ou *l'histoire ancienne et moderne*.

510. On dira aussi correctement : *le brave et illustre Turenne*, parce que les deux adjectifs qualifient la même personne.

511. Quand le nom, pris dans un sens partitif, est précédé d'un adjectif, l'article partitif est ordinairement remplacé par la préposition *de*. Ex. : *Je mange de bon pain, de bonne viande, de bons fruits*.

512. Cependant, on conserve l'article quand l'adjectif forme avec le nom une sorte de mot composé. Ex. : *Des jeunes gens, des basses-cours*.

513. Mais, quand l'adjectif suit le nom, l'article subsiste toujours. Ex. : *Je mange du pain excellent*.

514. Devant les adverbes *plus, moins* et *mieux*, on emploie *le, la, les* quand il y a comparaison. Ex. : *La rose est la plus belle des fleurs*. — *Les gazelles sont les plus agiles des quadrupèdes*.

515. Mais *le* reste invariable lorsqu'on veut exprimer une qualité portée au plus haut degré, sans aucune idée de comparaison : *Cette rivière n'a pas débordé, même quand elle a été le plus haute*. — *C'est elle qui a été le plus adroite*. — *C'est la maison qui est le mieux bâtie*.

CHAPITRE III

SYNTAXE DE L'ADJECTIF

SECTION I

ACCORD DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

516. Nous avons vu (§ 198) que l'adjectif qui se rapporte à deux ou plusieurs noms de différents genres se met au masculin pluriel ; cette règle souffre quelques exceptions.

1° Après deux noms unis par la conjonction *ou*, l'adjectif s'accorde avec le dernier nom quand il ne qualifie réellement que ce dernier. Ex. : *Les colonnes se construisent en bois ou en pierre très dure.*

2° Après deux noms unis par *de* l'adjectif s'accorde selon le sens avec le premier nom ou avec le second ; ainsi l'on dira : *Des robes de soie traînantes et des robes de soie légère. — Un groupe de maisons désagréable à la vue et un groupe de maisons construites en briques.*

517. Quand deux ou plusieurs noms marquent une gradation et qu'on veut spécialement fixer l'attention sur le dernier, on peut donner à l'adjectif le genre et le nombre de ce dernier nom : *Condé montra à Rocroy un courage, un sang-froid, une audace étonnante.*

Les latins disaient indifféremment : *ingenium ac virtus mirabilis* ou *mirabile ingenium ac virtus* (un génie et une vertu admirables).

518. Lorsqu'un adjectif est composé de deux adjectifs ou d'un adjectif et d'un participe, les deux parties s'accordent avec le nom : *Des poires aigres douces, des roses fraîches écloses* (c'est-à-dire fraîchement écloses).

519. Les adjectifs composés comme *court vêtu, mort né, nouveau né, nouveau venu, premier né, dernier né*, etc. peuvent s'écrire en un seul mot : *courtvêtu, mortné*, etc. Ils

suivent alors les règles générales d'accord : *Des enfants courtvêtus, une fille nouveaunée, une brebis mortnée.*

520. Les adjectifs employés adverbialement ne peuvent pas s'accorder avec le nom : *Elles chantent juste; cette fleur sent bon*, etc.

521. Après l'expression **avoir l'air**, l'adjectif s'accorde, d'après le sens, avec le mot **air** ou avec le nom précédent. Ainsi l'on pourra dire : *Cette femme a l'air contente* ou *content*, parce que l'adjectif *content* peut s'appliquer aussi bien à la *femme* qu'à l'*air*. — Mais on dira : *Cette femme a l'air sourde*, parce que *sourde* ne peut s'appliquer qu'à la *femme*.

522. L'adjectif **nu** placé devant le nom reste invariable : *nu-pieds, nu-tête.*

On tolère l'accord de **nu** devant le nom; dans ce cas, il faut supprimer le trait d'union : *nus pieds, nue tête.*

523. Placé après le nom, il s'accorde avec lui en genre et en nombre : *Les pieds nus, la tête nue.*

524. L'adjectif **demi** placé devant le nom reste invariable : *Une demi-livre, une demi-heure.*

On tolère l'accord de **demi** devant le nom; dans ce cas, il faut supprimer le trait d'union : *une demie heure.*

525. Placé après le nom, il s'accorde en genre, mais garde toujours le singulier : *Une livre et demie; deux heures et demie.* C'est comme s'il y avait *deux heures et une demie.*

526. REMARQUE. — **Demi** employé comme nom est du masculin : *Deux demis valent un entier*; mais, quand ce mot signifie la moitié de l'heure, il est du féminin : *Cette horloge sonne les demies.*

527. L'adjectif **feu** (défunt), placé avant l'article ou avant un adjectif qui précise le sens du nom, reste invariable : *feu la reine, feu votre mère.*

On tolère actuellement l'accord.

Placé après l'article ou l'adjectif, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom : *La feue reine; votre feue mère.*

528. Les participes passés **ci-joint**, **ci-inclus**, qui forment une sorte d'adjectif composé, restent invariables :

1° Au commencement de la phrase. Ex. :

Ci-joint la lettre de votre père.

Ci-inclus les pièces du contrat.

2° Au milieu de la phrase quand le nom qui suit est employé sans article ou sans adjectif. Ex. :

Vous trouverez ci-joint copie de sa lettre.

Dans tous les autres cas, il y a accord. Ex. : *La lettre ci-jointe est de votre père; vous trouverez ci-incluses les pièces du contrat.*

La règle est la même pour *approuvé, attendu, excepté, non compris, ouï, passé, supposé, vu.*

On tolère maintenant l'accord facultatif pour tous ces participes : *ci-joint* ou *ci-jointes* les pièces demandées.

529. **Franc**, dans *franc de port*, reste invariable. Ex. :

Vous recevrez franc de port la lettre que je vous envoie.

Lorsqu'il adjectif suit le nom, il prend l'accord. Ex. :

Cette lettre est franche de port.

On tolère actuellement l'accord facultatif.

530. **Grand** reste invariable dans quelques locutions, telles que *grand'mère, grand'route, grand'messe, grand'chose, mère grand.*

Ces mots peuvent aussi s'écrire en un seul mot sans apostrophe : *grandmère, grandroute, grandmesse, grandchose.*

Nous avons souvent répété dans ce livre qu'à l'origine de notre langue la grammaire française n'est que le prolongement de la grammaire latine; par suite, les adjectifs de l'ancien français suivent les adjectifs latins, c'est-à-dire que les adjectifs qui avaient chez les Romains une terminaison pour le masculin (*bonus*) et une pour le féminin (*bona*), avaient aussi deux terminaisons en français (*bon, bonne*). Mais ceux qui en avaient seulement une pour ces deux genres, comme *grandis*, n'en eurent aussi qu'une en français à l'origine : on disait au onzième siècle une *grand* femme, une mère *grand*, une coutume *cruel* (*crudelis*), une plaine *vert* (*viridis*), employant ainsi la forme du masculin pour les deux genres, parce qu'en latin *grandis, crudelis, viridis, etc.*, n'avaient qu'une terminaison pour les deux genres.

Le treizième siècle, ne comprenant plus le motif de cette distinction, crut voir une irrégularité dans ce fait que *grand* et *bon* faisaient leur féminin l'un avec *e*, l'autre sans *e*; c'est alors qu'il commença à adjoindre à ces adjectifs l'*e* au féminin, et qu'il écrivit *grande, cruelle, verte*, comme il écrivait *bonne, longue, blanche, etc.* L'ancien usage persista cependant dans quelques expressions usuelles, telles que *grand route,*

grand mère, etc. Les grammairiens du seizième siècle, croyant qu'*ici grand* était une abréviation de *grande*, introduisirent à tort une apostrophe (d'où l'orthographe *grand'mère*) pour marquer la suppression de cet *e*, qui, en réalité, n'avait jamais existé. On trouve encore trace de cet usage dans les mots : *lettres royaux*, *fonts baptismaux* (*fonts*, pour *fontaines*, était autrefois féminin), et dans les noms de ville : *Rocheport*, *Granville* (pour *Grandeville*), *Grandcombe*, etc.

551. **Possible**, précédé de *le plus*, *le moins*, *le mieux*, etc., forme une locution adverbiale et reste invariable : *Il a rassemblé le plus de livres possible*.

Il s'accorde dans tous les autres cas : *Il a tous les malheurs possibles*.

552. Les noms employés pour désigner certaines couleurs restent invariables : *des étoffes noisette*; *des robes olive*.

On écrit cependant des *robes roses*, parce que *rose* est devenu un véritable adjectif.

553. Deux adjectifs réunis pour désigner la couleur restent invariables : *Des cheveux châtain clair*; *des yeux bleu foncé*.

Dans les expressions telles que *châtain clair*, *bleu foncé*, etc., le premier terme est un adjectif employé comme nom, d'où l'invariabilité.

SECTION II

ADJECTIFS NUMÉRAUX

554. Les noms de nombre cardinaux sont invariables : *Le valet des onze*; *la commission des trente*.

Il faut en excepter *un*, *vingt* et *cent*.

555. **Un** fait au féminin *une* : *Deux coffres et une boîte*.

556. **Vingt** et **cent** ne varient point comme genre, mais ils peuvent, dans certains cas, varier comme nombre.

557. *Vingt* et *cent* prennent la marque du pluriel lorsqu'ils sont précédés d'un autre nombre qui les multiplie : *quatre-vingts hommes*, *deux cents soldats*.

Ils sont invariables quand ils sont suivis d'un autre adjectif numéral. Ex. : *Quatre-vingt-trois, deux cent trente.*

538. Ils sont encore invariables lorsqu'ils sont employés comme adjectifs numéraux ordinaux : *Page quatre-vingt, l'an huit cent* (c'est-à-dire page quatre-vingtième, l'an huit centième).

On tolère maintenant le pluriel de *vingt* et *cent* dans tous les cas. Ex. : *Quatre vingts trois*, etc.

539. **Mille** est invariable : *La retraite des Dix Mille.*

Mais on peut l'écrire **mil** ou **mille**, quand il exprime la date de l'année, le millésime : *L'an mil* ou *mille huit cent quatre-vingt-dix*.

Nous avons vu au § 185 l'origine du mot *mil*, qui n'est point une abréviation de *mille*.

540. **Mille**, mesure de chemin, est nom et prend la marque du pluriel : *Deux milles d'Angleterre font un peu plus de trois kilomètres.*

541. Les adjectifs ordinaux s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent : *Les premières maisons; la seconde ville; la trentième année du règne de Louis XIV.*

542. Les adjectifs ordinaux indiquent l'ordre, le rang; mais, par exception, on emploie les nombres cardinaux pour désigner le rang d'un souverain dans une dynastie, les jours du mois, l'heure, le chapitre d'un livre, etc. : *Le deux avril, le trois juillet* (non le **deuxième** avril, le **troisième** juillet); *Charles douze* (non Charles le **douzième**); *il est trois heures* et non pas la *troisième* heure); *chapitre quatre* (et non pas *chapitre quatrième*).

543. Toutefois l'adjectif *premier* fait exception dans deux cas, ou plutôt représente seul la règle (*François premier, le premier juillet*), et n'a point été supplanté par *un*.

Les Latins n'admettaient pas cet emploi des nombres cardinaux à la place des nombres ordinaux : ils auraient dit : *Secundo die mensis martii anno post Christum natum millesimo octingentesimo octogesimo septimo* (mot à mot : Le second jour du mois de mars, l'an après la naissance du Christ millième huit centième quatre-vingtième septième); tandis que nous disons en français : *Le deux mars de l'an mil huit cent quatre-vingt-sept de notre ère.*

SECTION III

ADJECTIFS POSSESSIFS

544. Les adjectifs possessifs se répètent devant tous les noms auxquels ils se rapportent : **Mon** repos, **mon** bonheur semblait être affermi.

545. Les adjectifs possessifs *mon, ton, son, etc.*, se remplacent par l'article, quand il s'agit d'une chose inséparable de la personne et quand le sens de la phrase indique clairement le possesseur. Ex. : *J'ai la jambe enflée, j'ai mal à la tête* (et non pas *ma jambe, ma tête*).

546. Mais il faut dire : *Il a perdu sa fortune*, parce que *fortune* n'exprime point une chose inséparable de la personne.

547. Quand le possesseur est indiqué par le pronom réfléchi *se*, l'article est de rigueur à la place de l'adjectif possessif : *Il s'arrache les cheveux*. — Rarement on supprime *se* : *il arrache ses cheveux*.

548. Quand l'objet possédé appartient à une personne, et non à un être inanimé, on emploie *son, sa, ses* : *J'aime Henri, mais je connais ses défauts*.

549. Dans tous les autres cas, on emploie ordinairement **en** suivi de l'article défini : *Si je vous parle de ces fruits, c'est que j'en connais la saveur*.

550. Le nom de l'objet possédé précédé de **leur** se met tantôt au singulier, tantôt au pluriel, selon que le nom contient l'idée de singulier ou de pluriel.

Ex. : *Ces deux jeunes gens ont perdu leur père* (ils sont frères, autrement on écrirait *leurs pères*).

Les villageois sortent de leurs maisons (les maisons d'eux).

Mon père et ma mère sortent de leur maison (la maison d'eux).

551. Mais on peut dire : *Ils ont ôté leur chapeau ou leurs chapeaux; les cochers sont sur leur siège ou leurs sièges, etc.*

SECTION IV

ADJECTIFS INDÉFINIS

552. **Aucun** s'accorde avec le nom, qui peut se mettre aussi bien au singulier qu'au pluriel : *Ne faire aucun projet ou aucuns projets.*

553. **Chaque** étant un adjectif et **chacun** un pronom, on ne doit point employer *chaque* sans le faire suivre d'un nom : *Chaque pays a ses usages.*

Il ne faut donc pas dire : *Ces fruits valent un franc chaque, mais un franc chacun.*

554. **Même** est adjectif ou adverbe. Il est adjectif, et par conséquent variable, lorsqu'il se rapporte à un nom ou à un pronom : *Les mêmes hommes, les hommes eux mêmes.*

555. **Même** est adverbe et par conséquent invariable quand il modifie un verbe ou un adjectif : *Les mères aiment même les défauts de leurs enfants. — Les guerres, même les plus justes, sont toujours regrettables.*

556. **Même**, quand il est placé après plusieurs noms, peut s'accorder avec le dernier ou rester invariable : *Les vieillards, les femmes, les enfants mêmes ou même furent égorgés.*

557. Quand le sens permet de placer **même** avant ou après le nom auquel il se rapporte, on peut l'employer indifféremment avec ou sans accord : *Les dieux mêmes ou même (on peut dire même les dieux).*

En latin cette équivoque ne pouvait pas exister : *même* adjectif se rendait par *idem* ou *ipse*, qui étaient déclinables; *même* adverbe se rendait par *etiam*, *quoque* et d'autres mots invariables.

558. **Quelque** est adjectif ou adverbe. Il est adjectif et par conséquent variable quand il se rapporte à un nom : *quelques hommes, quelques bonnes mères.*

559. **Quelque** est adverbe et par conséquent invariable quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe. Il a, dans ce cas, le sens de *si* et doit toujours être suivi du

subjonctif : *Quelque puissants que soient vos ennemis; — quelque grands que vous soyez (c'est-à-dire si puissants que..., si grands que...).*

560. **Quelque** est encore adverbe et par conséquent invariable quand il est suivi d'un adjectif numéral. Il a, dans ce cas, le sens d'*environ*, à *peu près* : *J'ai rencontré quelque vingt personnes; — il vivait quelque cent ans avant J.-C. (c'est-à-dire environ vingt personnes, à peu près cent ans).*

Il ne faut pas confondre *quelque* avec la locution *quel que*, qui s'écrit en deux mots et est toujours suivie d'un verbe au subjonctif : *Quel que soit votre bonheur; — quelles qu'aient été vos infortunes. Quel* s'accorde, dans ce cas, avec le nom auquel il se rapporte.

561. **Tout** est adjectif ou adverbe. Il est adjectif et par conséquent variable quand il se rapporte à un nom ou à un pronom : *toute femme; je les ai tous vus; toute honnête personne.*

Devant les noms de ville on peut mettre indifféremment *tout* ou *toute* : *Tout* ou *toute la Rochelle, tout* ou *toute Rome* assistait à ce spectacle.

562. **Tout** est adverbe et par conséquent invariable quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe. Il a, dans ce cas, le sens de *quelque*, *tout à fait* et doit toujours être suivi de l'indicatif : *Tout utile qu'elle est, la richesse ne fait pas le bonheur (c'est-à-dire quelque utile que, etc.); — ces mères sont tout heureuses des succès de leurs fils (c'est-à-dire tout à fait heureuses).*

On dit de même : *Ces gens sont tout yeux, tout oreilles, c'est-à-dire ne sont qu'yeux et qu'oreilles.*

563. Cependant, devant un adjectif ou un participe féminin commençant par une consonne ou une *h* aspirée, *tout* prend l'accord : *Elle est toute surprise; — elles étaient toutes honteuses.*

564. **Tout** suivi de l'adjectif *autre* varie quand il se rapporte à un nom exprimé ou sous-entendu : *Demandez-moi toute autre chose; — toute autre eût été effrayée (c'est-à-dire toute chose autre..., toute femme autre...).*

565. Mais il reste invariable quand il se rapporte à l'adjectif *autre* et qu'il est précédé ou suivi de *un, une* : *Londres est tout autre chose que Paris (c'est-à-dire une chose tout à*

fait autre); — *Donnez-moi une tout autre réponse*; — *Pour vous, vous méritez tout une autre fortune*. Dans ces trois cas, *tout* signifie *tout à fait*.

SECTION V

COMPLÈMENT DE L'ADJECTIF

566. Quand deux adjectifs veulent après eux la même préposition, ils peuvent avoir le même complément; ainsi l'on peut dire : *Ce fils est utile et cher à sa mère*, parce qu'on dit *être utile à quelqu'un, être cher à quelqu'un*.

567. Mais on ne pourrait dire : *Ce fils est utile et chéri de sa mère*, parce qu'on ne dit pas *être utile de quelqu'un*.

Il faut dans ce cas développer la proposition et dire : *Ce fils est utile à sa mère et il en est chéri*.

Quand l'adjectif est au comparatif, il s'unit à son complément par la conjonction *que* : *Il est plus savant que Pierre*. Quand ce complément est un adjectif numeral ou un nom de nombre, on emploie *de* : *La vite résista plus de six mois*.

CHAPITRE IV

SYNTAXE DU PRONOM

SECTION I

PRONOMS PERSONNELS

568. Quand le pronom remplace plusieurs noms ou pronoms de personnes grammaticalement différentes, il se met à la première personne s'il y en a une; sinon il se met à la deuxième : *Vous, lui et moi, nous sommes fort âgés*; — *Toi et lui, vous êtes malheureux*.

Les Latins disaient de même, mais en nommant la première personne d'abord : *Ego et tu valemus* (*Moi et vous, nous nous portons bien*).

Observations sur l'emploi de certains pronoms.

569. **Nous** employé pour *je*, **vous** employé pour *tu*, veulent le verbe au pluriel, mais le participe et l'adjectif qui s'y rapportent se mettent au singulier : **Nous sommes sûr**, dit le roi, *de votre fidélité*; **Vous êtes enclin à la paresse**.

570. Quand le pronom **le** représente un nom déterminé, il s'accorde avec ce nom : *Êtes-vous la reine? Je la suis.* — *Êtes-vous la malade? Je la suis.* — *Êtes-vous les soldats qui ont battu l'ennemi? Nous les sommes.*

571. Le pronom **le** reste invariable quand il représente un adjectif ou un nom pris adjectivement. Ex. : *Êtes-vous malade? Je le suis.* — *Êtes-vous reine? Je le suis.* — *Êtes-vous mère? Nous le sommes.*

Dans ce dernier cas, *le* est du neutre et signifie *cela*. — *Êtes-vous malade? Je le suis* (c'est-à-dire je suis *cela*, malade).

L'explication de cette règle réside dans le sens du mot employé et peut se résumer de la manière suivante : quand **le** représente une *qualité* (comme *mère*) ou un état (comme *malade*), il est invariable : « *Êtes-vous mère? Je le suis* » ; mais il est variable quand il représente la *personne* qui possède cet état ou cette qualité : « *Êtes-vous la mère de cet enfant? Je la suis.* »

572. Lorsqu'on parle des animaux ou des choses, il faut se servir de préférence des pronoms *en*, *y*, et non des pronoms *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *à lui*, *à elle* : *Cet arbre est grand, on en ferait un mât*; — *Cette chaise est cassée, j'y ferai remettre un pied* (et non *je lui ferai remettre un pied*).

573. **Soi** s'emploie au lieu de *lui*, *elle* :

1° Après un pronom indéfini (*on*, *chacun*, *personne*, etc.).
Ex. : *On ne doit jamais parler de soi*; *Chacun vit pour soi*.

2° Après un verbe impersonnel ou un infinitif. Ex. : *Il faut penser à soi*. — *Être toujours content de soi est une sottise*.

3° Avec un nom de chose au singulier : *Cette faute entraîne après soi bien des regrets*. — Si le nom est au pluriel, on ne

peut employer *soi* : *Ces fautes entraînent après elles bien des regrets* (et non entraînent après **soi**).

SECTION II

PRONOMS DÉMONSTRATIFS

574. Dans **celui-ci**, **celui-là**, **ceux-ci**, **ceux-là**, **ci** marque le rapprochement, et **là** l'éloignement. Ex. : *Cicéron et Démosthène furent deux grands orateurs; celui-ci était Grec, celui-là était Romain.*

Dans cette phrase, *celui-là* désigne le premier nom exprimé, *Cicéron*; *celui-ci* désigne le second et par conséquent le plus rapproché, *Démosthène*.

575. Lorsque **ceci**, **cela** sont mis en opposition, *ceci* désigne l'objet qui est le plus près de nous, et *cela* l'objet qui en est plus éloigné. Ex. : *Prenez ceci, laissez cela.*

576. **Ceci** s'applique à ce qui va suivre, **cela** à ce qui précède, dans les phrases telles que : *N'oubliez pas ceci : aide-toi, le ciel t'aidera. — L'orgueil est un grand défaut, retenez bien cela.*

SECTION III

PRONOMS RELATIFS

577. **Qui** précédé d'une préposition se dit des personnes ou des choses personnifiées. Ex. : *L'enfant à qui tout cède est le plus malheureux. — O rochers escarpés! c'est à vous que je me plains, car je n'ai que vous à qui je puisse me plaindre.*

578. **Lequel**, **laquelle**, etc., précédés d'une préposition se disent des animaux et des choses. Ex. : *Les sciences auxquelles je m'applique. — Les Lapons ont un chat noir auquel*

ils confient tous leurs secrets (et non les sciences à qui..., un chat noir à qui...).

Les pronoms *qui, que, dont* étant invariables sont remplacés par *lequel, duquel, auquel*, etc., quand on veut éviter une équivoque. Ainsi, au lieu de : *La mère de mon ami à qui j'ai parlé hier*, il faut dire selon le sens : *auquel* ou *à laquelle j'ai parlé hier*.

579. **Qui** peut s'employer sans antécédent comme sujet ou comme complément. Dans ce cas, il ne s'applique qu'aux personnes et est toujours du masculin singulier. Ex. : **Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.** — **A qui venge son père il n'est rien d'impossible.** — **Choisis qui tu voudras.**

580. **Dont** marquant l'origine, l'extraction, la sortie, ne se dit que des personnes : *La famille illustre dont il descend.* Avec les noms de choses, on emploie *d'où* : *Le pays d'où je viens* (non : *le pays dont je viens*).

581. **D'où** s'emploie aussi au lieu de *dont* pour marquer une conclusion : *C'est un fait d'où je conclus* (et non pas : *dont je conclus*).

SECTION IV

PRONOMS INDÉFINIS

582. Le pronom **on** est ordinairement du masculin singulier; mais, lorsqu'il désigne une femme, l'adjectif qui s'y rapporte se met au féminin. Ex. : *A votre âge, ma fille, on est bien curieuse.*

583. REMARQUE. — **L'on** se met fréquemment par euphonie au lieu de *on* après les mots *et, si, où, ou*. Ex. : **Si l'on savait tout.** — **Parlez et l'on écouterà.** — **Sachez où l'on va.**

Mais quand *on* est suivi du pronom *le, la, les*, il vaut mieux supprimer l'article. Ex. : *Qu'il parle et on l'écouterà.* — *Si on le savait.* — *Sachez où on la conduit*, et non : *Si l'on le savait. Où l'on la conduit.*

Les Latins, qui n'avaient pas ce pronom indéfini, employaient pour rendre la même idée la troisième personne du singulier passif, *narratur*, ou la troisième personne du pluriel actif, *narrant*, deux expressions que nous traduisons également par **on raconte**.

584. Le pronom **chacun** placé avant le verbe se construit avec *son, sa, ses*. Ex. :

Chacun doit parler à son tour.

585. Lorsque **chacun** est placé après le verbe et qu'il se rapporte à un mot au pluriel, il se construit indifféremment avec *son, sa, ses* ou avec *leur, leurs*. Ex. :

Remettez ces livres-là **chacun** à *sa* ou à *leur* place.

Les animaux sont vêtus **chacun** selon *ses* ou *leurs* besoins.

Les abeilles bâtissent *chacune* *sa* ou *leur* cellule.

Les langues ont *chacune* *ses* ou *leurs* bizarreries.

Les juges ont donné **chacun** *son* ou *leur* avis.

586. La locution **l'un l'autre** exprime la réciprocité et prend les deux genres et les deux nombres. Ex. : *Ils s'aimaient* **les uns les autres**. — *Elles se nuisent* **les unes aux autres**.

Dans ce cas *l'un* est sujet et *l'autre* est complément du verbe.

587. **L'un et l'autre** n'expriment pas la réciprocité, mais simplement l'idée de deux personnes ou de deux choses. Ex. : *Ils sont malades* *l'un et l'autre*.

Placés devant un nom, ils sont adjectifs et s'accordent avec le nom. Ex. : *J'ai parcouru* *l'une et l'autre* région.

588. **Tel** employé comme pronom a le sens de *celui*. Ex. : *Tel qui rit* *vendredi, dimanche* pleurera.

588 bis. **Rien** suivi d'un adjectif est toujours accompagné de la préposition *de*. Ex. : *Nous n'avons* **rien de nouveau** à vous dire; *tout cela* **n'annonce rien de bon**.

CHAPITRE V
SYNTAXE DU VERBE

SECTION I

ACCORD DU VERBE

589. Tout verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet : *Les hommes sont mortels*; — *les enfants sont ignorants*; — *le courage est une vertu*.

Il en est de même quand le sujet vient après : *Alors partent les hirondelles*.

590. Quand le sujet est un nom collectif, le verbe se met au singulier si l'on adopte pour sujet le nom collectif, par exemple, *nuée* dans : *Une nuée de sauterelles obscurcit l'air*.

Il se met au contraire au pluriel, si l'on adopte pour sujet le complément du nom collectif; par exemple, *barbares* dans : *Une nuée de barbares désolèrent le pays*.

On dira donc indifféremment : *Un peu de connaissances suffit ou suffisent*.

Les Latins disaient : *Turba militum ruit* ou *ruunt* (La foule des soldats se précipite).

591. Après la plupart, le plus grand nombre, une infinité de, etc., le verbe s'accorde toujours avec le complément de ces collectifs, que ce complément soit exprimé ou sous-entendu.

Ex. : *La plupart des gens ne font réflexion sur rien*. — *La plupart écrivent ce nom de telle manière*.

592. Après les adverbes de quantité beaucoup, peu, moins, assez, trop, etc., suivis d'un nom pluriel (exprimé ou sous-entendu), le verbe ne s'accorde jamais avec l'adverbe, mais toujours avec le nom : *Beaucoup de personnes ignorent la gravité de cette affaire*. — *Peu de gens supportent la contradiction*. — *Beaucoup s'en allèrent*.

593. Plus d'un veut le verbe au singulier, bien que cette locution éveille l'idée du pluriel : Ex. : *Plus d'un brave mordait la poussière.*

Quand plus d'un a un complément au pluriel, le verbe peut se mettre au singulier ou au pluriel : *Plus d'un de ces hommes était ou étaient à plaindre.*

594. Le verbe être précédé de *ce* (*c'est, c'était, etc.*) reste au singulier quand il est suivi d'un ou de plusieurs noms au singulier, ou bien d'un pronom de la première ou de la deuxième personne du pluriel. Ex. : *C'est la pluie et le brouillard qui attristent l'Angleterre.* — *C'est nous qui sommes les vrais coupables.* — *C'est vous qui auriez dû venir.*

595. Quand ces noms sont au pluriel, ou quand ces pronoms sont à la 3^e personne du pluriel, le verbe être se met ordinairement au pluriel.

Ex. : *Ce sont les généraux qui dirigent les soldats.* — *Ce sont eux qui m'ont accusé.*

596. Cependant le verbe être, quoique suivi d'un pronom de la 3^e personne du pluriel, se met au singulier : 1^o Lorsqu'on veut éviter certaines formes désagréables, telles que *sont-ce, seront-ce, furent-ce* : ainsi l'on dira : *Sera-cè vos amis qui vous tireront d'affaire?* — 2^o Dans la locution *si ce n'est* : *Si ce n'est eux, quels hommes eussent osé l'entreprendre?*

597. Les verbes impersonnels (ou employés comme tels) restent invariables, lors même qu'ils sont suivis d'un nom au pluriel : *Il tomba des millions de grêlons.* — *Il vint plusieurs personnes.*

598. Cependant ces verbes, pris dans un sens figuré, peuvent s'employer à la 3^e personne du pluriel : *Les traits pleuvent, les canons tonnent.*

599. Après plusieurs sujets qui forment une énumération ou une gradation, le verbe peut se mettre au singulier ou au pluriel. Ex. : *Un regard, une parole, un serrement de main suffit ou suffisent pour relever le courage du malheureux.*

Le singulier est de rigueur quand l'énumération est résumée.

mée par un mot, tel que *chacun, rien, tout, etc.* Ex. : *Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnait la fièvre.*

Le verbe peut se mettre au singulier ou au pluriel lorsque les sujets sont unis par *comme, ainsi que, de même que, etc.* Ex. : *La vérité, comme la lumière, est inaltérable ou sont inaltérables.* — *Le chat, ainsi que le tigre, est un carnivore ou sont des carnivores.*

600. Le verbe se met ordinairement au pluriel après deux sujets unis par *ni* ou par *ou*. Ex. : *Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.* — *Le courage ou le bonheur ont pu faire des héros.*

601. Mais si l'idée qu'exprime le verbe ne peut être attribuée qu'à l'un des deux sujets, le verbe se met au singulier. Ex. : *Ni Pierre ni Paul ne sera premier dans cette composition.* — *Corneille ou Racine est l'auteur de ces vers.*

602. La règle est la même pour *ni l'un ni l'autre*. Après cette locution, le verbe se met au pluriel s'il y a action commune des deux sujets : *Ni l'un ni l'autre ne viendront;* — et au singulier si l'action ne peut être attribuée qu'à l'un des deux sujets : *Ni l'un ni l'autre n'obtiendra le premier prix.*

603. *L'un et l'autre* employé comme sujet veut ordinairement le verbe au pluriel : *L'un et l'autre sont morts.*

Le pluriel est de rigueur quand *l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre* sont placés après le verbe : *Ils voulurent l'un et l'autre tenter la fortune* — *Ils n'obtiendront le prix ni l'un ni l'autre.*

604. Mais *l'un* ou *l'autre* veut le verbe au singulier. Ex. : *L'un ou l'autre a raison.*

La règle était différente en latin : *uterque* (l'un et l'autre) voulait le verbe au singulier : *Uterque mihi placet* (l'un et l'autre me plaît). Il en était de même de *neuter* (ni l'un ni l'autre) et de *alteruter* (l'un ou l'autre).

605. Lorsqu'un verbe a pour sujet le pronom *qui*, il s'accorde en nombre et en personne avec ce pronom, qui prend lui-même le nombre et la personne de son antécédent : *C'est moi qui vous le dis, qui suis votre tuteur.*

SECTION II

COMPLÈMENT DU VERBE

606. Deux ou plusieurs verbes peuvent avoir un complément commun, si ces verbes n'exigent pas des compléments de forme différente : *L'enfant doit chérir et respecter ses parents.*

Dans cette phrase, *parents* peut servir de complément à la fois aux deux verbes *chérir* et *respecter*, parce qu'on dit *chérir quelqu'un, respecter quelqu'un.*

607. Mais avec un verbe tel qu'*obéir*, par exemple, qui veut un complément d'objet indirect (*obéir à quelqu'un*), on ne pourrait employer *parents* comme complément commun. Ainsi l'on ne dira pas : *L'enfant doit obéir et respecter ses parents*; il est alors nécessaire d'exprimer les deux compléments en disant : *L'enfant doit respecter ses parents et leur obéir.*

Les Latins disaient de même : *Deus amat virum bonum illique favet* (Dieu aime l'homme de bien et le favorise, — au lieu de Dieu aime et favorise l'homme de bien). Le verbe *faveo* se construit avec le datif.

608. Quand un verbe a deux ou plusieurs compléments, ces compléments doivent être de même nature : on dira correctement : *Il aime à chanter et à dessiner, ou il aime le chant et le dessin*; mais on ne peut dire : *Il aime le chant et à dessiner.*

609. Un verbe ne peut avoir deux compléments indirects quand le second ne fait que répéter le premier. Il ne faut donc pas dire : *C'est à vous à qui je parle; c'est de vous dont il s'agit*, — mais bien : *C'est à vous que je parle, c'est de vous qu'il s'agit*, ou *c'est vous à qui je parle, c'est vous dont il s'agit.*

610. Même remarque pour l'adverbe de lieu *où*; on ne dit pas : *C'est ici où il demeure, c'est là où je vais*; mais : *C'est ici qu'il demeure, c'est là que je vais.*

SECTION III

EMPLOI DES AUXILIAIRES

611. Nous avons vu (§ 291) que quelques verbes intransitifs se conjuguent avec l'auxiliaire *être*; la plupart, tels que *languir, marcher, vivre, régner, succomber, etc.*, ne prennent que l'auxiliaire *avoir*.

612. D'autres enfin, tels que *descendre, passer, cesser, accourir, demeurer, disparaître, apparaître, etc.*, prennent tantôt *avoir* et tantôt *être*, selon qu'on veut exprimer une action ou un état. Ex. : *Il a passé en Australie au mois de mai* (c'est-à-dire : C'est au mois de mai qu'il a fait l'action d'aller en Australie).

613. Mais, si l'on dit : *Il est passé en Australie depuis vingt ans*, cela signifie : *Il est résidant en Australie depuis vingt ans*; il est passé à l'état d'habitant de ce pays.

Avoir exprime donc ici l'action au moment où elle s'est faite, et *être* l'état résultant d'une action accomplie.

614. Lorsque ces verbes sont employés au sens transitif, ils prennent naturellement l'auxiliaire *avoir* : *Il a monté l'escalier.* — *Nous avons descendu nos livres.* — *Il a passé la rivière.*

615. Quelques verbes changent d'auxiliaire en changeant de sens, par exemple : *convenir* (dans le sens de *plaire*) prend l'auxiliaire *avoir* : *Cet homme ne m'a pas convenu* (sens transitif); mais, dans le sens de *faire une convention*, il prend l'auxiliaire *être* : *Nous sommes convenus d'agir ainsi* (sens intransitif).

(Pour l'emploi des temps et des modes, voyez la *Syntaxe des propositions*.)

CHAPITRE VI

SYNTAXE DU PARTICIPE

616. Nous avons vu que le participe est un mode impersonnel qui tient à la fois du verbe et de l'adjectif.

Il tient du verbe, dont il dérive, parce qu'il peut avoir les mêmes compléments : *Les éclairs, nous effrayant tous, redoublèrent.*

Il tient de l'adjectif parce qu'il marque comme lui la *qualité*, la manière d'être : *Ce conte est effrayant.*

617. Quand le participe se rapporte au sujet et que celui-ci le précède, on ne doit pas répéter le sujet devant le verbe. Il ne faut donc pas dire : *L'enfant, ayant mangé des mets empoisonnés, il mourut sur-le-champ*; mais : *L'enfant, ayant mangé des mets empoisonnés, mourut sur-le-champ.*

618. Il y a deux sortes de participes : le *participe présent* et le *participe passé*.

SECTION I

ACCORD DU PARTICIPE PRÉSENT

619. Le participe présent employé comme verbe est toujours invariable. Ex. : *Cette personne obligeant tous les malheureux est vraiment charitable.*

620. Employé comme adjectif, le participe présent est dit *adjectif verbal* et, comme tous les autres adjectifs, est soumis aux règles de l'accord. Ex. : *Cette personne est obligeante*

Nos participes présents viennent des participes présents latins, et ceux-ci étaient traités par les Romains comme de simples adjectifs. Ils disaient : *Puer audiens, auditorus; pueri audientes, audituri magistrum* (L'enfant écoutant, devant écouter; les enfants écoutant, devant écouter le maître). Nos participes présents furent toujours variables jusqu'à la fin du seizième siècle. On trouve dans Rabelais : « Elles sont femmes bien *entendantes* les beaux endroits »; dans Amyot : « Des paroles s'*adressantes* aux

Ioniens » ; dans Bossuet : « Des âmes *vivantes* d'une vie brute et bestiale » ; dans La Fontaine : « Donner la chasse aux gens *portants* bâtons » ; etc.

Ce fut seulement en 1660 qu'Arnauld et Lancelot enseignèrent, dans leur *Grammaire de Port-Royal*, qu'il y avait lieu de distinguer dans les formes en *ant* un adjectif verbal *déclinable* (c'est-à-dire *variable*) et un participe présent *indéclinable* (c'est-à-dire *invariable*). Ce principe erroné (que Vaugelas avait admis en partie dès 1647) fut reconnu par l'Académie dans la séance du 5 juin 1679 et obtint dès lors force de loi.

621. Le participe présent exprime l'*action* (*L'orage, en effrayant les animaux, dispersa tout le troupeau*), tandis que l'adjectif verbal exprime l'*état* (*L'obscurité est effrayante*). Il faut donc savoir reconnaître s'il y a *état* ou *action*.

622. Il y a **action** et par conséquent il n'y a *pas d'accord* :

1^o Quand le participe a un complément direct ou indirect : *Les marteaux frappant l'enclume; les élèves sortant de classe.*

2^o Quand il est précédé de la préposition *en* : *La mer s'avance en mugissant* (c'est-à-dire *en faisant l'action* de mugir).

Cette forme de participe présent, qu'on a appelée le *gérondif*, était invariable, même dans l'ancien français, parce qu'elle représentait le gérondif en *do* des Latins, qui était naturellement indéclinable : *legendo, monendo*, en lisant, en avertissant.

3^o Quand il est suivi d'un adverbe : *Une fille obéissant bien; des esprits agissant toujours.*

623. Il y a **état** et par conséquent *accord* :

1^o Quand l'adjectif verbal est accompagné du verbe *être* : *Cette fleur est charmante.*

2^o Quand cet adjectif verbal est précédé d'un adverbe : *Une fille bien obéissante; des esprits toujours agissants.*

REMARQUE. — Quand le sens n'indique pas clairement s'il doit y avoir accord, on peut à volonté laisser invariable ou faire accorder la forme en *...ant*. Ainsi on écrira également bien : *Des sauvages vivent errant* ou *errants dans les bois.*

624. Nous avons vu (§ 146) que le français crée des **noms** nouveaux à l'aide du participe présent, ainsi : de *croyant*, *tranchant*, *débitant*, participes de *croire*, *trancher*, *débiter*, il

forme un *croquant*, un *tranchant*, un *débitant*, mots qui suivent naturellement au pluriel la règle ordinaire des noms : des *croquants*, des *tranchants*, des *débitants*.

Il ne faut pas confondre les participes présents, tels que *négligeant*, *extravagant*, etc., avec les adjectifs *négligent*, *extravagant*, etc. Les premiers sont régulièrement formés, par le français, des verbes *négliger*, *extravaguer*. Les seconds sont de véritables adjectifs tirés directement du participe latin. Ces adjectifs ne peuvent donc, en aucun cas, être dits les adjectifs verbaux de *négliger*, *extravaguer*, etc.

En voici la liste à peu près complète :

1° Participes dont le radical diffère de celui de l'adjectif.

<i>Participes présents tirés des verbes français</i> CONVAINCHE, EXTRAVAGUER, FABRIQUER, etc.	<i>Adjectifs ou noms verbaux tirés des participes latins.</i>
Convainquant.	Convaincant.
Extravaquant.	Extravagant.
Fabriquant.	Fabricant.
Fatiguant.	Fatigant.
Intriguant.	Intrigant.
Provoquant.	Provocant.
Suffoquant.	Suffocant.
Vaquant.	Vacant.

2° Participes dont la terminaison diffère de celle de l'adjectif.

<i>Participes présents tirés des verbes français</i> ADHÉRER, AFFLUER, etc.	<i>Adjectifs ou noms verbaux tirés des participes latins.</i>
Adhérent.	Adhérent.
Affluent.	Affluent.
Différent.	Différent.
Divergeant.	Divergent.
Équivalent.	Équivalent.
Excellent.	Excellent.
Expédiant.	Expédient.
Négligeant.	Négligent.
Précédant.	Précédent.
Présidant.	Président.
Résidant.	Résident.
Violant.	Violent.

SECTION II

ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ.

1. Principes généraux.

625. Quand le participe passé est joint au nom sans l'aide d'un verbe, il est traité comme un adjectif, c'est-à-dire qu'il s'accorde toujours avec le nom en genre et en nombre : *Les mérites récompensés, les bonheurs passés.*

Certains participes passés, comme *excepté, attendu, passé, ci-inclus, ci-joint, supposé, vu*, etc., placés avant le nom, peuvent s'accorder avec le nom ou rester invariables : **Exceptée** ou **excepté sa mère, passée** ou **passé l'époque**, etc.

Mais l'accord est de rigueur quand ces mots sont placés après le nom : *Sa mère exceptée, l'époque passée*, etc.

626. Quand le participe passé est précédé du verbe *être*, il s'accorde toujours avec le sujet en genre et en nombre : *Il est venu, elle est venue; ils sont venus, elles sont venues.*

627. Quand le participe passé est précédé du verbe *avoir* et n'est accompagné d'aucun complément, il est toujours invariable : *Il a chanté, elle a chanté; ils ont chanté, elles ont chanté.*

2. Participe avec l'auxiliaire ÊTRE.

628. Nous avons dit que le participe passé joint à l'auxiliaire *être* s'accorde toujours avec le sujet : *La ville est ouverte, le port est fermé, ces fleurs sont épanouies.*

629. Par conséquent, la forme **passive** se conjuguant avec l'auxiliaire *être*, a son participe passé toujours d'accord avec le sujet : *Le père est aimé, la mère est aimée, les enfants sont aimés.*

630. Il en est de même des quelques verbes **intransitifs** qui se conjuguent avec *être*, tels qu'*aller, venir, partir, arriver*;

leur participe passé s'accorde toujours avec le sujet : **Il est parti, elle est partie; ils sont partis, elles sont parties.**

631. Dans les verbes impersonnels conjugués avec *être*, le participe, s'accordant avec le sujet neutre *il*, ne change jamais : **Il est survenu une tempête. — Il est arrivé des malheurs.**

Participe avec l'auxiliaire AVOIR.

632. Le participe passé employé avec *avoir* s'accorde avec son complément d'objet direct quand il en est précédé :

Les chevaux que j'ai vus.

Les fleurs que j'ai coupées.

Que de services je lui ai rendus!

Combien de projets il a formés!

Quelle réponse a-t-il faite?

Quand le complément d'objet direct est un nom collectif, le participe passé peut à volonté s'accorder avec le collectif ou avec le complément du collectif. Ex. : *La foule d'hommes que j'ai vue* ou *vus*.

633. Le participe reste toujours invariable quand le complément d'objet qui précède est indirect, ou quand le complément d'objet direct le suit au lieu de le précéder : *Voici la lettre à laquelle j'ai répondu; j'ai vu la rose; j'ai vu des roses.*

Le complément d'objet direct placé devant le participe est en général un des pronoms personnels *me, te, se, le, la, les, nous, vous*, ou le relatif *que*. Mais dans notre vieille langue on plaçait souvent, en poésie, le nom complément avant le participe. Ex. : « Il avait dans la terre une **somme enfouie** » (La Fontaine). Du reste, les règles d'accord du participe employé avec *avoir* n'étaient pas observées par nos anciens écrivains. Ils faisaient du participe un adjectif qui s'accordait toujours avec le complément. C'est ainsi que Villehardouin a dit : « Seignors, je ai **veues** vos lettres », c'est-à-dire « j'ai vos lettres **vues** ». A partir du seizième siècle, l'usage de l'invariabilité (quand le compl. d'objet suit) commence à apparaître; quelques grammairiens (Palsgrave en 1550, Ramus, les Estienne) formulent déjà sur ce point des règles que le dix-septième siècle a fini par adopter en les modifiant. Mais on trouve encore à cette époque quelques traces de l'ancien accord du participe : « *Il m'a, droit dans ma chambre, une boîte jetée* », dit Molière dans *l'École des Maris*, et Corneille, dans *les Horaces* (V, 3) : « *Le seul amour de Rome a sa main animée* ».

634. Les verbes intransitifs n'ayant jamais de complément

d'objet, le participe passé de ces verbes conjugués avec *avoir* est toujours invariable : *Ces enfants ont marché longtemps ; les trois heures qu'ils ont dormi.*

635. Nous avons vu que quelques verbes sont employés tantôt au sens transitif, tantôt au sens intransitif. Lorsqu'ils sont employés comme transitifs directs, leur participe suit la règle générale du participe passé employé avec *avoir*. Ainsi l'on écrira avec accord : *Cet homme nous a fidèlement servis* (c'est-à-dire : a servi nous).

636. Lorsqu'ils sont employés comme transitifs indirects ou intransitifs, ils n'ont pas de complément d'objet direct, et leur participe reste invariable. Ainsi l'on dira sans accord : *Ces livres nous ont beaucoup servi* (c'est-à-dire : servi à nous).

637. Les participes **couru**, **valu** sont invariables quand ils sont employés au sens propre, c'est-à-dire quand ils expriment l'idée de course, de valeur. Ex. : *Les deux heures que j'ai couru m'ont essoufflé.* — *Dix mille francs, cette maison ne les a jamais valu.*

638. Ces participes varient quand ils sont employés au sens figuré, c'est-à-dire quand ils signifient *braver*, *procurer*. Ex. : *Les dangers que j'ai courus sont nombreux.* — *Voilà les chagrins que vous a valu votre paresse.*

639. Le participe passé des verbes intransitifs *vivre*, *dormir*, *coûter*, *régner*, est toujours invariable. Ex. : *Les jours qu'on a vécu dans l'oisiveté sont perdus.* — *Les heures qu'elle a dormi l'ont reposée*, etc. (C'est comme s'il y avait : *pendant lesquels on a vécu...*, *pendant lesquelles elle a dormi.*)

640. Les verbes **impersonnels** conjugués avec *avoir* n'ayant pas de complément d'objet direct, leur participe passé est nécessairement invariable : *Il a neigé, il a plu, il a tonné.*

641. Le participe passé des verbes employés comme verbes impersonnels reste également invariable : *Les grandes chaleurs qu'il a fait.* — *Les inondations qu'il y a eu.*

642. Les verbes **pronominaux**, comme nous l'avons vu (§ 296), peuvent être soit des verbes *pronominaux par nature* : *s'écrouler* ; soit des verbes *transitifs directs* ou *indirects*, conjugués pronominalement : *se lever*, *se nuire*. Suivant ces trois cas, le sort du participe passé est différent.

643. Les verbes **pronominaux par nature**, tels que *s'écrouler*, *s'évanouir*, *se cabrer*, etc., font toujours accorder leur participe passé avec le pronom qui précède et qu'on considère comme un complément d'objet direct :

Ex. : *La jument s'est cabrée* ; *nous nous sommes évanouis* ; *la maison s'est écroulée*, c'est-à-dire *la jument a cabré elle* ; *nous avons évanoui nous*, etc. (L'auxiliaire *être* dans ces verbes est mis pour *avoir*, d'où l'accord, puisque le complément d'objet direct précède.)

644. **S'arroger** est le seul verbe *pronominal par nature* qui n'ait pas pour complément d'objet direct le pronom qui précède. On écrira donc : *Elles se sont arrogé certains droits qu'elles n'avaient pas* (*se* signifie à soi et est complément indirect). — *Elles n'avaient pas les droits qu'elles se sont arrogés* (*arrogés* s'accorde avec *que*, mis pour *lesquels droits*, complément d'objet direct et précédant le verbe).

645. On range parmi les **verbes pronominaux par nature** certains verbes, tels que *apercevoir*, *attacher*, *attaquer*, *attendre*, *aviser*, *disputer*, *douter*, *louer*, *plaindre*, *prévaloir*, *saisir*, *servir*, *taire*, etc., qui changent de sens en prenant la forme pronominale, *s'apercevoir*, *se douter*, *se taire*, etc. Ex. : *Elles se sont prévaluées de leur faiblesse*. — *Elles se sont tuées*.

646. Les **verbes transitifs directs employés à la forme pronominale** font toujours accorder leur participe avec le complément d'objet direct qui précède : *Elle s'est levée*, *ils se sont levés* (c'est-à-dire *elle a levé elle*, *ils ont levé eux*).

647. Quand le complément d'objet direct suit, le participe du verbe pronominal reste naturellement invariable : *Elle s'est brûlé le doigt* (*se* est ici complément indirect, *elle a brûlé le*

doigt à elle). Elle s'est brûlée au doigt (c'est-à-dire elle a brûlé elle au doigt. se étant ici complément d'objet (direct)).

648. Les verbes transitifs *imaginer*, *persuader*, employés à la forme pronominale, n'ont généralement pas pour complément d'objet direct le pronom qui les précède et restent invariables : *Elles se sont imaginé que tout serait prêt.* — *Elles s'étaient persuadé qu'on n'oserait les contredire.* Ici le verbe a pour complément d'objet direct la proposition suivante.

649. Employés à la forme active, ils suivent la règle générale : *Je connais les contes qu'elles ont imaginés et les gens qu'elles ont persuadés.*

650. Cependant *se persuader* exprime parfois une idée de réciprocité; alors le pronom *se* commande l'accord, parce qu'il est complément d'objet direct. Ex. : *Elles se sont mutuellement persuadées de leur sincérité.*

651. Le participe des verbes transitifs qui n'ont pas de complément d'objet direct comme *succéder*, *rire*, *parler*, etc., reste invariable lorsque ces verbes sont employés à la forme pronominale. Ex. : *Bien des rois se sont succédé sur le trône.* *Elles se sont ri de nos menaces.* *Ils se sont plu à mal faire.*

4. Remarques particulières sur l'accord des participes.

652. Quand le participe est suivi d'un infinitif, il s'accorde s'il a pour complément d'objet direct le nom ou pronom qui précède. Ex. :

Ces femmes, je les ai entendues chanter.

Mais on écrira :

Ces romances, je les ai entendu chanter à Paris.

Les fruits que j'ai laissé prendre.

On tolère maintenant l'accord ou l'invariabilité dans tous les cas. Ex. : *Ces femmes, je les ai entendu ou entendues chanter; ces romances, je les ai entendu ou entendues chanter à Paris.*

655. Le participe fait suivi d'un infinitif est toujours invariable : *Les maisons qu'il a fait construire.*

Le participe *fait* joue le rôle d'un véritable auxiliaire.

654. Le participe passé, quand il est suivi d'un autre participe présent ou passé, peut rester invariable ou s'accorder avec le complément d'objet direct. Ex. : *Les sauvages que l'on a trouvé ou trouvés errant ou errants dans les bois.* — *Les arbres que j'ai vu ou vus coupés.*

655. Les participes *dû, pu, voulu*, sont invariables lorsqu'on peut sous-entendre un verbe après eux. Ex. : *Je lui ai rendu tous les services que j'ai pu et que j'ai dû* (sous-entendu *lui rendre*). — *Je lui ai lu tous les livres qu'il a voulu* (sous-entendu *que je lusse*).

Mais on écrira : *J'ai payé les sommes que j'ai dues.*

656. Quand le relatif *que* n'est pas le complément d'objet direct du participe, mais du verbe de la proposition qui suit, le participe passé reste invariable : *Les livres que j'avais présumé que vous liriez.*

657. Le participe passé précédé de *en* reste invariable parce que *en* est du neutre : *Tout le monde m'a offert des services, mais personne ne m'en a rendu* (ne m'a rendu *de cela*).

658. L'accord a lieu quand le pronom *en* est précédé d'un adverbe de quantité qui est alors le complément d'objet direct du participe. Ex. : *Plus il a eu de livres, plus il en a lus* (c'est-à-dire *plus de livres il a lus*).

Mais l'accord n'a plus lieu si l'adverbe suit le pronom *en*, au lieu de le précéder. Ex. : *j'en ai beaucoup vu.* — *J'en ai tant visité.*

659. Quand *le*, pronom neutre signifiant *cela*, précède le participe, celui-ci est toujours invariable : *Sa tranquillité n'est pas aussi assurée qu'il l'aurait désiré* (c'est-à-dire *il aurait désiré cela*, à savoir *que sa tranquillité fût assurée*).

660. Le participe passé précédé de la locution *le peu* varie selon le sens de cette locution :

1° Lorsque le *peu* signifie *une petite quantité*, le participe s'accorde avec le nom. *Le peu de nourriture qu'il a prise l'a sauvé* (c'est-à-dire *cette quantité de nourriture, si petite qu'elle fût, a suffi pour le sauver*).

2° Lorsque le *peu* signifie *l'insuffisance, le manque*, le participe reste invariable. Ex. : *C'est le peu de nourriture qu'il a pris qui a causé sa mort* (c'est-à-dire *c'est la trop petite quantité de nourriture qui, etc.*).

CHAPITRE VII

SYNTAXE DE L'ADVERBE, DE LA PRÉPOSITION ET DE LA CONJONCTION

1. Emploi de quelques adverbes.

661. **De suite, tout de suite.** — Il ne faut pas confondre ces deux locutions adverbiales :

De suite signifie sans interruption, l'un après l'autre : *Il a parlé plusieurs heures de suite; il ne peut pas dire deux mots de suite.*

Tout de suite signifie immédiatement, sans attendre : *Partons tout de suite.*

662. **Plus tôt, plutôt.** — **Plus tôt** en deux mots signifie *avant*, exprime une idée de temps et est l'opposé de *plus tard* : *Il est arrivé plus tôt que vous.*

Plutôt en un seul mot exprime une idée de préférence : *Plutôt la mort que le déshonneur.*

Plus tôt et *plutôt* étaient à l'origine un seul mot, que l'orthographe a récemment séparé en deux locutions. Les anciennes éditions n'observent pas cette distinction et donnent les deux sens à chacune des deux locutions.

665. **Tout à coup, tout d'un coup.** — Ces deux locutions n'ont pas le même sens : **tout à coup** signifie *soudainement* et **tout d'un coup** signifie *en une seule fois* : **Tout à coup je me sentis frappé ; la maison s'est écroulée tout d'un coup.**

664. On supprime *pas* et *point* après *ne*, quand la phrase renferme une expression telle que *nul, personne, jamais, etc.*, dont le sens est négatif : **Je ne vois personne ; il ne vient jamais ; nul ne l'écoute.**

665. On peut à volonté supprimer ou employer la négation **ne** dans les propositions subordonnées dépendant des verbes ou des locutions suivantes :

Empêcher, défendre, éviter que, etc. Ex. : *Défendre qu'on vienne, ou qu'on ne vienne.*

Craindre, désespérer, avoir peur, de peur que, etc. Ex. : *De peur qu'il aille ou qu'il n'aille.*

Douter, contester, nier que, etc. Ex. : *Je ne doute pas que la chose soit vraie ou ne soit vraie.*

Il tient à peu, il ne tient pas à, il s'en faut que, etc. Ex. : *Il ne tient pas à moi que cela se fasse ou ne se fasse.*

666. On peut aussi supprimer ou employer la négation **ne** après les comparatifs ou les mots indiquant une comparaison : *autre, autrement que, etc.* Ex. :

L'année a été meilleure qu'on l'espérait ou qu'on ne l'espérait.

Les résultats sont autres qu'on le croyait ou qu'on ne le croyait.

Il agit autrement qu'il parle ou qu'il ne parle.

667. De même, après les locutions à *moins que, avant que.* Ex. : *A moins qu'on accorde le pardon ou qu'on n'accorde le pardon.*

J'irai le voir avant qu'il parte ou qu'il ne parte.

2. Emploi de quelques prépositions.

668. **Auprès de, au prix de.** — Ces deux locutions prépositives signifient *en comparaison de*; mais *au prix de* ne s'emploie que pour les choses et les personnes qui peuvent se priser, s'estimer. Ainsi on dira : *Mes malheurs ne sont rien auprès des vôtres* (et non *au prix des vôtres*).

668 bis. **Au travers** est toujours suivi de la préposition *de* : *Il se fit jour au travers de l'armée ennemie.* — **A travers** n'en est pas suivi : *Il marchait à travers les épines.*

669. Il ne faut pas confondre la locution prépositive **près de** avec l'adjectif **prêt à**.

Près de suivi d'un infinitif signifie *sur le point de* : *La lampe est près de s'éteindre.* — **Prêt à** signifie *disposé à* : *L'ignorance toujours est prête à s'admirer.*

670. **Voici** annonce ce qu'on va dire ; **voilà** rappelle ce qu'on vient de dire : *Voici ce que je vous apporte : une histoire, une grammaire et un atlas.* — *La prudence et la sagesse : voilà ce que Salomon demanda à Dieu.*

3. Emploi de quelques conjonctions

671. La conjonction **ni** sert à réunir :

1° Deux propositions négatives : *Il ne boit ni ne mange;*

2° Deux propositions dépendant d'une proposition négative : *Je ne crois pas qu'il vienne, ni même qu'il pense à venir.*

672. **Ni** exclut d'ordinaire *pas* et *point* : par exemple : *il n'est ni bon ni mauvais.*

673. Il ne faut pas confondre la conjonction **quand** avec la locution prépositive **quant à**.

Quand, conjonction, signifie *quoique, lorsque*. Ex. : *Je viendrais quand même il pleuvrait.* — *Je partirai quand j'aurai fini.*

Quant suivi de **à** est une locution prépositive, qui signifie pour, à l'égard de. Ex. : **Quant à moi, je n'en ferai rien.**

674. La conjonction **que** s'emploie souvent :

1° A la place des locutions conjonctives : *afin que, sans que, depuis que, etc.* : **Venez, que je vous le montre.** — **Je ne puis parler qu'il ne m'interrompe.**

2° Pour éviter la répétition des conjonctions *comme, quand, si* : **Comme il était tard, et qu'on craignait la chute du jour, on battit en retraite.** — **Quand on est jeune et qu'on se porte bien, on doit travailler.** — **Si vous le rencontrez et qu'il vous aborde, ne dites rien.**

675. REMARQUE. — Il ne faut pas confondre **parce que** et **par ce que**.

Parce que (en deux mots) est une locution conjonctive qui signifie *par la raison que*. Ex. : **Je me tais, parce que j'ai tort.**

Par ce que (en trois mots) est une expression qui signifie *par la chose que, d'après la chose que*. Ex. : **Je suis instruit par ce que mon père m'a dit** (c'est-à-dire *par la chose que mon père m'a dite*).

676. Il ne faut pas confondre **quoique** et **quoi que**.

Quoique (en un seul mot) est une conjonction signifiant *bien que*. Ex. : **Quoique paresseux, il réussit assez bien.**

Quoi que (en deux mots) signifie *quelle que soit la chose que*. Ex. : **Quoi que vous disiez, il fait la sourde oreille.** — **Quoi qu'il en soit. Quoi qu'il dise.**

DEUXIÈME PARTIE

SYNTAXE DES PROPOSITIONS

677. La première partie de la syntaxe nous a appris à assembler deux ou plusieurs *mots* pour en former une **proposition simple**.

Nous allons étudier la manière de réunir les *propositions* pour en former des **phrases**.

678. Il n'y a que *deux* manières de réunir les *propositions simples*.

Ou bien les propositions restent indépendantes, et l'on se borne : soit à les placer l'une à côté de l'autre : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*, — soit à les réunir par une conjonction : *Mon père est juste et sa bonté est infinie* : on les appelle alors propositions *coordonnées* (voy. § 7).

Ou bien l'une des propositions dépend de l'autre, et l'on obtient alors une phrase composée de deux propositions, l'une *principale*, l'autre *subordonnée*. *L'homme croit que l'âme est immortelle* est une phrase composée de deux propositions simples : *l'homme croit*, et *l'âme est immortelle*; mais la seconde *complète* la première, qui est dite proposition *principale* (voy. § 7).

REMARQUE. — Dans la phrase *Paul est plus savant — que Pierre*, il y a une proposition principale et une proposition subordonnée *elliptique* exprimant la comparaison : *Paul est plus savant — que Pierre* (n'est savant). Dans la phrase : *Les rues des grandes villes étaient autrefois si mal entretenues, qu'on n'y voyait que peu de voitures*, il n'y a aussi que deux propositions : une principale et une subordonnée exprimant la conséquence (*n'...que* est ici une locution adverbiale signifiant *seulement, simplement*).

679. Nous avons vu que l'on compte ordinairement dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel exprimés ou sous-entendus.

Mais, dans certaines phrases qui ne renferment qu'un verbe au subjonctif : *Que votre volonté soit faite*, on suppose toujours un indicatif sous-entendu : *je désire que votre volonté soit faite*.

680. Il en est de même quand, pour rendre le discours plus rapide, on supprime le verbe de la seconde proposition : *Je l'aime comme mon frère* (c'est-à-dire *comme j'aime mon frère*). Cette dernière proposition : *comme... mon frère*, est une proposition subordonnée *elliptique* marquant la comparaison.

681. Le verbe de la **proposition principale** est toujours au *mode indicatif*, ou au *mode conditionnel*, ou au *mode impératif*. Ex. : *Je souhaite que vous veniez* (*je souhaite*, proposition principale, est à l'indicatif).

682. Tout verbe à un autre mode que l'indicatif, le conditionnel ou l'impératif, appartient à une proposition **subordonnée**. Dans cette phrase : *Je souhaite que vous veniez*, **que vous veniez**, qui est au mode subjonctif, forme la proposition subordonnée.

683. Il nous reste à savoir à *quel mode* et à *quel temps* se met le verbe de la proposition **subordonnée**.

SECTION I

1° EMPLOI DES MODES DANS LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES INTRODUITES PAR UNE CONJONCTION

684. Le verbe de la proposition subordonnée se met ordinairement à l'indicatif après une conjonction **simple**.

Ex. : *Je viendrai quand il vous plaira.*
Je le ferai si vous le voulez.
J'agirai comme il vous plaira.

685. Le verbe de la proposition subordonnée se met ordinairement au subjonctif après une locution conjonctive.

Ex. : *Je me lève avant qu'il fasse jour.*
Il marche bien, quoiqu'il soit boiteux.
Retenez-le de peur qu'il ne s'en aille.

686. Mais cette règle n'est pas absolue et elle comporte un certain nombre d'exceptions, que nous devons indiquer.

687. Les locutions conjonctives qui suivent veulent toujours après elles l'indicatif : *A mesure que, ainsi que, attendu que, aussi bien que, aussitôt que, autant que, de même que, depuis que, dès que, durant que, non plus que, outre que, parce que, pendant que, tandis que, tant que, vu que.*

Ex. : *Il avance à mesure que vous reculez.*
Il partira aussitôt que vous serez parti.
Je l'ai reconnu dès que je l'ai aperçu.

688. Les six locutions conjonctives : *de manière que, de sorte que, en sorte que, si ce n'est que, sinon que, tellement que*, se construisent tantôt avec l'indicatif, tantôt avec le subjonctif.

1° Elles se construisent avec l'indicatif quand la phrase exprime un fait positif, certain : *Cet enfant s'est conduit de telle sorte que ses parents sont contents.*

2° Elles se construisent avec le subjonctif quand la phrase exprime un fait douteux et qui pourrait bien ne pas avoir lieu.
 Ex. : *Faites en sorte qu'il vienne.* — *Conduisez-vous de telle sorte que tout le monde soit content de vous.*

689. Les locutions conjonctives qui suivent veulent toujours après elles le subjonctif : *afin que, à moins que, avant que,*

en cas que, bien que, de peur que, de crainte que, loin que, non que, pour que, pourvu que, sans que, pour peu que, soit que, supposé que, quoique.

Ex. : *J'irai le voir avant qu'il parte.*

La terre ne s'épuise jamais, pourvu qu'on sache la cultiver.

690. On se sert encore du subjonctif après la conjonction *que* employée pour *si* ou pour l'une des locutions conjonctives mentionnées ci-dessus.

Ex. : *Venez, que je vous dise la chose (c'est-à-dire pour que je vous dise).*

Si Charles venait en France et qu'il passât par Paris, je serais content de le voir (c'est-à-dire et s'il passait par Paris).

691. Lorsque deux propositions sont unies par la conjonction *que*, le second verbe se met tantôt au subjonctif, tantôt à l'indicatif, selon l'idée exprimée par le premier verbe.

On emploie le subjonctif :

1° Après les verbes qui expriment *le doute, le désir, la crainte, la surprise, la supposition, la volonté*. Ex. : *Je doute qu'il sache sa leçon. — Je désire qu'il vienne. — Je crains qu'il ne parte. — Je suis surpris que vous soyez arrivé. — Je suppose qu'il lise ce livre. — Je veux qu'il sorte.*

2° Après les verbes employés interrogativement ou accompagnés d'une négation. Ex. : *Croyez-vous qu'il parte? — Pensez-vous qu'il vienne? — Je ne prétends pas qu'il sorte. — Je ne présume pas qu'il soit arrivé.*

3° Après les verbes impersonnels *il faut, il importe, il convient, il est possible, etc.* Ex. : *Il faut qu'il vienne. — Il importe qu'il soit ici. — Il convient qu'il sorte. — Il est possible qu'il dorme, etc.*

692. Mais on emploie l'indicatif, même après les verbes qui expriment la *supposition, la volonté*, lorsque l'on considère la chose dont il s'agit comme très probable.

Ex. : *Je suppose qu'il lit le livre que vous lui avez prêté. Je prétends qu'il est là.*

693. La règle est la même après un verbe conjugué interrogativement ou accompagné d'une négation, lorsque l'on considère la chose dont il s'agit comme certaine ou très probable. Ainsi l'on dira : *Croyez-vous enfin que Louis est arrivé* (parce que celui qui parle regarde comme certaine l'arrivée de Louis)?

Vous ne dites pas que Paul est mon ami (parce que j'affirme que Paul est mon ami).

694. On emploie encore l'indicatif après les verbes impersonnels, tels que *il est certain, il est probable, il est clair, il paraît*, qui expriment la certitude, la probabilité.

Ex. : *Il est certain que la terre se meut dans l'espace.*

Il est probable que le ciel s'éclaircira.

695. La négation détruisant la certitude ou la probabilité, les mêmes verbes conjugués négativement voudraient après eux le subjonctif.

Ex. : *Il n'est pas certain que la terre se meuve dans l'espace.*

Il n'est pas probable que le ciel s'éclaircisse.

696. En résumé, si l'on considère comme certain et positif ce qui est exprimé dans la proposition subordonnée, le verbe de cette proposition se met à l'indicatif. — Si l'on considère comme douteux ou simplement possible ce qui est exprimé dans la proposition subordonnée, le verbe de cette proposition se met au subjonctif.

2° EMPLOI DES MODES DANS LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES
INTRODUITES PAR UN PRONOM RELATIF

697. Après un pronom relatif, dans les phrases qui expriment la *volonté*, le *désir*, le *doute*, la *négation*, l'*interrogation*, le verbe de la proposition subordonnée se met au subjonctif.

Ex. : *Je veux un serviteur qui m'obéisse.*

Connaissez-vous quelqu'un qui soit vraiment heureux?

REMARQUE. — La règle est la même pour l'adverbe *où* employé comme pronom relatif. Ex. : *Allez dans une retraite où vous soyez tranquille.*

698. Le verbe se met également au subjonctif quand le relatif est précédé du mot *seul* ou d'un *superlatif*.

Ex. : *Votre frère est le seul qui soit habile.*

Il est l'homme le plus adroit que je connaisse.

699. Ces deux règles ne souffrent d'exception qu'au cas où le verbe de la proposition subordonnée renferme une affirmation absolue.

Ex. : *J'ai trouvé un serviteur qui m'obéit.*

Achetez tous les meilleurs vins que vous trouverez.

Allez dans cette retraite où vous serez tranquille.

SECTION II

EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

700. Nous avons vu dans quel cas le verbe de la *proposition subordonnée* se met au *subjonctif* : il nous reste à indiquer à quel temps du mode subjonctif on doit mettre ce verbe.

701. L'emploi des temps du subjonctif dépend uniquement de l'idée qu'on veut exprimer ; la seule règle à suivre est donc celle-ci : *Voyez à quel temps de l'indicatif ou du conditionnel vous mettriez le second verbe, si la phrase exigeait l'un de ces deux modes, et mettez le temps correspondant du subjonctif.*

702. REMARQUE. — 1° Le *présent* du subjonctif correspond au *présent* et au *futur* de l'indicatif.

2° L'*imparfait* du subjonctif correspond à l'*imparfait* de l'indicatif et au *présent* du conditionnel.

3° Le *passé* du subjonctif correspond au *passé simple*, au *passé composé* et au *futur antérieur*.

4° Le *plus-que-parfait* du subjonctif correspond au *plus-que-parfait* de l'indicatif et au *passé* du conditionnel.

Cette concordance des temps était la même en latin. Ex. : *Tibi suadet, tibi suadebo ut legas* (je vous conseille de lire) ; *tibi suadebam, tibi suaseram, tibi suaseram ut legeres* (je vous conseillais, je vous ai conseillé, je vous avais conseillé de lire).

703. Voici cependant deux règles qui sont applicables à un grand nombre de cas :

I. — Si le verbe de la proposition principale est au **présent** ou au **futur** de l'**indicatif**, le verbe de la proposition subordonnée se met :

1^o Au **présent** du **subjonctif** quand l'action est encore à faire. *Je défends qu'il vienne.* — *Je défendrai qu'il vienne.*
C'est le seul qui soit prêt. — *Ce sera le seul qui soit prêt.*

2^o Au **passé** du **subjonctif** quand l'action est déjà faite : *Je doute que vous ayez pu le faire.* — *Je douterai toujours que vous ayez pu le faire.*

C'est le seul qui ait été prêt. — *Ce sera le seul qui ait été prêt.*

On disait de même en latin, dans ces deux cas : *Opto ut veniat* (je désire qu'il vienne); *opto ut venerit* (je désire qu'il soit venu).

II. — Si le verbe de la proposition principale est à l'un des temps du **passé**, le verbe de la proposition subordonnée se met :

1^o A l'**imparfait** du **subjonctif** quand l'action est encore à faire : *Je voulais qu'il vînt.* — *J'aurais voulu qu'il vînt.*

Je voulais un serviteur qui fût dévoué. — *J'aurais voulu un serviteur qui fût dévoué.*

2^o Au **plus-que-parfait** du **subjonctif** quand l'action est déjà faite : *Je ne savais pas que vous eussiez déjà étudié ce livre si complètement.* — *Je n'aurais pas voulu qu'il eût fait cette déclaration.*

C'était la seule lettre que j'eusse reçue. — *Il aurait été le seul élève que j'eusse récompensé.*

On disait de même en latin, dans ces deux cas : *Optabam ut veniret* (je souhaisais qu'il vînt); *optabam ut venisset* (je souhaisais qu'il fût venu).

704. REMARQUE. — Si le verbe de la proposition principale est au **conditionnel présent**, le verbe de la proposition

subordonnée se met également bien au présent ou à l'imparfait du subjonctif : *Il faudrait qu'il vienne ou qu'il vînt.*

705. Ces règles ne souffrent qu'une exception :

Quand la phrase exprime l'idée d'une condition, on se sert du présent, de l'imparfait ou du plus-que-parfait, selon le temps de la proposition conditionnelle. Ex. : *Je ne crois pas qu'il le fasse si on le lui défend.* — *Je ne crois pas qu'il le fit si on le lui défendait.* — *Je ne croirai jamais qu'il l'eût fait si on le lui avait défendu.*

RÉCAPITULATION

PROPOSITION PRINCIPALE	PROPOSITION SUBORDONNÉE
Temps présent ou Futur. <i>Je doute, je douterai.</i>	Présent du Subjonctif. <i>Qu'il le fasse</i>
	Passé du Subjonctif. <i>Qu'il l'ait fait.</i>
Temps passés. <i>Je doutais, je doutai, j'ai douté, j'avais douté, j'aurai douté, j'aurais douté.</i>	Imparfait du Subjonctif. <i>Qu'il le fit.</i>
	Plus-que-parfait du Subjonctif. <i>Qu'il l'eût fait.</i>
Présent du Conditionnel. <i>Je douterais.</i>	Présent ou Imparfait du Subjonctif. <i>Qu'il le fasse ou Qu'il le fit.</i>

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I. — ÉTUDE DES MOTS

CHAPITRE I. — De l'alphabet.....	1
CHAPITRE II. — Syllabes. Signes orthographiques.....	4
CHAPITRE III. — De la ponctuation.....	5

LIVRE II. — ÉTUDE DES FORMES

Espèces de mots. Mots variables. Mots invariables. Homonymes. Synonymes.	8
CHAPITRE I. — Du nom.....	9
Section I. — Du genre dans les noms.....	12
Section II. — Du nombre dans les noms.....	17
Section III. — Accord et complément du nom	20
Section IV. — Formation des noms.....	21
CHAPITRE II. — De l'article.....	25
CHAPITRE III. — De l'adjectif.....	26
Section I. — Adjectifs qualificatifs.....	26
Section II. — Adjectifs numériques, démonstratifs, interrogatifs, possessifs et indéfinis.....	52
CHAPITRE IV. — Du pronom.....	56
Section I. — Pronoms personnels.....	56
Section II. — Pronoms démonstratifs.....	57
Section III. — Pronoms possessifs.....	58
Section IV. — Pronoms relatifs et interrogatifs.....	58
Section V. — Pronoms indéfinis.....	59
CHAPITRE V. — Du verbe.....	42
Section I. — Verbes auxiliaires.....	46
Sections II, III, IV. — Forme active.....	47
Section V. — Forme passive.....	52
Section VI. — Verbes intransitifs (suite de la forme active).....	55
Section VII. — Forme pronominale.....	54

Section III. — Accord et complément du nom.....	51
Fonction du nom dans la proposition.....	51
Section IV. — Formation des noms.....	51
1. Composition.....	51
2. Dérivation.....	55
CHAPITRE II. — De l'article.....	55
CHAPITRE III. — De l'adjectif.....	56
Section I. — Adjectifs qualificatifs.....	57
1 ^o Formation du féminin dans les adjectifs qualificatifs.....	57
2 ^o Formation du pluriel dans les adjectifs qualificatifs.....	60
3 ^o Degrés de signification dans les adjectifs qualificatifs.....	60
Section II. — Adjectifs numéraux, etc.....	62
1. Adjectifs numéraux et noms de nombre.....	62
2. Adjectifs démonstratifs.....	64
3. Adjectif interrogatif.....	64
4. Adjectifs possessifs.....	64
5. Adjectifs indéfinis.....	65
Section III. — 1. Accord de l'adjectif.....	66
2. Complément de l'adjectif.....	67
Section IV. — Formation des adjectifs qualificatifs.....	67
CHAPITRE IV. — Du pronom.....	69
Section I. — Pronoms personnels.....	69
Section II. — Pronoms démonstratifs.....	71
Section III. — Pronoms possessifs.....	72
Section IV. — Pronoms relatifs.....	75
Section V. — Pronoms interrogatifs.....	74
Section VI. — Pronoms indéfinis.....	74
Fonctions du pronom dans la proposition. Cas du pronom.....	75
CHAPITRE V. — Du verbe. — Locutions verbales.....	76
Section I. — Verbes auxiliaires.....	81
Section II. — Verbes transitifs, forme active.....	85
Section III. — Verbes conjugués interrogativement.....	95
Section IV. — Remarques sur les verbes.....	94
Section V. — Forme passive.....	96
Section VI. — Verbes intransitifs, forme active (<i>suite</i>).....	99
Section VII. — Forme pronominale.....	102
Section VIII. — Verbes impersonnels.....	105
Section IX. — Particularités des verbes.....	106
Section X. — Règles d'accord du verbe avec son sujet.....	122
Fonctions du verbe à l'infinitif dans la proposition.....	122
Section XI. — Formation des verbes.....	125
Section XII. — Du participe.....	124
Fonctions du participe dans la proposition.....	125
CHAPITRE VI. — De l'adverbe.....	125
Fonctions de l'adverbe dans la proposition.....	128
CHAPITRE VII. — De la préposition.....	128
Formation des prépositions.....	129
CHAPITRE VIII. — De la conjonction.....	131
CHAPITRE IX. — De l'interjection.....	132

LIVRE III. — SYNTAXE

ÉTUDE DES PROPOSITIONS

PREMIÈRE PARTIE. — SYNTAXE DES MOTS

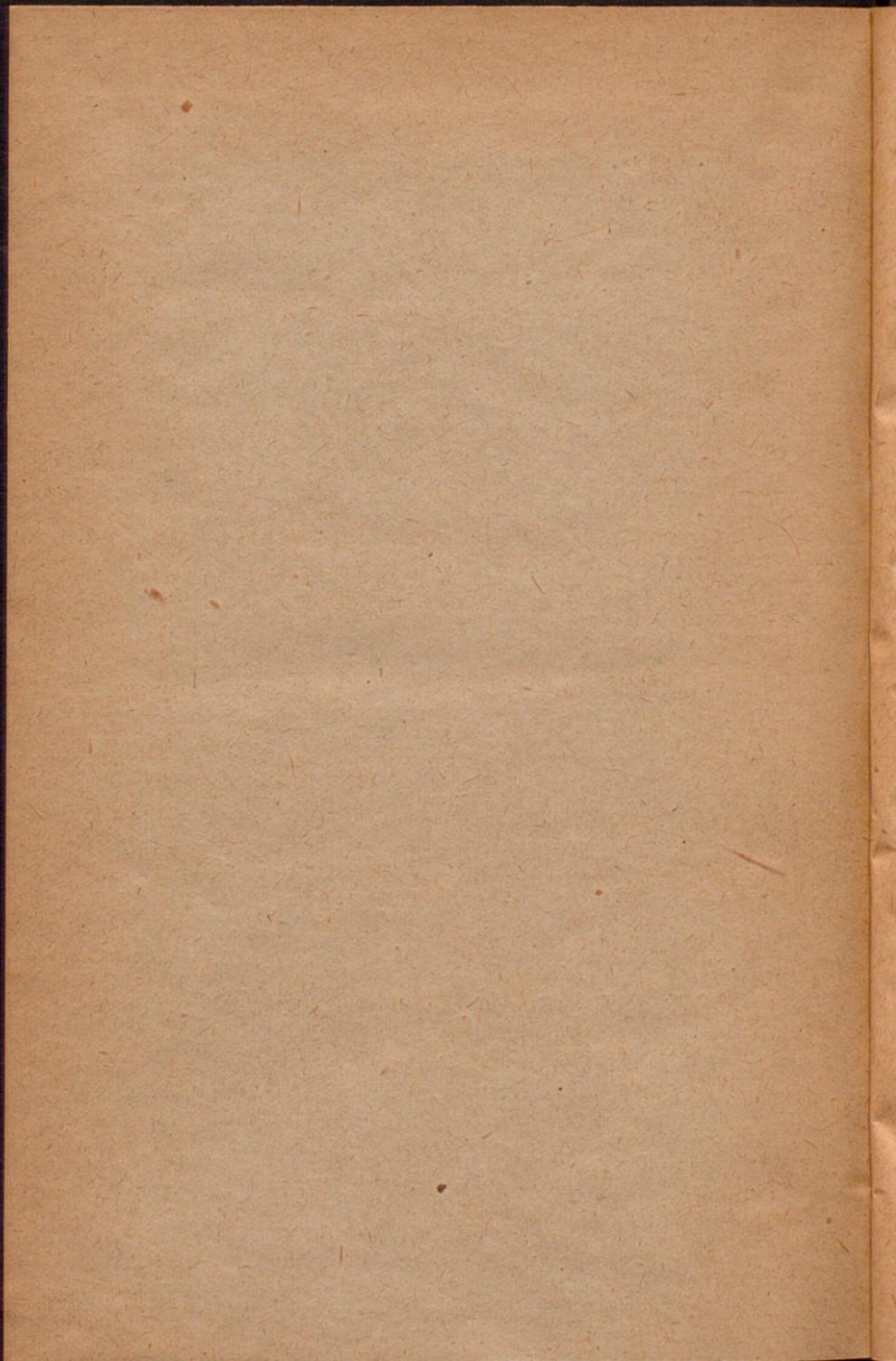
CHAPITRE I. — Syntaxe du nom.....	157
Section I. — Accord du nom.....	157
Remarques sur le genre de quelques noms.....	157
Remarques sur le nombre de quelques noms.....	140
1. Pluriel des noms propres.....	142
2. Pluriel des noms dérivés des langues étrangères.....	145
3. Pluriel des noms composés.....	145
Section II. — Complément du nom.....	145
CHAPITRE II. — Syntaxe de l'article.....	146
CHAPITRE III. — Syntaxe de l'adjectif.....	148
Section I. — Accord de l'adjectif qualificatif.....	148
Remarques sur l'accord de quelques adjectifs qualificatifs.....	140
Section II. — Adjectifs numériques.....	151
Section III. — Adjectifs possessifs.....	153
Section IV. — Adjectifs indéfinis.....	154
Section V. — Complément de l'adjectif.....	156
CHAPITRE IV. — Syntaxe du pronom.....	156
Section I. — Pronoms personnels.....	156
Observations sur l'emploi de certains pronoms.....	157
Section II. — Pronoms démonstratifs.....	158
Section III. — Pronoms relatifs.....	158
Section IV. — Pronoms indéfinis.....	159
CHAPITRE V. — Syntaxe du verbe.....	161
Section I. — Accord du verbe.....	161
Section II. — Complément du verbe.....	164
Section III. — Emploi des verbes auxiliaires.....	165
CHAPITRE VI. — Syntaxe du participe.....	166
Section I. — Accord du participe présent.....	166
Section II. — Accord du participe passé.....	169
1. Principes généraux.....	169
2. Participe avec l'auxiliaire ÊTRE.....	169
3. Participe avec l'auxiliaire AVOIR.....	170
4. Remarques particulières sur l'accord des participes.....	175

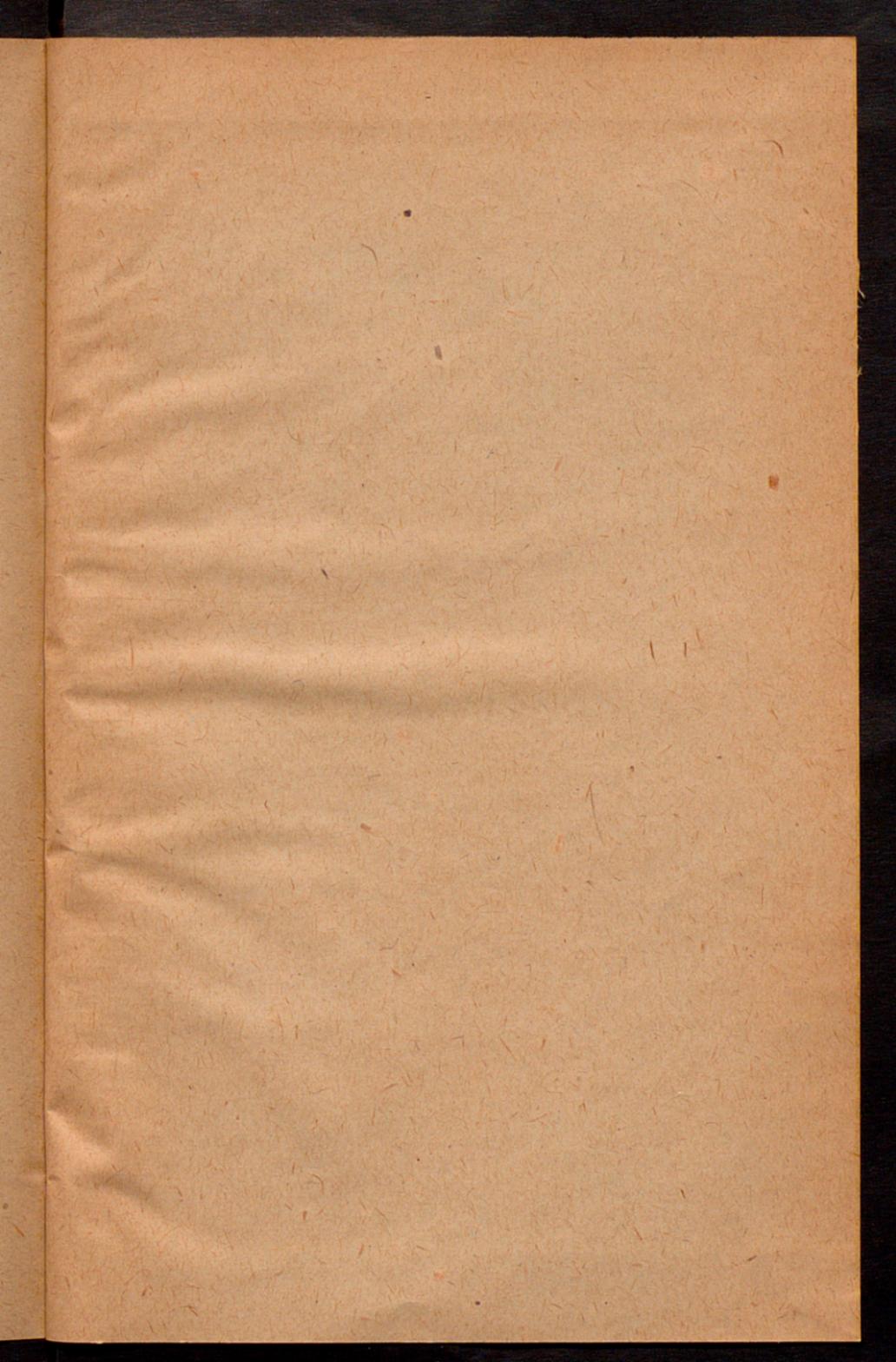
CHAPITRE VII. — Syntaxe de l'adverbe, de la préposition et de la conjonction .	171
1. Emploi de quelques adverbes.....	171
2. Emploi de quelques prépositions.....	177
3. Emploi de quelques conjonctions.....	177

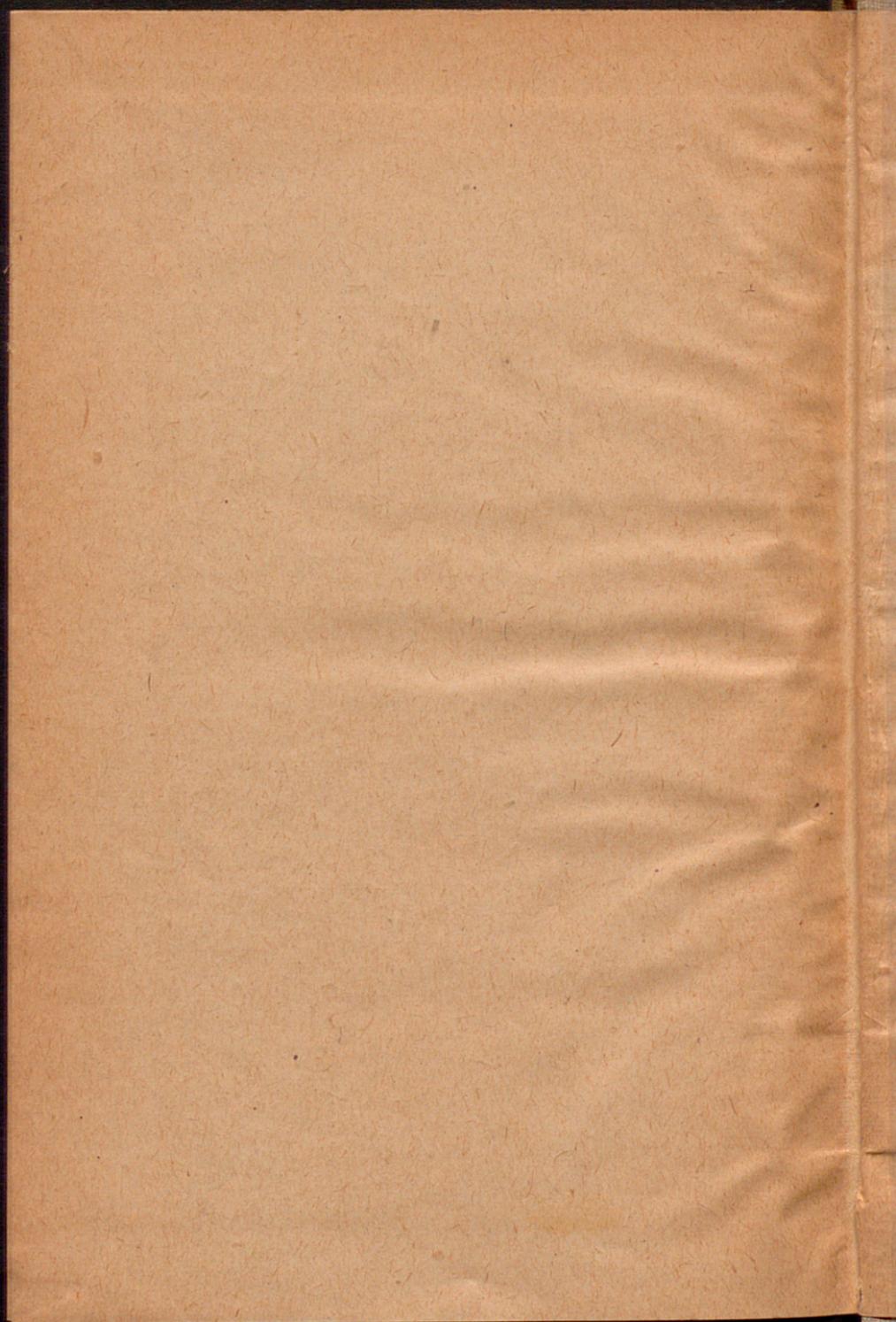
DEUXIÈME PARTIE. — SYNTAXE DES PROPOSITIONS

Section I. — 1. Emploi de l'indicatif ou du subjonctif dans les propositions subordonnées introduites par une conjonction.....	180
2. Emploi de l'indicatif ou du subjonctif dans les propositions subordonnées introduites par un pronom relatif.....	185
Section II. — Emploi des temps du subjonctif.....	184

Paris-Lille, — Imp. A. Taffin-Lefort. 32-4-20









CoLibri
COVER SYSTEM®

Made In Italy

04-15 MIN



8 032919 991362

www.colibrisystem.com

BRACHET ET DUSSOUCHEZ
GRAMMAIRE FRANÇAISE
COURS MOYEN

3 fr.



804.0
BRA